

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 15 décembre 2021

Délibération
n°234-2021
Point 3.1

Point 3.1 de l'ordre du jour

Budget initial 2022 – Plafonds d'emplois 2022 – Projet annuel de performance 2022

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Conseil d'administration a adopté, le 22 juin 2021, la Lettre d'orientation budgétaire pour l'année 2022. En date du 28 septembre 2021, le Conseil d'administration s'est prononcé sur la répartition des dotations du niveau 1 aux niveaux 2.

Depuis octobre 2021, toutes les structures de l'établissement ont construit leur budget en intégrant leurs ressources propres, permettant d'élaborer le budget consolidé 2022 qui leur est soumis pour approbation.

Les administrateurs doivent se prononcer sur l'ensemble des indicateurs et agrégats présentés ci-dessous pour l'établissement principal, l'UOH et les budgets annexes du SAIC et de la fondation des PUS :

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

- **4 592 ETPT sous plafond Etat et 1 286 ETPT sous plafond Etablissement**
- *Autorisations d'engagement à hauteur de **547 982 843,85 €** dont :*

Budget 2022	Autorisations d'engagement				
Enveloppes	Etablissement	SAIC	UOH	PUS	Université
Personnel	387 429 996,54	5 803 498,00	97 282,66	183 500,00	393 514 277,20
Fonctionnement	96 236 797,63	2 581 261,76	295 272,00	70 600,00	99 183 931,39
Investissement	54 955 135,26	325 500,00	2 000,00	2 000,00	55 284 635,26
Total	538 621 929,43	8 710 259,76	394 554,66	256 100,00	547 982 843,85

- *Crédits de paiement à hauteur de **560 232 004,84 €** dont :*

Budget 2022	Crédits Paiement				
Enveloppes	Etablissement	SAIC	UOH	PUS	Université
Personnel	387 429 996,54	5 803 498,00	97 282,66	183 500,00	393 514 277,20
Fonctionnement	95 526 868,08	2 581 261,76	301 772,00	70 600,00	98 480 501,84
Investissement	67 904 758,78	328 467,02	2 000,00	2 000,00	68 237 225,80
Total	550 861 623,40	8 713 226,78	401 054,66	256 100,00	560 232 004,84

- Recettes évaluatives à hauteur de **520 078 198,66 €** dont :

	BI 2022
Recettes globalisées	455 008 387,71
Recettes fléchées	65 069 810,95
Total Recettes	520 078 198,66

- Solde budgétaire (déficit) : **40 153 806,18 €**

Budget 2022	Solde budgétaire				
	Etablissement	SAIC	UOH	PUS	Université
Montants	- 39 483 225,74	- 656 525,78	157 445,34	- 171 500,00	- 40 153 806,18

Ce solde budgétaire négatif sera couvert par un prélèvement sur la trésorerie.

Article 2 :

Le Conseil d'administration approuve les prévisions comptables suivantes :

- **33 427 790,86 €** de variation négative de trésorerie :

Impact des opérations budgétaires et non budgétaires sur la trésorerie de l'établissement :

Variation de trésorerie liée aux opérations budgétaires	-40 153 806,18
Emprunt et rbt d'emprunt	3 800 000,00
Dépôts et cautionnements	2 000,00
Versements et encaissements pour compte de tiers	2 924 015,32
Variation de trésorerie évaluative	-33 427 790,86

- Les indicateurs de comptabilité générale suivants :

Budget 2022	Etablissement	SAIC	UOH	PUS	Université
Résultat Patrimonial	2 687 070,61	- 227 000,00	1 000,00	- 48 000,00	2 413 070,61
Capacité d'autofinancement	10 297 070,61	1 13 000,00	1 000,00	2 000,00	10 413 070,61
Variation du FDR	- 2 497 917,49			-	- 2 497 917,49

Ainsi, il est présenté, pour l'Université de Strasbourg : un résultat prévisionnel 2022 positif de **2,4 M€**, ce qui traduit sa capacité à assumer ses dépenses de fonctionnement sur la base de ressources prévues en 2022, une capacité d'autofinancement de **10,41 M€** qui lui permettra d'assurer en partie le financement

des investissements annuels projetés. Enfin la variation du fonds de roulement est enregistrée pour - 2,49 M€ ; cette diminution du fonds de roulement est principalement due aux différents tirages d'emprunts programmés sur l'année 2022 à hauteur de 3,8 M€ et d'une poursuite du financement des projets pluriannuels engagés (- 6,11 M€).

Ces agrégats se décomposent de la façon suivante :

- Le service des activités industrielles et commerciales présente un résultat déficitaire de **227 000 €** qui est lié à la prise en charge des amortissements. La CAF est positive à hauteur de 113 000 € ce qui permet de prendre en charge des dépenses d'investissements prévus au sein de cette structure ;
- L'UOH « Université Ouvertes des Humanités » présente un excédent de fonctionnement de **1 000 €**. La CAF est équivalente à ce résultat de fonctionnement, le montant des investissements se situant à la même hauteur, il en ressort une variation du fonds de roulement nulle ;
- La Fondation des Presses universitaires de Strasbourg (PUS) présente un résultat déficitaire de **48 000 €** qui est lié à la prise en charge de provisions. La capacité d'autofinancement, de 2 000 €, permettra à la Fondation de procéder à des achats d'équipements. Elle présente ainsi une variation de fonds de roulement nulle ;
- Enfin, l'établissement principal présente un résultat excédentaire de **2 687 070,61 €** qui additionné à la charge d'amortissement nette, constituera une CAF de 10 297 070,61 €. Cette somme contribue au financement des équipements, constructions, rénovations engagés dans l'établissement ainsi qu'à celui des projets pluriannuels. La variation du fonds de roulement prévisionnelle est négative pour un montant de 2 497 917,49 € après prise en compte des différents tirages d'emprunt programmés sur l'année 2022 pour un montant net de 3 800 000 €.

Enfin, conformément aux articles R719-52 et R719-55 du Code de l'éducation, le projet de budget initial 2022 intègre, en annexe, le projet annuel de performance 2022 de l'établissement.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le budget initial 2022, les plafonds d'emplois 2022, ainsi que l'ensemble des éléments décrits ci-dessus pour l'établissement principal, l'UOH, et les budgets annexes du SAIC et des PUS.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	7
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 21 décembre 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

UNIVERSITE

DE STRASBOURG

BUDGET 2022

Conseil d'Administration du 15 décembre 2021

SOMMAIRE

➤ Note de présentation	<i>Pages 1 à 21</i>
➤ Budget initial de l'établissement	
Tableau 1 : autorisations d'emplois	<i>Page 22</i>
Tableau 2 : autorisations budgétaires	<i>Pages 23 à 24</i>
Tableau 3 : dépenses par destination et recettes par origine	<i>Pages 25 à 26</i>
Tableau 4 : équilibre financier	<i>Page 27</i>
Tableau 5 : opérations pour le compte de tiers	<i>Page 28</i>
Tableau 6 : situation patrimoniale	<i>Page 29</i>
Tableau 7 : plan de trésorerie	<i>Page 30</i>
Tableau 8 : opérations sur recettes fléchées	<i>Page 32</i>
Tableau 9 : opérations pluriannuelles	<i>Pages 33 à 44</i>
Tableau 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	<i>Pages 45 à 48</i>
Tableau 11 : synthèse budgétaire et comptable	<i>Page 50</i>
➤ Budget initial de l'établissement hors services à comptabilité distincte	<i>Pages 51 à 56</i>
➤ Budget initial des services à comptabilité distincte	
• Valorisation de la Recherche (VALO)	<i>Pages 57 à 62</i>
• Université Ouverte des Humanités (UOH)	<i>Pages 63 à 66</i>
• Presses Universitaires de Strasbourg (PUS)	<i>Pages 67 à 70</i>
ANNEXES :	
➤ Annexe 1 : Prévision subvention MESRI	<i>Page 74</i>
➤ Annexe 2 : Annexe achat	<i>Pages 75 à 80</i>
➤ Annexe 3 : Annexe dotations UMR	<i>Pages 81 à 85</i>
➤ Annexe 4 : Rapport Campus	<i>Pages 87 à 98</i>
➤ Annexe 5 : Programme Pluriannuel d'Investissement autofinancé	<i>Pages 99 à 100</i>
➤ Annexe 6 : Taux de prélèvement au titre des frais de gestion et des frais d'infrastructure	<i>Page 102</i>
➤ Annexe 7 : Activité de Formation Continue	<i>Page 104</i>
➤ Annexe 8 : Projet Annuel de Performance de l'établissement 2022	<i>Pages 106 à 167</i>

Budget initial 2022

Le projet de budget initial 2022 de l'Université de Strasbourg, après les deux premières étapes que constituent la Lettre d'orientation budgétaire et le budget « du niveau 1 aux niveaux 2 », est l'aboutissement d'un processus budgétaire amorcé au mois de juin 2021.

Le budget initial (BI) 2022 a été construit sur la **base de la Lettre d'orientation budgétaire 2022** approuvée par le Congrès de l'université en juin 2021. Le budget rectificatif 2021, adopté par le Conseil d'administration en septembre 2021, montre que les effets de la **crise sanitaire** continuent de se faire sentir, tant dans le niveau des dépenses que dans le rythme ralenti des travaux immobiliers, très nombreux sur les campus de l'Unistra. Ces effets se feront probablement sentir encore en 2022, ce qui a conduit à des **prévisions prudentes** dans le BI, pour les ressources de l'établissement comme pour le rythme des dépenses, ce afin de respecter le principe de sincérité budgétaire. L'établissement a souhaité introduire le principe que les dotations ne soient pas intégralement mises à disposition des entités, aux fins de constituer une réserve centrale de précaution nécessaire au financement de la **solidarité** en son sein d'une part et au financement de projets structurants d'autre part.

Le projet de budget N1-N2 a permis de **travailler sur chacun des objectifs stratégiques de l'établissement** pour en assurer un **financement soutenable**, dans le cadre contraint de ressources de plus en plus hétérogènes et fléchées pour soutenir des formations innovantes et une recherche d'excellence.

En outre, **quatre mesures structurelles ont été décidées** pour assurer à la fois un renforcement de la sincérité budgétaire et l'efficacité de la dépense :

- Une **économie** de 10 % de la dotation en fonctionnement des composantes et des services centraux ; les dotations aux composantes ont été réparties en fonction des clés de répartition par la CFVU et ont servi de base de construction des budgets de ces entités, lesquelles ont accepté d'entrer dans cette évolution budgétaire.
- Une **réserve de précaution** de 10 % des dotations qui pourra être mobilisée en fonction des besoins et des projets réalisables, discutés au moment du dialogue de gestion.
- Une **campagne d'emplois modérée** pour poursuivre la politique de maîtrise de la masse salariale, tout particulièrement le financement du GVT, lequel repose aujourd'hui sur l'établissement. La campagne d'emplois a été ainsi définie dans le respect de la LOB validée par le Congrès le 22 juin 2021 tout en veillant à maintenir le potentiel d'enseignement et de recherche et le potentiel d'appui administratif et technique. Dans ce contexte (et sous réserve de la validation par les instances), 47 emplois de BIATSS (dont 39 emplois de la filière ITRF, 5 emplois de la filière AENES et 3 emplois de la filière des personnels de bibliothèque, soit 16 ouvertures concours de plus qu'en 2021) seront publiés ainsi que 57 postes d'enseignants et enseignants-chercheurs avec 13 emplois d'enseignants du second degré (dont 2 sur financement spécifique) et 44 emplois d'enseignants-chercheurs (dont 8 sur financement spécifique obtenu dans le cadre de la réforme des études de santé). Au-delà d'une volonté de maîtriser au mieux l'évolution de la masse salariale, les arbitrages de la campagne d'emplois 2022 s'inscrivent dans la politique RH conduite à l'université de veiller 1. à la progression de carrière des personnels de l'établissement et 2. à la valorisation des compétences professionnelles de chacun.e. Une attention particulière est ainsi accordée cette année à la résorption des situations de décalage grade-fonction ainsi qu'à des rehaussements de supports.
- Une **augmentation de 12 % des dotations aux unités de recherche** suite aux premières notifications des moyens de la Loi pour la recherche (LPR) ; les dotations aux unités de recherche ont été réparties par la Commission de la recherche.

Ces mesures n'ont pourtant pas permis d'atteindre un équilibre de l'allocation des moyens, faisant apparaître un **ajustement négatif prévisionnel de 1 million d'euros** dans le projet de budget N1-N2 2022. Ce déséquilibre traduit à la fois l'insuffisance de la dotation pour charge de service public, particulièrement de la dotation au titre de la masse salariale, comme la part des ressources propres affectées au financement des dépenses obligatoires de l'établissement. La **poursuite des réformes structurelles** nécessaires aux activités de service public de l'établissement implique un **accompagnement de l'Etat**, par exemple dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion mené avec le rectorat de région académique et le MESRI.

Le budget initial (BI) permet d'agréger à cette première étape budgétaire l'ensemble des ressources et des dépenses des unités de recherche, des services centraux et des composantes de l'établissement.

Ce BI consolidé se monte en 2022 à 548 M€ en AE et 560 M€ en CP. En comptabilité générale, le **résultat s'élève à 2,4 M€**, permettant **d'autofinancer 10,4 M€ de nos investissements**, auxquels **s'ajoutent 6,1 M€ au titre du Programme pluriannuel d'investissement (PPI)**. Les activités de l'établissement, tant en formation qu'en recherche, sont financées à partir de **l'ensemble des leviers de financement existants**, avec notamment un développement soutenu de l'apprentissage et des réponses aux appels d'offres nationaux et européens, traduisant à la fois **l'investivité et l'investissement de toute la communauté universitaire** tout au long de la crise sanitaire qui s'est développée durant les années 2020 et 2021.

L'établissement constate en 2022 le **soutien de l'Etat** pour des financements fléchés et pérennes. Ces éléments de la prénotification 2022 ont été incorporés de manière à intégrer les dotations de la LPR (moyens aux unités de recherche pour un montant de 301 k€, moyens pour la politique indemnitaire EC de 3,4 M€ et BIATSS de 460 k€, pour les doctorants de 527 k€ intégrant la création de 9 postes de doctorants à la rentrée 2022), les moyens de la loi ORE (+ 746 k€), le financement des études de santé à hauteur de 3,4 M€ pour la première année et la deuxième année à part égale, et 341 k€ au titre de la réforme de l'externat (2^{ème} cycle).

Il faut néanmoins souligner que **l'analyse de la prénotification 2022 du MESRI est particulièrement difficile**, parce que ces moyens annoncés comme pérennes ne sont pas tous soclés dans la masse salariale. Si les moyens promis pour la LPR et les études de santé sont au rendez-vous, ce dont l'établissement se félicite, il restera particulièrement **attentif** à ce que les divers moyens, par exemple le **financement** des études de santé, soient dès 2023 **incorporés dans le socle** pour les sécuriser de manière claire et durable. Cette situation intermédiaire rend plus complexe le travail de suivi de la Direction des finances. L'établissement **s'inquiète** aussi de la notification de sommes fléchées mais qui ne sont pas toujours en adéquation avec sa politique sociale ou qui sont notifiées très tard pour une dépense en 2021 qui ne peut plus être programmée. Cela rend d'autant plus ardue la construction et la compréhension des éléments budgétaires, alors même que l'établissement a engagé des actions pour retrouver des marges de manœuvres et pour garantir la sécurité budgétaire. **L'acceptabilité politique de ces mesures risque d'être négativement impactée par la politique actuelle de notification du MESRI.**

Du point de vue immobilier, la majeure partie des opérations du Plan Campus sont réalisées ; les dernières se poursuivront en 2022. Le **Plan de relance** de l'Etat permettra de nouveaux investissements (dont notamment : le changement des centrales de traitement d'air (CTA) de la Faculté de pharmacie et des rénovations énergétiques dans cette faculté ainsi que dans le bâtiment de l'UFR de Math.- Info, (en complément de l'Opération Campus). **C'est sur le plan de l'entretien des bâtiments et de la jouvence des équipements que le financement est insuffisant**, d'autant que les amortissements des travaux réalisés avec le PPI nous obligent à affecter une part croissante de nos ressources aux renouvellements de nos investissements. Le **prochain CPER**, en cours de finalisation, devrait aider à financer des projets ambitieux sur le plan bâtimentaire ; à ce stade la liste précise des engagements n'a toutefois toujours pas été définitivement validée. L'alerte sur le financement de la recherche persiste et amènera au sous-financement de projets de recherche, en particulier celui des plateformes. **Le PPI permettra en 2022 encore de réaliser des investissements nécessaires à la rénovation du patrimoine bâtimentaire ou à l'achat de matériel nécessaire à l'équipement de nouveaux bâtiments ou qui sont structurants pour la recherche.** Le

montant du PPI pourra être révisé à partir de l'exécution budgétaire du budget 2021, qui sera validée en mars 2022.

La **stratégie de l'établissement**, au cœur de la prochaine évaluation HCERES, est portée par **ses diverses ressources**, l'IdEX et par des projets nationaux comme OPUS et STRATUS, toutes mobilisées pour amorcer les **transformations** de l'université et en conforter les trajectoires dans un esprit de soutenabilité et de solidarité. **La cartographie et la mise en cohérence de l'ensemble de ces financements** sera prioritaire en 2022.

Enfin, l'établissement finance en 2022 la stratégie de développement durable et de responsabilité sociale, pour développer une labellisation DDRS nécessaire à une inscription pleine et entière de toutes ses activités dans la démarche de responsabilité durable tant sur le plan environnemental que social. L'établissement veille aussi à solliciter tous les leviers de financement nécessaire au déploiement du plan d'action pluriannuel 2021-2023 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, occasion pour l'établissement de réaffirmer son engagement fort sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

I. Evolution des autorisations budgétaires et des recettes encaissables

1. Autorisations d'engagement et crédits de paiement

Après consolidation des saisies de l'ensemble des entités de niveaux 2, le budget s'élève en autorisations d'engagement (AE) à **547 982 843,85 €** pour **560 232 004,84 €** de crédits de paiement (CP), déclinés en enveloppes de la manière suivante :

Enveloppes	AE	CP
Personnel	393 514 277,20	393 514 277,20
Fonctionnement	99 183 931,39	98 480 501,84
Investissement	55 284 635,26	68 237 225,80
Total	547 982 843,85	560 232 004,84

1.1 Masse salariale

Enveloppe Personnel				
	BI 2021	BA 2021	BI 2022	Var° Ba 2021
AE & CP	382 635 847,07	388 235 576,31	393 514 277,20	+ 1,4%
<i>dont crédits fléchés</i>	<i>11 453 099,00</i>	<i>12 820 120,57</i>	<i>14 675 160,13</i>	<i>+ 14,5%</i>
<i>dont non crédits fléchés</i>	<i>371 182 748,07</i>	<i>375 415 455,74</i>	<i>378 839 117,07</i>	<i>+ 0,9%</i>

En application des règles de la GBCP, les AE et les CP en masse salariale sont équivalents, le montant inscrit au budget initial s'élève à **393 514 277,20 €**, dont la répartition dans les différentes structures de l'établissement est déclinée ci-après :

Structures	BA 2021	BI 2022	Var°
Etabl principal	381 867 756,31	387 429 996,54	+ 1,5%
PUS	176 400,00	183 500,00	+ 4,0%
UOH	136 800,00	97 282,66	- 28,9%
SAIC	6 054 620,00	5 803 498,00	- 4,1%
Université	388 235 576,31	393 514 277,20	+ 1,4%

Sur l'ensemble de l'établissement, la masse salariale augmente ainsi de **5 278 700,89 €** par rapport au dernier budget actualisé (BA) de 2021, soit + 1,4 %.

Au niveau de l'établissement principal, on observe globalement une variation de **5,56 M€** (+ 1,5 %) qui se répartit de la manière suivante :

- Une augmentation de **+ 4,98 M€** des rémunérations prévues et prises en charge par le niveau central, cette variation correspond à l'évolution prévue des rémunérations et liées à la refonte de l'indemnitaire des personnels titulaires (+ 1,8 M€), à la mise en œuvre des contributions employeurs au titre de la protection sociale complémentaire et du forfait télétravail (+ 1,25 M€), à l'évolution indiciaire des personnels titulaires et des schéma d'emploi (+ 1,6 M€), à la poursuite de la réforme des études de santé (+ 0,5 M€), et enfin à l'ajustement de l'enveloppe dédiée aux contrats doctoraux (+ 0,46 M€ correspondant à la revalorisation des traitements bruts et à l'inscription des contrats obtenus dans le cadre de la LPR).

On enregistre par ailleurs une baisse de - 0,64 M€, à mettre en regard des mesures prises lors la crise sanitaire (fin à ce jour des « tutorats Covid » et ajustement de l'enveloppe des contrats doctoraux bénéficiant de prolongations en 2022).

- Ainsi, les rémunérations inscrites au niveau central (plafond Etat) s'élèvent à **325 723 480 €** et se déclinent en :
 - 290,7 M€ concernant des emplois de titulaires (PEDR comprise) et de contractuels sur postes de titulaires vacants, 13,2 M€ concernant des emplois de contractuels non positionnés sur des postes de titulaires vacants,
 - 13,7 M€ concernant les rémunérations de contrats doctoraux (dont 1,04 M€ pour des missions complémentaires),
 - 0,7 M€ concernant les prolongations 2022 des contrats doctoraux dans le cadre de la crise sanitaire
 - 7,4 M€ concernant les heures complémentaires.
- Une augmentation de **581 k€** des rémunérations prévues et prises en charge sur les ressources propres des différentes entités.
Préalablement, il importe de rappeler que, depuis l'exercice 2021, les dépenses réalisées au titre de nouveaux projets de type ANR, Europe et autres subventions sont qualifiées en dépenses « fléchées » .

Ainsi, on observe une variation positive de + **2,24 M€** sur les crédits fléchés, dont + 1,03 M€ sur les nouveaux contrats de type A/E/S , + 0,65 M€ sur les contrats PIA/EUR de la recherche, + 0,4 M€ sur le projet SFRI, + 98 k€ sur l'Opération Campus et enfin + 0,17 M€ au titre du projet OPUS (*Open University of Strasbourg*).

- Une variation de - **1,66 M€**, sur les crédits globalisés, dont - 2,10 M€ concernant les prévisions de contrats de type A/E et S ouverts en crédits globalisés (essentiellement en Recherche), et une hausse globale de + 0,48 M€ liée à de nouvelles inscriptions budgétaires (composantes de formation (EMS, IHA , SEG), Service des sports (Service d'activités sportives SAS)).
- Les variations observées entre le budget actualisé 2021 et le budget initial 2022 relatives **aux trois structures gérées en services à comptabilité distincte** sont les suivantes :
 - - 251 122,00 € pour le Service d'activités industrielles et commerciales (SAIC),
 - + 7 100,00 € pour les Presses universitaires de Strasbourg (PUS),
 - - 39 517,34 € pour l'Université ouverte des humanités (UOH).

La variation concernant **le SAIC** est liée aux opérations suivantes :

- une baisse de 100 k€ sur la programmation des opérations réalisées pour le compte de la SATT conectus,
- une baisse de 151 k€ sur la programmation des activités des plateformes de recherche.

La variation concernant **les PUS** est liée aux opérations suivantes :

- une hausse de 6 800 € sur les crédits fléchés Idex,
- une hausse de 300 € sur les crédits globalisés.

Enfin, la variation concernant **l'UOH** s'explique par :

- une baisse de 42 017 € sur les crédits fléchés du projet NCU Ecri +,
- une hausse de 2 500 € sur les crédits globalisés.

Les variations du plafond d'emplois voté depuis le BA 2021 s'expliquent :

- pour le plafond Etat, par une variation :
 - des personnels titulaires de - 26 ETPT (dont - 9 ETPT pour les enseignants-chercheurs (EC) et enseignants titulaires et - 17 ETPT pour les Biatss titulaires) ; cet ajustement est effectué au regard des stocks d'emplois réellement consommés,
 - et d'une variation de + 26 ETPT des personnels contractuels, dont + 5 ETPT sur les enseignants et EC contractuels (avec intégration des nouveaux contrats doctoraux LPR) et de + 21 ETPT pour les Biatss contractuels.
- pour le plafond ressources propres, il demeure inchangé ; globalement la variation de masse salariale prévues par les structures - et s'élevant à + 298 k€ entre le BA 2021 et le BI 2022- ne se traduit pas par un accroissement global des recrutements mais par un ajustement des rémunérations accessoires (notamment des heures complémentaires).

1.2 Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont inscrites au budget initial 2022 pour un montant de **99 183 931,39 €** en autorisations d'engagement et **98 480 501,84 €** en crédits de paiement.

Enveloppe Fonctionnement				
	BI 2021	BA 2021	BI 2022	Var° Ba 2021
Auto° engagements	106 638 083,90	101 731 496,32	99 183 931,39	-2,5%
<i>dont crédits fléchés</i>	<i>31 320 809,38</i>	<i>27 155 836,12</i>	<i>23 280 371,21</i>	<i>-14,3%</i>
<i>dont non crédits fléchés</i>	<i>75 317 274,52</i>	<i>74 575 660,20</i>	<i>75 903 560,18</i>	<i>+ 1,8%</i>
Crédits paiement	106 181 698,39	101 743 390,68	98 480 501,84	-3,2%
<i>dont crédits fléchés</i>	<i>31 129 571,46</i>	<i>26 805 245,32</i>	<i>23 781 498,67</i>	<i>-11,3%</i>
<i>dont non crédits fléchés</i>	<i>75 052 126,93</i>	<i>74 938 145,36</i>	<i>74 699 003,17</i>	<i>-0,3%</i>

L'enveloppe de fonctionnement du budget initial 2022 est en diminution pour les autorisations d'engagement (- 2,5 %) et les crédits de paiement (- 3,2 %), comparativement au budget actualisé 2021. Cette baisse est due à la programmation des crédits fléchés, celle des crédits globalisés étant stable.

Au titre des opérations suivies en crédits fléchés, les AE sont ouverts à hauteur de 23,2 M€ et les CP pour 23,7 M€, soit en diminution de 3,8 M€ en AE et 3 M€ en CP par rapport au dernier budget actualisé de 2021.

La ventilation est la suivante : 18 M€ (AE & CP) au titre des investissements d'avenir 2,4 M€ d'AE et 2,9 M€ de CP au titre de l'Opération Campus et 2,8 M€ (AE & CP) au titre des contrats de recherche et formation (ANR, Europe et divers bailleurs).

L'enveloppe de fonctionnement relatif à la programmation des opérations immobilières de l'Opération Campus est en diminution de 4,8 M€ en AE et 3,9 M€ en CP par rapport au budget actualisé 2021. L'extension en 2021 du périmètre des crédits fléchés aux contrats de recherche et formation a pour effet d'augmenter l'enveloppe de 0,8 M€ en AE et en CP. Enfin la programmation des crédits de fonctionnement relatif aux Investissements d'avenir est relativement stable par rapport au budget actualisé de 2021 (+ 0,2 M€ en AE et +0,1 M€ en CP)

Au titre des opérations globalisées, les AE et CP en fonctionnement sont ouverts pour 75,9 M€ en AE et 74,7 M€, en augmentation de 1,3 M€ en AE et en diminution de 0,2 M€ en CP par rapport au budget actualisé 2021. Ces variations concernent principalement des ajustements relatifs aux reversements liés à l'apprentissage et à des reprogrammations des tranches annuelles des contrats de recherche et de formation.

1.3 Investissement

Les dépenses d'investissement sont inscrites au budget initial pour un montant de **55 284 635,26 €** en autorisations d'engagement et **68 237 225,80 €** en crédits de paiement.

Enveloppe Investissement				
	BI 2021	BA 2021	BI 2022	Var° Ba 2021
Auto° engagements	75 444 832,29	56 476 055,96	55 284 635,26	-2,1%
<i>dont crédits fléchés</i>	<i>42 443 429,48</i>	<i>32 718 229,04</i>	<i>35 856 312,21</i>	<i>+ 9,6%</i>
<i>dont non crédits fléchés</i>	<i>33 001 402,81</i>	<i>23 757 826,92</i>	<i>19 428 323,05</i>	<i>-18,2%</i>
Crédits paiement	84 162 334,67	60 649 906,28	68 237 225,80	+ 12,5%
<i>dont crédits fléchés</i>	<i>61 550 450,44</i>	<i>39 271 788,53</i>	<i>46 337 488,82</i>	<i>+ 18,0%</i>
<i>dont non crédits fléchés</i>	<i>22 611 884,23</i>	<i>21 378 117,75</i>	<i>21 899 736,98</i>	<i>+ 2,4%</i>

Par rapport au budget actualisé de 2021, le montant des autorisations d'engagement en 2022 est inférieur de 1,18 M€ et celui des crédits de paiement supérieur de 7,5 M€.

Les opérations globalisées varient de - 4,32 M€ en AE et +0,5 Me en CP. Concernant les opérations fléchées ce sont + 3,14 M€ et +7 M€ qui sont rajoutés.

Pour les opérations globalisées, les AE sont ouvertes à hauteur de 19,4 M€ et les CP pour 21,8 M€

La tranche 2022 du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) autofinancé est inscrite en crédits globalisés pour un montant de 6,1 M€ (AE & CP). Le montant des investissements inscrits par les composantes s'élève à 3,8 M€ (AE & CP) et 1,7 M€ d'AE (2 M€ de CP) pour les unités de recherche et les activités de valorisation. Le solde est consacré aux dépenses récurrentes des services à hauteur de 7,8 M€ d'AE et 9,9 M€ de CP.

Pour ce qui concerne les opérations fléchées, les autorisations d'engagement sont ouvertes à hauteur de 35,8 M€ et les crédits de paiement à hauteur de 46,3 M€.

Les crédits Investissements d'avenir (Idex, PIA3 et SFRI) sont ouverts pour 4,23 M€ en AE et 4,47 M€ en CP. Pour ce qui concerne le CPER (immobilier et recherche) ce sont 1,1 M€ d'AE et 3,7 M€ de CP qui sont prévus en crédits d'investissements.

L'Opération Campus représente à nouveau cette année la part la plus importante des crédits ouverts d'investissement, puisque ce sont 30,2 M€ d'AE et 37,8 M€ de CP inscrits dès ce budget initial.

Au niveau des AE, sont principalement concernées les opérations de construction du Centre sportif universitaire (16,4 M€) et la rénovation énergétique du bâtiment Institut de géologie (5,3 M€).

Les crédits de paiement sont ouverts principalement pour les opérations suivantes : 6,6 M€ pour G2EI Manufacture, 5,3 M€ pour le Centre sportif universitaire, 4 M€ pour la rénovation énergétique de l'UFR Math.-Info et 3 M€ pour le Planétarium.

Focus sur les moyens des missions Recherche et Formation

Les autorisations d'engagements ouvertes pour les missions cœurs de métiers de l'établissement s'élèvent à plus de 90 M€ (90,85 M€ en AE et 91,87 M€ en CP).

Les moyens présentés ci-dessous sont les autorisations gérées en direct par les composantes de formation et les unités de recherche ; il faut ajouter à ces moyens 11,2 M€ de rémunérations de doctorants contractuels financés par le ministère ESRI.

Moyens des unités de recherche	AE	CP	RE
en M€	41,75	41,87	24,81
dont crédits fléchés	15,50	15,50	7,18
dont crédits non fléchés	26,25	26,37	17,63
dont dotations (moyens récurrents, IDEX, Labex)			12,76

Les crédits ouverts en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sont quasiment équivalents et s'élèvent à près de **42 M€**.

Les autorisations d'engagement ouvertes au titre des crédits fléchés (**15,5 M€**) sont réparties au titre de l'Idex (levier recherche, tranche 2022 des projets ITI, Labex) pour 8,5 M€, au titre des EUR et autres PIA3 pour 2,62 M€, pour les tranches 2022 des contrats de recherche et projets Equipex pour 2,98 M€ et de l'anticipation des nouveaux contrats fléchés pour 1,4 M€.

Les autorisations d'engagement ouvertes au titre des crédits globalisés, d'un montant de **26,25 M€** se ventilent entre les contrats de recherche pour 10,83 M€ (3,72 M€ pour les contrats ANR, 5,32 M€ pour les contrats européens et 1,79 M€ pour les autres financements), les bourses « Jeunes chercheurs » (2 M€), les moyens récurrents financés par de la dotation et des recettes propres dont ceux provenant des plateformes scientifiques (13,42 M€). Les autorisations d'engagement sont ventilées par unités de recherche pour un total de 16,61 M€ en fonctionnement, 3,70 M€ en investissement et 21,44 M€ en rémunérations.

Les recettes encaissables des unités de recherche sont inscrites à hauteur de **24,81 M€** dont :

- **7,18 M€** de recettes fléchées (2,46 M€ pour les contrats de recherche (ANR, Europe et autres bailleurs), 2,12 M€ au titre des EUR et autres PIA3, 1,4 M€ pour l'anticipation de nouveaux projets, 0,65 M€ pour le CPER Recherche et 0,55 M€ pour les projets Equipex.
- **17,63 M€** de recettes globalisées (6,82 M€ au titre des contrats de recherche dont 1,90 M€ pour les contrats ANR, 3,29 M€ pour les contrats européens et 1,63 M€ pour les autres financements ; 4,55 M€ au titre des bourses « Jeunes chercheurs » et des financements de doctorants contractuels et de post-docs , 4,06 M€ d'autres recettes propres dont celles des plateformes scientifiques (service de cryogénie, médecine légale, etc.) ainsi que des financements attribués dans le cadre de la Subvention pour Charge de Service Public (IUR, LPR UR), 1,5 M€ de préciput ANR et 0,70 M€ d'anticipations pour des nouvelles recettes.

Moyens des unités de formation	AE	CP	RE
en M€	51,10	50,00	40,20
dont crédits fléchés	2,18	2,18	0,58
dont crédits non fléchés	48,92	47,82	39,62
dont dotations (moyens récurrents, IDEX)			6,92

Les composantes de formation gèrent principalement des crédits globalisés : plus de 95 %. Les crédits fléchés concernent les projets SFRI et ITI (1,70 M€), des contrats de formation (0,35 M€) et des financements PIA 3 (0,13 M€). Ainsi, les crédits ouverts en autorisations d'engagements se répartissent en : 21,33 M€ (dont 1,09 M€ de crédits fléchés) au titre du fonctionnement, 25,84 M€ (dont 0,97 M€ de crédits fléchés) au titre des rémunérations et des heures complémentaires, et 3,93 M€ au titre des investissements (dont 0,12 M€ de crédits fléchés).

Hormis les dotations allouées par l'établissement, les recettes sont essentiellement constituées de ressources propres (36,71 M€ dont : 17,97 M€ de droits universitaires, 15,51 M€ de produits divers incluant principalement les financements des centres de formation d'apprentis, 2,33 M€ de produits de formation continue et 0,9 M€ de taxe d'apprentissage), des recettes issues de financements publics (2,72 M€ dont 1,26 M€ au titre de la Région Grand-Est,) et 0,77 M€ d'autres financements Etat.

2. Les recettes encaissables

Les recettes évaluatives correspondent aux encaissements attendus pour l'année 2022 ; elles sont prévues pour un montant total de **520 078 198,66 €, ainsi détaillé :**

	BI 2021	BA 2021	BI 2022	Var° BA2021
Recettes globalisées	458 453 829,14	459 547 834,24	455 008 387,71	- 0,8%
Recettes fléchées	62 129 674,36	72 270 935,58	65 069 810,95	+ 4,7%
Total Recettes	520 583 503,50	531 818 769,82	520 078 198,66	- 0,1%

2.1 Les recettes globalisées

Les recettes évaluatives globalisées sont prévues au BI 2022 pour un total de **455 008 387,71 €**, détaillé ci-après.

La subvention pour charges de service public (SCSP) :

SCSP	BI 2021	BA 2021	BI 2022
SCSP - Masse salariale	314 932 032,00	318 815 577,00	322 236 775,00
<i>dont dotation socle MS</i>	<i>313 168 532,00</i>	<i>314 765 940,00</i>	<i>319 166 705,00</i>
<i>dont Actions spécifiques</i>	<i>1 763 500,00</i>	<i>3 102 466,00</i>	<i>2 403 404,00</i>
<i>dont plan de relance</i>		<i>947 171,00</i>	<i>666 666,00</i>
SCSP - Fonctionnement	30 596 015,00	31 505 949,00	31 626 683,00
<i>dont dotation socle - réserve</i>	<i>29 597 178,00</i>	<i>29 852 585,00</i>	<i>30 121 257,00</i>
<i>dont Actions spécifiques</i>	<i>998 837,00</i>	<i>1 653 364,00</i>	<i>1 505 426,00</i>
Total	345 528 047,00	350 321 526,00	353 863 458,00

La subvention pour charges de service public (SCSP) de l'Etat, dotation de fonctionnement, a ainsi été enregistrée pour un montant total de **353,86 M€** sur la base de la pré-notification 2022 transmise en octobre 2021 d'un montant de **351,40 M€**, ajustée, comme les années précédentes, de prévisions complémentaires d'un total de **2,46 M€**, détaillées ci-après et en annexe.

Au titre du fonctionnement, la dotation est enregistrée pour un montant de **31,62 M€** dont 1,50 M€ d'actions spécifiques et 30,12 M€ de dotation de fonctionnement. Par rapport à la pré-notification 2022 d'un montant de **30,92 M€**, ce sont 0,70 M€ qui ont été rajoutés essentiellement au titre des financements des actions spécifiques (CNU, organisation des concours, soutien URFIST, accompagnement handicap, Pépité ETENA et financement de la certification en langues).

Au titre de la masse salariale, la dotation est enregistrée pour un montant total de **322,23 M€** dont 2,40 M€ d'actions spécifiques, 0,66 M€ au titre du plan de relance et 319,17 M€ de socle « masse salariale » (*cf. détail en annexe*). Par rapport à la dernière notification 2021, la dotation soclée de MS augmente de 4,4 M€ dès la pré-notification 2022. Cette augmentation se ventile de la manière suivante :

- + 820 k€ au titre de la réforme des études de santé,
- + 2 388 k€ au titre de la LPR,
- + 1 192 k€ (PPCR, mutuelle, variation d'effectifs)

Par rapport à la pré-notification de la SCSP 2022, d'un montant de **319,81 M€**, un total de 1,76 M€ de prévisions complémentaires est inscrit au budget 2022 au titre des actions spécifiques (indemnités des membres du CNU, personnels des ex Labo. U, lauréats IUF, dispositif d'apprentissage et de financements complémentaires attendus suite à la crise sanitaire).

Les autres recettes globalisées :

Recettes globalisés (hors SCSP)	BI 2021	BA 2021	BI 2022	Var° BA 2021
Autres financements de l'Etat	12 349 715,50	10 312 372,64	8 784 939,98	-14,8%
Autres financements publics	21 808 225,17	19 748 690,82	14 022 487,35	-29,0%
Fiscalité affectée	3 086 400,00	3 086 400,00	3 091 000,00	+0,1%
Recettes propres	75 681 441,47	76 078 844,78	75 246 502,38	-1,1%
Total	112 925 782,14	109 226 308,24	101 144 929,71	-7,4%

Les autres recettes globalisées (hors SCSP) sont prévues au BI 2022 pour un montant total de 101 144 929,29 €, soit une diminution de 8,08 M€ par rapport au BA 2021.

Ce sont essentiellement les financements de l'Etat ainsi que les financements publics qui sont concernés et qui représentent près de 90 % de la variation négative par rapport au BA 2021.

Cette diminution s'explique principalement par le fait que ces 2 catégories de recettes ont vu leur périmètre se restreindre depuis l'exercice 2021 puisque les nouveaux contrats de recherche et de formation codifiés en A, E, S, c'est-à-dire financées par l'ANR, l'Europe et par les autres bailleurs, sont désormais considérés comme des crédits fléchés. Au BR 2021, ces catégories ont vu leurs prévisions d'encaissements diminuées de 2 M€. Cette tendance se confirme au BI 2022 avec une diminution globale de 7,25 M€ qui se détaille ainsi :

- 1,52 M€ au titre des autres financements de l'Etat (dont - 3,05 M€ de contrats ANR et + 1,53 M€ de subvention d'exploitation et financements d'actifs),
- 5,73 M€ au titre des financements publics (dont - 4,87 M€ de financements de l'Union européenne en lien avec la fin du programme H2020, - 0,96 M€ d'autres financements publics et + 0,10 de subventions de la Région Grand-Est).

Les recettes liées à la fiscalité affectée (versements au titre de la CVEC) et les recettes propres ne varient que très légèrement : - 0,83 M€ soit une diminution de 1,1 % par rapport au BA 2021.

Rappelons que les recettes propres se détaillent de la sorte :

Recettes propres	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Droits d'inscription	8 744 524,00	8 744 524,00	8 468 514,00
Diplômes propres, FC & VAE	29 618 693,00	29 193 120,00	26 303 340,00
Taxe d'apprentissage	916 239,00	952 180,00	927 541,00
Contrats et prestations de recherche hors ANR	344 208,00	344 208,00	48 000,00
Valorisation	2 308 299,00	2 051 978,70	2 561 600,00
Subvention exploitation & financements actifs	1 517 305,39	1 841 647,39	2 124 306,00
Fondations - réserves, dons & legs	62 177,00	66 187,00	31 392,00
Autres recettes	32 169 996,08	32 884 999,69	34 781 809,38
Total	75 681 441,47	76 078 844,78	75 246 502,38

Les principales variations par rapport au BA 2021 (**- 0,9 M€**) de ces recettes propres concernent :

α **Diplômes propres, FC et VAE : - 2,9 M€**

Les encaissements prévus au titre de la FC et VA se situent au même niveau qu'au BA 2021, respectivement 8,3 M€ et 100 k€. Par contre ce sont les recettes liées aux diplômes propres qui diminuent fortement. Ce sont principalement 2 composantes qui sont concernées :

- Ecole de management (EMS) : - 2,4 M€ (cette variation s'explique par le fait que les versements d'apprentissage qui concernent le diplôme universitaire en formation initiale « Programme Grande Ecole » étaient précédemment comptabilisés dans cette rubrique. Avec la modification du plan de compte, les versements d'apprentissage sont désormais à enregistrer dans un autre compte qui figure dans la catégorie « autres recettes »),
- Institut international d'études françaises (IIEF) : - 0,4 M€ (liée à une baisse significative des effectifs étudiants constatée à la rentrée 2021/2022 et dont la tendance semble se confirmer pour la rentrée universitaire 2022/2023).

α **Autres recettes : + 1,9 M€**

La variation constatée résulte principalement de la correction apportée dans la comptabilisation des versements liés à l'apprentissage et qui concernent l'EMS (voir ci-dessus) ainsi que des ajustements de prévisions d'encaissements qui concernent les activités de recherche et valorisation (contrats d'application, etc.), les prestations de services diverses, les revenus des immeubles et les crédits d'anticipation.

2.2 Les recettes fléchées

Inscrites au BI 2022 pour un montant total de **65 069 810,95 €**, les recettes fléchées sont ainsi réparties :

Recettes fléchées	BI 2021	BA 2021	BI 2022	Var° BA 2021
Financements de l'Etat	50 394 028,36	53 466 260,61	55 457 773,43	+3,7%
Autres financements publics	11 535 646,00	15 451 856,39	9 208 371,27	-40,4%
Recettes propres	200 000,00	3 352 818,58	403 666,25	-88,0%
Total	62 129 674,36	72 270 935,58	65 069 810,95	-10,0%

Les recettes fléchées 2022 sont en diminution par rapport au budget actualisé 2021 (**- 7,20 M€**) alors même que le périmètre des crédits fléchés est élargi depuis l'exercice 2021 puisqu'il intègre les nouveaux contrats de recherche et de formation (cf ci-dessus).

- Les financements de l'Etat sont inscrits pour 55,45 M€, soit une augmentation de près de **2 M€** par rapport au budget actualisé 2021.
- Les autres financements publics varient de **- 6,25 M€** par rapport au budget actualisé 2021 : - 3,58 M€ au titre des Investissements d'avenir, - 2,75 M€ pour l'Opération Campus, + 0,57 M€ au titre du CPER et -0,49 M€ au titre des contrats de recherche suivis en crédits fléchés.
- Les recettes propres varient de **- 2,95 M€** par rapport au BA 2021, ceci s'expliquant par le fait qu'au BR 2021 une recette exceptionnelle de 2,7 M€ a été comptabilisée dans le cadre d'un litige avec un fournisseur (le montant ayant été provisionné, un recours en appel étant en cours).

La répartition est la suivante entre les différents projets :

Recettes fléchées	Inv. Avenir	Campus	CPER	Contrats A,E,S	Total
Financements de l'Etat	34 687 220,77	18 057 500,00	975 000,00	1 738 052,66	55 457 773,43
Autres financements publics	2 669 579,33	1 650 000,00	2 242 816,40	2 645 975,54	9 208 371,27
Recettes propres	100 000,00			303 666,25	403 666,25
Total BI 2022	37 456 800,10	19 707 500,00	3 217 816,40	4 687 694,45	65 069 810,95

Concernant les financements au titre des Investissements d'avenir d'un montant de **37,45 M€**, il se détaille de la manière suivante :

- ✓ Pour l'Idex Unistra : 25,73 M€,
- ✓ Pour les projets PIA 2 et 3 : 8,91 M€,
- ✓ Pour les projets SFRI : 2,25 M€,
- ✓ Pour l'Equipex : 0,56 M€.

Concernant les financements au titre du CPER, il est précisé que sont inscrits : 0,98 M€ au titre des projets du volet recherche et 2,22 M€ au titre des projets du volet immobilier du CPER.

Concernant les financements de l'Opération Campus, des précisions sont apportées au point III. 2 Opérations pluriannuelles et dans le rapport Campus situé en annexe.

A l'issue de ces explications concernant les autorisations budgétaires, le solde budgétaire doit être déterminé par différence entre les encaissements et les décaissements de l'exercice.

Ainsi il apparaît que le solde budgétaire est de :

Recettes évaluatives		520 078 198,66
Crédits de paiement	-	560 232 004,84
Solde budgétaire	-	40 153 806,18

II. Analyse de l'équilibre financier

1. Le solde budgétaire

Le **solde budgétaire** prévisionnel de l'exercice 2022 est déficitaire de 40,15 M€ ; il se ventile entre les entités de la manière suivante :

Budget 2022	Solde budgétaire				
	Etablissement	SAIC	UOH	PUS	Université
Montants	-39 483 225,74	-656 525,78	157 445,34	-171 500,00	-40 153 806,18

Le solde budgétaire du BI 2022 s'améliore par rapport à celui du BI 2021 qui était de - 52,4 M€, mais il se situe en deça de celui constaté au BA 2021 (- 18,8 M€).

La variation du solde budgétaire cumulée des services à comptabilité distincte (**- 670,5 k€**) s'explique de la manière suivante :

- pour le SAIC (- 656,5 k€) : des décalages de trésorerie liés aux prestations internes inter-sociétés (600 k€) et des contrats concernant différentes unités de recherche (EOST, ICUBE, IRMA et l'observatoire astronomique),
- pour l'UOH (157 k€) qui concerne exclusivement un décalage de trésorerie constaté pour un projet PIA2/PIA3 (NCU) : 190 k€ de crédits de paiement pour 348 k€ de prévisions d'encaissements,
- pour les PUS (- 171,5 k€) qui concerne exclusivement les décalages de trésorerie liés aux prestations internes inter-sociétés.

L'analyse du solde budgétaire doit être aussi présentée en tenant compte de la distinction entre les opérations globalisées et celles qui sont fléchées

	Université	crédits globalisés	crédits fléchés
Recettes évaluatives	520 078 198,66	455 008 387,71	65 069 810,95
Crédits de paiement	560 232 004,84	475 437 857,22	84 794 147,62
Solde budgétaire	-40 153 806,18	-20 429 469,51	-19 724 336,67
Financement de dépenses fléchées	0,00	-163 487,51	163 487,51
Financement de dépenses globalisées	0,00	4 318 545,40	-4 318 545,40
Solde budgétaire révisé	-40 153 806,18	-16 274 411,62	-23 879 394,56

Le **solde budgétaire de l'établissement (- 40,1 M€)** se répartit entre les opérations globalisées (- 20,4 M€) et les opérations fléchées (- 19,7 M€). L'évolution de ces soldes est détaillée dans la partie suivante.

En comparaison du budget actualisé 2021, le déficit du solde budgétaire est plus important de - 21,3 M€ (- 18,8 M€ au BA 2021), le budget actualisé ayant fait l'objet de reprogrammations importantes. Il se décompose en une variation de - 8,2 M€ pour les crédits globalisés et - 13,1 au titre des crédits fléchés. En tenant compte du financement des recettes fléchées de dépenses globalisées et de la réciproque, financement par des recettes globalisées de dépenses fléchées, il est déterminé un solde budgétaire révisé qui s'élève à - 16,2 M€ pour les crédits globalisés et à - 23,8 M€ pour les crédits fléchés.

1.1 Le solde budgétaire révisé globalisé

La différence entre les recettes encaissables et les crédits de paiement globalisés génère un prélèvement sur la trésorerie de **16,2 M€**. Cette mobilisation de la trésorerie s'explique par l'inscription de la tranche 2022 du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour **6,1 M€** (qui génère également un prélèvement sur le fonds de roulement), du prélèvement sur le fonds de roulement de plusieurs structures inscrit à hauteur de 263 k€, ainsi que par les décalages de trésorerie des contrats de recherche et d'enseignement (hors PIA).

1.2 Le solde budgétaire révisé fléché

Le solde budgétaire fléché se décompose de la façon suivante.

	Inv. Avenir	Campus	CPER	Contrats (A, E, S)	Total
Recettes fléchées	37 456 800,10	19 707 500,00	3 217 816,40	4 687 694,45	65 069 810,95
Crédits de paiement fléchés	34 624 207,86	41 366 268,79	3 777 526,28	5 026 144,69	84 794 147,62
Solde budgétaire	2 832 592,24	-21 658 768,79	-559 709,88	-338 450,24	-19 724 336,67
Financement de dépenses fléchées sur crédits globalisés	234 865,00		-71 378,49		163 486,51
Financement de dépenses globalisées sur recettes fléchées	4 181 619,40			136 926,00	4 318 545,40
Solde budgétaire révisé	-1 114 162,16	-21 658 768,79	-631 088,37	-475 376,24	-23 879 395,56

Le solde budgétaire fléché est déficitaire de 19,7 M€. Néanmoins, compte-tenu des recettes fléchées finançant des dépenses globalisées (frais environnés Idex par exemple) et des recettes globalisées finançant des dépenses fléchées (comme le cofinancement de certaines opérations Campus et Idex sur fonds de roulement), le **solde budgétaire fléché révisé est déficitaire de 23,8 M€**.

Au titre des investissements d'avenir, le solde budgétaire excédentaire de **2,8 M€** (+ 1,5 M€ au BA 2021) s'explique par des décalages de trésorerie dans le cadre des projets PIA 2 et 3 (+ 1,3 M€), des projets Equipex (+ 0,4 M€) et de l'IDEX et projets SFRI (+ 1,1 M€). Compte-tenu du financement par l'Idex de dépenses globalisées, le solde budgétaire révisé est déficitaire de 1,1 M€, ce qui traduit un prélèvement sur la trésorerie constituée les années précédentes.

Le solde budgétaire révisé de l'Opération Campus est déficitaire de 21,6 M€ (- 44,6 M€ au BA 2021). Ce besoin de liquidités est couvert par l'emprunt qui sera *in fine* remboursé sur les revenus de la dotation non consommable attribuée par l'Etat au titre de cette opération.

Au titre des CPER, le solde budgétaire révisé est déficitaire de 0,63 M€ (+ 1,3 M€ au budget actualisé) du fait de décalages de trésorerie et se ventile entre le volet immobilier pour - 1,21 M€ et le volet recherche pour + 0,58 M€.

Enfin, les contrats de recherche (ANR, Europe et autres bailleurs) ouverts depuis l'exercice 2021 sont suivis en crédits fléchés afin d'isoler les impacts des décalages de trésorerie afférents et de mieux appréhender encore la trésorerie globalisée. Un solde budgétaire révisé de - 0,47 M€ est dégagé au titre de ces contrats et qui s'explique par des écarts entre les prévisions 2022 d'encaissements et de décaissements .

2. Les opérations pour compte de tiers

A ces variations de trésorerie liées aux opérations budgétaires, s'ajoutent les opérations pour compte de tiers.

Ces opérations correspondent notamment :

- ✓ Aux reversements dans le cadre de l'opération Campus (projet PEGE). Les recettes proviennent d'appels de fonds sur les intérêts intermédiaires et des financements extérieurs pour 750 k€ et des décaissements prévus pour 250 k€.
- ✓ Aux reversements à hauteur de 5,8 M€ et aux encaissements à hauteur de 6,7 M€ aux partenaires pour des contrats dont l'université est coordinatrice.
- ✓ Concernant le projet EPICUR, alliance reliant 8 partenaires de l'enseignement supérieur dans 6 pays européens, les décaissements et les encaissements sont prévus pour des montants identiques à hauteur de 1,6 M€.
- ✓ À l'aide à la mobilité internationale (AMI). Le ministère verse à l'Unistra une subvention annuelle de 500 k€ pour le paiement de bourses de mobilité aux étudiants. L'allocation d'Aide à la mobilité internationale (AMI) concerne les étudiants effectuant un stage ou des études à l'étranger. Les encaissements et décaissements sont comptabilisés sur un compte comptable spécifique dédié pour un montant identique (500 k€).
- ✓ Aux opérations relatives à la TVA collectée (8 M€) et à la TVA déductible (6,5 M€), imputées sur des comptes de tiers.

Ainsi, les opérations pour compte de tiers vont générer une variation positive de la trésorerie de **2,92 M€**.

3. La trésorerie

Cumulé au prélèvement sur la trésorerie lié aux opérations budgétaires, aux tirages d'emprunts (remboursement compris), la variation de trésorerie prévisionnelle de l'exercice 2022 est calculée à **-33,4 M€**.

Niveau prévisionnel de trésorerie au 01/01/2022 :	150 805 652
Variation 2022 liées aux opérations budgétaires	-40 153 806
Emprunt et rbt d'emprunt	3 800 000
Dépôts et cautionnements	2 000
Versements et encaissements pour compte de tiers	2 924 015
Niveau prévisionnel de trésorerie au 31/12/2022 :	117 377 862

Cette diminution prévisionnelle de la trésorerie, inscrite au budget initial à hauteur de 33,4 M€, se décompose en un prélèvement sur la trésorerie fléchée de 19,7 M€ et sur la trésorerie non fléchée de 13,7 M€.

Néanmoins, l'apport de liquidités à la trésorerie non fléchée est liée aux tirages d'emprunts dédiés à l'Opération Campus (dont les crédits budgétaires sont gérés en crédits fléchés au sens de la GBCP). Ainsi, en consolidant la trésorerie générée par l'emprunt (3,8 M€) à la trésorerie fléchée (- 19,7 M€), la trésorerie fléchée serait diminuée de 15,9 M€ et la trésorerie non fléchée serait diminuée de 17,5 M€.

Compte tenu de la position prévisionnelle de la trésorerie au 1^{er} janvier 2022, égale à celle évaluée à l'issue du BR de 2021, soit **150,80 M€**, le niveau prévisionnel de trésorerie à la fin de l'exercice 2022, diminué de **33,4 M€**, s'élèvera à **117,4 M€** (cf. plan de trésorerie – tableau 7).

III. Appréciation de la soutenabilité du budget

1. La situation patrimoniale de l'établissement

Budget actualisé 2022	Etablissement	SAIC	UOH	PUS	Université
Résultat Patrimonial	2 687 070,61	-227 000,00	1 000,00	-48 000,00	2 413 070,61
Capacité d'autofinancement	10 297 070,61	113 000,00	1 000,00	2 000,00	10 413 070,61
Variation du FDR	-2 497 917,49	0,00	0,00	0,00	-2 497 917,49

A l'issue de la dernière étape de la construction du budget initial, les recettes et dépenses de fonctionnement sont inscrites respectivement pour 546,59 M€ et 544,18 M€, ce qui permet de dégager un **résultat de fonctionnement prévisionnel de 2,41 M€** (cf. tableau 6).

Le résultat de l'établissement hors SADC est inscrit pour 2 687 k€ ; il se répartit entre 1 909 k€ dans les composantes, 704 k€ à la recherche, - 30 k€ dans les services communs et 104 k€ dans les services centraux.

Le Service des activités industrielles et commerciales (SAIC) et la Fondation des Presses universitaires de Strasbourg présentent des déficits prévisionnels de fonctionnement, respectivement de - 227 k€ et de - 48 k€, essentiellement liés à la prise en charge des amortissements pour le premier et des provisions pour le second. Enfin, l'UOH affiche un résultat légèrement excédentaire de 1 k€.

La **capacité d'autofinancement prévisionnelle est arrêtée à hauteur de 10,41 M€** ; elle est constituée du résultat de fonctionnement et d'écritures pour ordre à hauteur de 8 M€ (charge nette d'amortissement évaluée à 7,5 M€ et provisionnement net lié aux passifs à 0,5 M€).

Les prévisions d'investissements se montent à 71,97 M€. La capacité d'autofinancement et les recettes d'investissement prévues pour 59,06 M€ (dont 7,5 M€ provenant de l'emprunt) permettent de les financer à hauteur de 69,47 M€, le solde étant prélevé sur le fonds de roulement de l'établissement.

La **diminution prévisionnelle du fonds de roulement est ainsi de 2,50 M€**. Le prélèvement sur fonds de roulement résulte

- de la mise en place de la tranche 2022 du PPI autofinancé (- 6,11 M€),
- de l'emprunt programmé dans le cadre de l'Opération Campus pour un montant net de 3,80 M€ (tirages prévus à hauteur de 7,5 M€, diminués des annualités de remboursement du capital d'un total de 3,7 M€) qui abondera la part gagée du fonds de roulement de l'établissement,
- du décalage d'une recette dans le cadre d'un CPER Recherche (0,07 M€),
- du déséquilibre ponctuel de structures (- 0,34 M€),
- d'apurements de contrats de recherche (0,07 M€),
- d'un apport sur les contributions cumulées des partenaires Osiris (0,1 M€)

Le tableau ci-dessous explique de manière détaillée l'ensemble des opérations concourant à cette variation négative du fonds de roulement.

	Impact FDR BI 2022
Projets autofinancés au PPI	-6 106 007
Immobilier	-2 337 272
Report des AS sécurité et accessibilité	-506 891
Informatique-Numérique	-1 402 845
Equipement mobilier pédagogique et scientifique	-1 859 000
Emprunt	3 800 000
Tirage prévisionnel 2022	7 500 000
Remboursements en capital prév. 2021	-3 700 000
Variations prév. FDR gagé	71 378
CPER Recherche	71 378
Autres variations prév. FDR	-263 289
Composantes	-271 929
Recherche	74 755
Apurements contrats	74 755
Reports IUF	0
Services communs	-168 115
Services centraux	102 000
Variation prév. FDR Etab. principal	-2 497 917
Variation prévisionnelle FDR SAIC	0
Variation prévisionnelle FDR UOH	0
Variation prévisionnelle FDR PUS	0
Variation prévisionnelle FDR UNISTRA	-2 497 917
Variation prév. FDR liée à l'emprunt	3 800 000
Variation prév. FDR hors emprunt	-6 297 917
Variation prévisionnelle FDR UNISTRA	-2 497 917

➤ **Prélèvement sur le fonds de roulement relatif à la tranche 2022 du PPI autofinancé de 6,1 M€**

Les principales opérations financées sont l'équipement du Studium (1,41 M€), la rénovation de l'amphithéâtre Gerhardt de la Faculté de pharmacie (0,86 M€), le renouvellement de 4 liaisons du réseau Rarest (0,5 M€) et la mise aux normes informatiques de l'Institut d'anatomie (0,3 M€). Le détail de ces opérations figure en annexe.

➤ **Apport au fonds de roulement généré par l'emprunt Opération Campus de 3,8 M€**

Les prévisions sont construites sur la base d'un dernier tirage d'emprunt auprès de la BEI en 2022 de 7,5 M€ pour le nouveau Centre sportif universitaire (CSU) et le Musée zoologique. Les remboursements en capital évalués pour l'année 2022 se montent à 3,7 M€.

➤ **Autres variations générant un prélèvement sur le fonds de roulement de 0,2 M€**

Le fonds de roulement est mobilisé pour équilibrer le budget de l'IEEF (0,27 M€) et du SFC (0,17 M€). A l'inverse, un apport est généré par un CPER Recherche (0,07 M€) du fait de la notification tardive d'un financement FEDER conduisant à comptabiliser la recette une fois les dépenses réalisées, par des apurements de contrats de recherche (0,07 M€) dont le solde est supérieur aux avances mises en place et par la mise en réserve d'une partie des contributions des partenaires Osiris (0,1 M€).

2. Les opérations pluriannuelles

La programmation budgétaire des opérations pluriannuelles est décrite de manière détaillée dans les tableaux budgétaires 9 et 10.

L'ensemble des opérations pluriannuelles programmées représente un montant global de 546,5 M€. Sur ce total, 503,3 M€ proviennent de financements extérieurs et 43,2 M€ d'autofinancement soit sur les moyens annuels, soit sur le fonds de roulement.

Dans le budget initial 2022, les autorisations d'engagement de l'année s'élèvent à 58,59 M€, les crédits de paiement à 76,05 M€ et les prévisions de recettes encaissables à 44,53 M€. L'impact de ces opérations sur le solde budgétaire prévisionnel 2022 de l'établissement est ainsi négatif de 31,52 M€.

Focus sur les contrats de recherche et de formation

➤ Contrats de recherche

Au budget initial 2022, le montant contractuel des contrats de recherche actifs représente 103,650 M€ qui se détaillent en :

- 32,477 M€ (31,3 %) de contrats européens,
- 31,557 M€ (30,4 %) de contrats financés par l'ANR,
- 19,255 M€ (18,6 %) de contrats financés par les investissements d'avenir (PIA2/PIA3).
- 16,784 M€ (16,2 %) de contrats financés par divers bailleurs nationaux,
- 3,577 M€ (3,5 %) de contrats financés par des partenaires de l'Idex (Equipex notamment),

Ce montant représente le cumul des contrats qui sont ouverts annuellement. Le montant des contrats de recherche actifs était de 101,52 M€ au budget actualisé 2021, ce qui traduit une augmentation de l'activité contractuelle de 2,13 M€ correspondant aux financements de nouveaux projets ou à des compléments de contrats déjà en cours.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des attributions des nouveaux contrats de recherche à l'université depuis 2015 (à noter que les contrats du PIA 3 relevant du périmètre recherche ont été intégrés dans ces tableaux récapitulatifs).

Nombre de contrats	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (en cours)
Contrats ANR	19	17	17	25	26	32	38
Contrats UE	9	13	13	17	23	19	7
Contrats PIA 3	0	0	0	4	0	3	2
Autres contrats	38	50	50	50	44	48	38
Total	66	80	80	96	93	102	85

Montants contract. (M€)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (en cours)
Contrats ANR	2,5	2,6	4,6	4,2	4,1	5,9	6,5
Contrats UE	4,1	8,3	5,9	6,8	7,0	7,6	0,9
Contrats PIA 3	0,0	0,0	0,0	18,0	0,0	1,3	0,0
Autres contrats	2,1	2,3	2,1	2,3	3,2	4,7	1,5
Total	8,7	13,2	12,6	31,3	14,3	19,5	8,9

➤ Contrats de formation

Au budget initial 2022, les contrats de formation actifs représentent un montant contractuel de 30,955 M€ qui se détaillent en :

- 24,839 M€ (80,2 %) de financement Investissements d'avenir,
- 2,547 M€ (8,2%) de financements européens,
- 2,216 M€ (7,2 %) de financements des collectivités territoriales,
- 1,353 M€ (4,4 %) d'autres financements.

Ce montant représente le cumul des contrats de formation qui sont ouverts et actifs. En comparaison du budget actualisé 2021 (25,061 M€), l'activité contractuelle connaît une hausse de 5,893 M€ qui s'explique par :

- l'achèvement de sept projets pour un montant global de 0,931 M€,
- des modifications de montants sur certains contrats avec une baisse totale de 0,175 M€,
- l'ajout d'un nouveau contrats ANR PIA 3 (OPUS) pour 7 M€.

La programmation des contrats de formation est la suivante :

Financiers	Exercice 2021 et ant.		Exercice 2022		Exercice 2023 et +		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Collectivités territoriales	2 172 546	2 172 546	36 805	36 805	7 000	7 000	2 216 351	2 216 351
Financements européens	1 115 443	1 115 445	910 412	910 410	520 788	520 788	2 546 642	2 546 642
Investissements d'Avenir	3 828 182	3 503 182	2 693 190	3 018 190	18 317 479	18 317 479	24 838 851	24 838 851
Autres	682 909	682 909	408 767	408 767	261 803	261 803	1 353 479	1 353 479
Total	7 799 079	7 474 081	4 049 174	4 374 172	19 107 070	19 107 070	30 955 323	30 955 323

Financiers	Exercice 2021 et ant.	Exercice 2022	Exercice 2023 et +	Total
Collectivités territoriales	1 531 985	289 957	30 000	1 851 942
Financements européens	1 184 140	628 020	734 482	2 546 642
Investissements d'Avenir	6 360 481	3 475 972	15 002 398	24 838 851
Autres	717 734	347 445	288 300	1 353 479
Total	9 794 340	4 741 394	16 055 180	30 590 914

Focus sur les contrats de Plan Etat-Région

➤ CPER Recherche

4 projets relèvent de cette catégorie :

- CPER Alsacalcul pour un montant de 4,35 M€,
- CPER Alsacalcul-Neige pour un montant de 0,335 M€,
- CPER I2MT (Imagerie in vivo multimodale translationnelle) pour un montant de 1,75 M€,
- CPER Alsace Aval Sentinelle pour un montant de 0,50 M€.

Pour ces quatre projets, 335 k€ sont inscrits en crédits de paiement (les autorisations d'engagement ayant été entièrement consommées) et 990 k€ en recettes encaissables.

Ainsi, le solde budgétaire est excédentaire de 655 M€.

➤ CPER Immobilier

Dans ce cadre, l'établissement assure la maîtrise d'ouvrage de 4 projets immobiliers qui sont ainsi programmés au budget :

- La construction du CRBS pour un montant de 39,7 M€ financé par le CPER (27,5 M€ au titre de 2007-2013 et 1,1 M€ au titre de 2015-2020), l'Opération Campus (2,8 M€) et l'établissement (8,3 M€).

- La seconde tranche de restructuration des laboratoires de recherche en chimie au sein de l'Institut Le Bel pour un total de 6 M€ inscrits au CPER 2015-2020.
- Le volet immobilier du projet I2MT relatif à la réhabilitation de l'Institut de physique biologique (IPB) pour un montant de 2,35 M€ dont 0,9 M€ de fonds européens.
- L'aménagement du Campus d'Illkirch pour un budget de 1,3 M€ intégralement financé par l'Etat dans le cadre du CPER.

Les autorisations d'engagement inscrites au titre des CPER Immobiliers se montent à 1,2 M€ et les crédits de paiement à 3,4 M€. Les principaux paiements programmés concernent la construction du CRBS (2,4 M€) et le projet Campus d'Illkirch (0,7 M€). Les recettes encaissables afférentes sont prévues à hauteur de 2,2 M€. Ainsi, le solde budgétaire de ces opérations est déficitaire (- 1,2 M€).

Opérations	AE	CP
CPER Construction du CRBS	370 000	2 383 470
CPER Rénovation laboratoires Le Bel tranche 2	0	0
CPER I2MT réhabilitation secteur recherche IPB	0	316 000
CPER Campus Illkirch	780 020	713 056
CPER Immobilier	1 150 020	3 412 526
CPER RE1 ALSACALCUL	0	335 000
CPER RE5 I2MT	0	0
CPER RE7 ALSACE-AVAL-SENTINELLE	0	0
CPER Recherche	0	335 000
Total CPER	1 150 020	3 747 526

Focus sur l'Opération Campus

Les opérations immobilières inscrites dans le cadre de l'Opération Campus font l'objet d'une annexe spécifique et sont également reprises dans le tableau 9 des opérations pluriannuelles, ce qui en permet une lecture individuelle.

La programmation pluriannuelle de ces opérations conduit à inscrire les montants suivants sur l'exercice 2022.

Les autorisations d'engagement représentent 33,3 M€, les engagements juridiques les plus importants devant être pris au courant de l'année 2022 concernent les opérations de construction du Centre sportif universitaire (16,4 M€) et de rénovation énergétique du bâtiment Géologie (5,3 M€).

Les crédits de paiement se montent à 41,4 M€, les décaissements les plus importants sont programmés pour les opérations G2EI Manufacture (6,6 M€), Centre sportif (5,3 M€), rénovation énergétique de l'UFR de Math-Info (4 M€) et Planétarium (3,6 M€).

Les recettes encaissables sont prévues pour 19,7 M€, dont 15,1 M€ au titre des revenus de la dotation, les autres recettes provenant des collectivités locales et d'autres subventions de l'Etat (intérêts intermédiaires).

Le solde budgétaire annuel est négatif de 21,7 M€ (décaissements supérieurs aux encaissements). Il est prévu de couvrir ce besoin de trésorerie par une consommation des emprunts réalisés à cet effet de 93,6 M€.

Opérations	AE	CP
Centre sportif universitaire	16 397 732	5 300 000
Studium	1 820 000	3 050 000
Séparation tour de chimie	100 000	1 250 000
Rénovation énergétique Patio	24 887	2 570 000
Rénovation énergétique Math	724 562	4 010 971
Géologie	5 315 500	2 304 500
Planétarium	788 467	3 597 198
Musée zoologique	949 893	4 720 348
G2EI Manufacture	905 316	6 765 295
GER Insectarium	2 972 219	2 972 219
Autres opérations Campus	3 338 815	4 825 737
Total	33 337 391	41 366 269

Focus sur les autres opérations

Le montant global des opérations inscrites au PPI de l'établissement représente 102 M€, comprenant un besoin d'autofinancement de 52,2 M€ et l'affectation dans le fonds de roulement de 2,1 M€ de recettes spécifiques perçues les années précédentes.

Sur ces 52,2 M€, le financement validé se monte à 31,05 M€ et recouvre :

- le montant consommé prévisionnel à la clôture 2021 pour 23,5 M€ (tenant compte de l'hypothèse que les inscriptions prévisionnelles 2021 sont intégralement consommées),
- la tranche 2022 de 6,1 M€ qui a été légèrement révisée depuis le budget rectificatif de 2021 pour tenir compte des reprogrammations intervenues depuis,
- la tranche 2023 de 1,4 M€.

Les reports de la part non consommée de la tranche 2021 feront l'objet d'une reprogrammation au budget rectificatif 2022. Le PPI autofinancé est détaillé en annexe.

➤ Les autres opérations immobilières et équipements

Elles comprennent :

- les actions spécifiques de mise en sécurité et en accessibilité financées par l'Etat et, selon les cas, abondées par l'établissement,
- les opérations immobilières, soit autofinancées et inscrites au programme pluriannuel d'investissement de l'établissement, soit bénéficiant de financements spécifiques,
- les premiers équipements, autofinancés au PPI et/ou disposant de financements dédiés,
- les opérations spécifiques au plan de relance.

En effet, dans le cadre du Plan de relance, le gouvernement a lancé deux appels à projets dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments publics. L'université a ainsi perçu un financement total de 6,9 M€ répartis sur 8 opérations.

Le total de ces opérations immobilières et d'équipements s'élève globalement à 32,3 M€ dont 18,9 M€ sont autofinancés (11,9 M€ sur fonds de roulement inscrits au PPI autofinancé).

La programmation mise en place conduit à inscrire 3,7 M€ en AE et 9,1 M€ en CP dont :

- 0,9 M€ en AE et 1,4 M€ en CP au titre du projet CTA Pharmacie financé par le Plan de relance,
- 0,6 M€ en AE et 1,4 M€ en CP au titre du projet CTA Chimie financé par le Plan de relance,
- 0,3 M€ en AE et 0,9 en CP au titre des fenêtres de l'Aile A de la Faculté de pharmacie financé par le Plan de relance,

- 1,4 M€ en CP au titre du premier équipement du Studium (PPI).

Le solde budgétaire annuel est négatif de 4 M€ du fait du financement sur le fonds de roulement.

➤ **Les opérations du domaine informatique et numérique**

Ces opérations représentent globalement 9,4 M€ résultant de la révision du PPI autofinancé.

Les AE sont portées à 0,4 M€ principalement au titre des opérations de mise aux normes informatiques anatomie (250 k€), des équipements informatiques de la Manufacture (120 k€) et d'étude de téléphonie (40 k€).

Les CP se montent à 1,4 M€ les décaissements les plus importants sont programmés sur les opérations suivantes : Rarest (500 k€), mise aux normes informatiques de l'Institut d'anatomie (300 k€) et équipement du Data centre (294 k€).

Aucune prévision d'encaissement n'étant prévue, le solde budgétaire prévisionnel de ces opérations est ainsi négatif de 1,4 M€.

➤ **Convention de site**

Le volet de la convention de site porté par le Service des bibliothèques universitaires représente 1,5 M€ entièrement financés par des entités externes. Il était prévu qu'il arrive à son terme en 2018, mais les opérations du Schéma directeur de la documentation « Alsace » se poursuivront sur la durée du contrat quinquennal de site en cours, en utilisant notamment le solde des crédits alloués à ce titre sur la période 2013/2017. Rien n'est inscrit à ce titre au budget initial mais des reports de crédits devraient intervenir au budget rectificatif 2022 afin de solder définitivement cette opération.

Tableau 1
Autorisations d'emplois

			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 800		1 800
		CDI	22	50	72
	Non permanents	CDD	808	444	1 252
S/total EC			2 630	494	3 124
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-
BIATSS	Permanents	Titulaires	1 493		1 493
		CDI	128	163	291
	Non permanents	CDD	341	629	970
S/total Biatss			1 962	792	2 754
Totaux			4 592	1 286	5 878
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			4 592		Plafond global des emplois voté par le CA

Tableau 2

Autorisations budgétaires UNISTRA

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses						
	AE BI 2021	AE BA 2021	AE BI 2022	CP BI 2021	CP BA 2021	CP BI 2022
Personnel	382 635 847,07	388 235 576,31	393 514 277,20	382 635 847,07	388 235 576,31	393 514 277,20
<i>dont contributions employeur</i>	98 370 000,00	98 370 217,00	98 322 136,00	98 370 000,00	98 370 217,00	98 322 136,00
Fonctionnement	106 638 083,90	101 731 496,32	99 183 931,39	106 181 698,39	101 743 390,68	98 480 501,84
Investissement	75 444 832,29	56 476 055,96	55 284 635,26	84 162 334,67	60 649 906,28	68 237 225,80
TOTAL DES DÉPENSES	564 718 763,26	546 443 128,59	547 982 843,85	572 979 880,13	550 628 873,27	560 232 004,84
Solde budgétaire (excédent)						

Recettes			
	RE BI 2021	RE BA 2021	RE BI 2022
Recettes globalisées	458 453 829,14	459 547 834,24	455 008 387,71
Subvention pour charges de service public	345 528 047,00	350 321 526,00	353 863 458,00
Autres financements de l'Etat	12 349 715,50	10 312 372,64	8 784 939,98
Fiscalité affectée	3 086 400,00	3 086 400,00	3 091 000,00
Autres financements publics	21 808 225,17	19 748 690,82	14 022 487,35
Recettes propres	75 681 441,47	76 078 844,78	75 246 502,38
Recettes fléchées	62 129 674,36	72 270 935,58	65 069 810,95
Financements de l'Etat fléchés	50 394 028,36	53 466 260,61	55 457 773,43
Autres financements publics fléchés	11 535 646,00	15 451 856,39	9 208 371,27
Recettes propres fléchées	200 000,00	3 352 818,58	403 666,25
TOTAL DES RECETTES	520 583 503,50	531 818 769,82	520 078 198,66
Solde budgétaire (déficit)	52 396 376,63	18 810 103,45	40 153 806,18

Tableau 3
DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE
UNISTRA

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors étudiants	385 944 401,20	385 944 401,20	97 882 495,39	97 184 662,84	54 637 535,26	67 590 125,80	538 464 431,85	550 719 189,84
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	81 745 766,83	81 745 766,83	5 733 903,34	5 703 029,36	2 277 496,00	2 277 496,00	89 757 166,17	89 726 292,19
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	72 980 786,87	72 980 786,87	11 248 055,75	11 254 099,75	2 774 858,00	2 257 628,00	87 003 700,62	86 492 514,62
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	6 091 814,00	6 091 814,00	206 839,00	206 839,00	9 000,00	9 000,00	6 307 653,00	6 307 653,00
D105 - Bibliothèques et documentation	7 037 686,00	7 037 686,00	3 168 941,00	3 168 941,00	32 900,00	1 441 900,00	10 239 527,00	11 648 527,00
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	41 399 748,19	41 399 748,19	3 721 809,55	3 652 810,23	393 054,63	396 021,65	45 514 612,37	45 448 580,07
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	20 667 748,34	20 667 748,34	1 234 112,09	1 222 898,20	313 802,01	346 585,69	22 215 662,44	22 237 232,23
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	37 262 032,26	37 262 032,26	4 083 477,45	4 103 469,55	681 895,00	681 959,08	42 027 404,71	42 047 460,89
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	86 046,00	86 046,00	-	-	86 046,00	86 046,00
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	5 967 471,00	5 967 471,00	347 352,99	347 352,99	113 637,01	113 637,01	6 428 461,00	6 428 461,00
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	25 382 577,34	25 382 577,34	1 702 370,64	1 693 994,60	242 790,00	242 790,00	27 327 737,98	27 319 361,94
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	28 754 750,63	28 754 750,63	4 921 552,86	4 921 552,86	1 779 523,00	1 779 523,00	35 455 826,49	35 455 826,49
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 261 021,74	1 261 021,74	1 862 434,00	1 951 434,00	89 000,00	331 500,00	3 212 455,74	3 543 955,74
D114 - Immobilier	10 738 065,00	10 738 065,00	25 630 488,23	24 959 595,69	41 033 143,17	51 488 483,78	77 401 696,40	87 186 144,47
D115 - Pilotage et support	46 654 933,00	46 654 933,00	33 935 112,49	33 912 599,61	4 896 436,44	6 223 601,59	85 486 481,93	86 791 134,20
Étudiants	7 569 876,00	7 569 876,00	1 301 436,00	1 295 839,00	647 100,00	647 100,00	9 518 412,00	9 512 815,00
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	105 950,00	105 950,00	-	-	105 950,00	105 950,00
D202 - Aides indirectes	6 404 892,00	6 404 892,00	692 566,00	692 800,00	51 000,00	51 000,00	7 148 458,00	7 148 692,00
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 164 984,00	1 164 984,00	502 920,00	497 089,00	596 100,00	596 100,00	2 264 004,00	2 258 173,00
Total	393 514 277,20	393 514 277,20	99 183 931,39	98 480 501,84	55 284 635,26	68 237 225,80	547 982 843,85	560 232 004,84

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau 3
DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE
UNISTRA

Tableau des recettes par origine

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	SCSP	Autres financement de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financement publics	Recettes propres	Financements de l'Etat	Autres financement publics	Recettes propres	
Subvention pour charges de service public	353 863 458,00								353 863 458,00
Droits d'inscription					8 468 514,00				8 468 514,00
Formation continue, diplômes propres et VAE					26 303 340,00				26 303 340,00
Taxe d'apprentissage					927 541,00				927 541,00
Contrats et prestations de recherche hors ANR					48 000,00				48 000,00
Valorisation					2 561 600,00				2 561 600,00
ANR investissements d'avenir						50 576 720,77			50 576 720,77
ANR hors investissements d'avenir		3 821 891,36				2 423 052,66			6 244 944,02
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				3 525 500,18			980 602,00		4 506 102,18
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				4 728 486,68			4 878 520,01		9 607 006,69
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		4 963 048,62		5 768 500,49	2 124 306,00	2 458 000,00	3 349 249,26	242 666,25	18 905 770,62
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					31 392,00				31 392,00
Autres recettes			3 091 000,00		34 781 809,38			161 000,00	38 033 809,38
Total	353 863 458,00	8 784 939,98	3 091 000,00	14 022 487,35	75 246 502,38	55 457 773,43	9 208 371,27	403 666,25	520 078 198,66
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									40 153 806,18

Tableau 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)	BI 2021	BA 2021	BI 2022	BI 2022	BA 2021	BI 2021	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit)	52 396 377	18 810 102	40 153 806				Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	<i>52 217 642</i>	<i>17 700 116</i>	<i>39 483 226</i>				<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	<i>171 549</i>	<i>1 006 917</i>	<i>656 526</i>				<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire UOH</i>	<i>7 185</i>			157 445	46 631		<i>dont solde budgétaire UOH</i>
<i>dont solde budgétaire PUS</i>		149 700	171 500				<i>dont solde budgétaire PUS</i>
Emprunts : remboursements en capital	4 100 000	3 400 000	3 700 000	7 500 000	6 310 000	25 000 000	Emprunts : encaissements en capital
Prêts : remboursements en capital	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	Prêts : encaissements en capital
Dépôts et cautionnements	9 000	9 000	10 000	12 000	10 000	10 000	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	10 603 417	13 667 329	14 702 458	17 626 474	18 497 556	10 999 072	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		200 000			4 811 597		Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	67 138 794	36 116 432	58 596 265	25 168 474	29 659 154	36 039 072	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation positive de trésorerie				33 427 791	6 457 278	31 099 722	Variation négative de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>				19 724 337	6 626 219	42 003 446	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>10 903 725</i>	<i>168 940</i>		13 703 454			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	67 138 794	36 116 432	58 596 265	58 596 265	36 116 432	67 138 794	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
	CAMPUS (PEGE)	250 000,00	750 000,00
	EPICUR	1 650 467,00	1 650 467,00
	AUTRES OPERATIONS (REVERSEMENTS CONTRATS)	5 800 000,00	6 700 000,00
	AIDE A LA MOBILITE (AMI)	500 000,00	500 000,00
	TVA	6 501 991,38	8 026 006,70
		14 702 458,38	17 626 473,70
			2 924 015,32

Tableau 6
Situation patrimoniale - UNISTRA AVEC SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	BA 2021	BI 2022	PRODUITS	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Personnel	382 635 847,07	388 808 423,31	393 514 277,20	Subventions pour charge de service public	345 528 047,00	350 321 526,00	353 863 458,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>98 370 000,00</i>	<i>98 370 217,00</i>	<i>98 322 136,00</i>	Fiscalité affectée	3 086 400,00	3 086 400,00	3 091 000,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	147 634 159,30	147 153 985,81	150 661 199,03	Autres subventions	74 163 452,42	74 565 072,60	69 878 887,43
				Autres produits	110 130 452,87	114 222 023,91	119 755 201,41
TOTAL DES CHARGES (1)	530 270 006,37	535 962 409,12	544 175 476,23	TOTAL DES PRODUITS (2)	532 908 352,29	542 195 022,51	546 588 546,84
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 638 345,92	6 232 613,39	2 413 070,61	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	532 908 352,29	542 195 022,51	546 588 546,84	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	532 908 352,29	542 195 022,51	546 588 546,84

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 638 345,92	6 232 613,39	2 413 070,61
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40 400 000,00	43 103 530,15	44 500 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	12 000,00	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	33 200 000,00	33 200 000,00	36 500 000,00
= CAF ou IAF**	9 838 345,92	16 124 143,54	10 413 070,61

** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	BA 2021	BI 2022	RESSOURCES	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	9 838 345,92	16 124 143,54	10 413 070,61
Investissements	84 112 305,36	55 805 448,13	68 234 258,75	Financement de l'actif par l'État	6 180 796,47	3 064 683,33	7 341 343,66
				Autres ressources	62 589 139,04	34 284 194,20	44 179 926,99
Remboursement des dettes financières	4 100 000,00	3 400 000,00	3 700 000,00	Augmentation des dettes financières	25 000 000,00	6 310 000,00	7 500 000,00
Prêts : remboursements en capital	30 000,00	30 000,00	30 000,00	Prêts : encaissements en capital	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Dépôts et cautionnements	9 000,00	9 000,00	10 000,00	Dépôts et cautionnements	10 000,00	10 000,00	12 000,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	88 251 305,36	59 244 448,13	71 974 258,75	TOTAL DES RESSOURCES (6)	103 648 281,43	59 823 021,07	69 476 341,26
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	15 396 976,07	578 572,94	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-	2 497 917,49

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI 2021	BA 2021	BI 2022
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : Apport (7) ou Prélèvement (8)	15 396 976,07	578 572,94	-2 497 917,49
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	46 496 697,92	7 035 851,71	30 929 873,37
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)	-31 099 721,85	-6 457 278,77	-33 427 790,86
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	129 297 531,16	133 813 015,55	131 315 098,06
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	38 228 310,94	-16 992 636,93	13 937 236,44
Niveau de la TRESORERIE	91 069 220,22	150 805 652,48	117 377 861,62

Tableau 7
Plan de trésorerie BI 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle		
SOLDE INITIAL (début de mois)	150 805 652,48	204 261 521,58	174 592 579,58	133 255 446,46	192 055 906,56	155 288 862,56	116 522 298,24	216 830 316,84	181 239 810,84	143 200 091,10	111 954 728,38	126 838 868,38			
<i>dont placements</i>															
ENCAISSEMENTS															
Recettes budgétaires globalisées	90 761 864,50	8 308 000,00	3 250 000,00	95 465 864,50	4 400 000,00	2 729 000,00	128 122 000,00	2 300 000,00	9 350 000,00	7 938 000,00	61 381 729,00	41 001 929,71	455 008 387,71		
Subvention pour charges de service public	88 465 864,50			88 465 864,50			123 000 000,00				53 931 729,00		353 863 458,00		
Autres financements de l'Etat	30 000,00	600 000,00	100 000,00	850 000,00	100 000,00	129 000,00	250 000,00	250 000,00	1 100 000,00	925 000,00	450 000,00	4 000 939,98	8 784 939,98		
Fiscalité affectée	20 000,00	8 000,00							2 100 000,00	13 000,00			3 091 000,00		
Autres financements publics	300 000,00	700 000,00	650 000,00	650 000,00	300 000,00	300 000,00	2 372 000,00	50 000,00	650 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	6 050 487,35	14 022 487,35		
Recettes propres	1 946 000,00	7 000 000,00	2 500 000,00	5 500 000,00	4 000 000,00	2 300 000,00	2 500 000,00	2 000 000,00	5 500 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	30 000 502,38	75 246 502,38		
Recettes budgétaires fléchées	6 711 972,60	2 510 000,00	10 000,00	11 461 972,60	400 000,00	5 010 000,00	8 811 972,60	10 000,00	2 510 000,00	12 461 972,60	4 510 000,00	10 661 920,55	65 069 810,95		
Financements de l'Etat fléchés	6 451 972,60	2 500 000,00	-	11 451 972,60	-	5 000 000,00	8 451 972,60	-	2 000 000,00	7 951 972,60	4 500 000,00	7 149 883,03	55 457 773,43		
Autres financements publics fléchés	250 000,00				400 000,00		350 000,00		500 000,00	4 500 000,00		3 208 371,27	9 208 371,27		
Recettes propres fléchées	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	303 666,25	403 666,25		
Opérations non budgétaires	-	-	-	2 000,00	-	4 500,00	7 500 000,00	-	3 500,00	1 400,00	600,00	30 000,00	7 542 000,00		
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	7 500 000,00	-	-	-	-	-	7 500 000,00		
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 000,00	30 000,00		
Dépôts et cautionnements	-	-	-	2 000,00	-	4 500,00	-	-	3 500,00	1 400,00	600,00	-	12 000,00		
Opérations gérées en compte de tiers	578 240,00	1 780 400,00	900 400,00	1 020 400,00	2 160 000,00	1 142 400,00	1 750 867,00	580 400,00	2 220 400,00	740 400,00	1 040 400,00	3 712 166,70	17 626 473,70		
TVA encaissée	78 240,00	780 400,00	100 400,00	220 400,00	1 660 000,00	92 400,00	100 400,00	80 400,00	1 720 400,00	240 400,00	240 400,00	2 712 166,70	8 026 006,70		
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	500 000,00	1 000 000,00	800 000,00	800 000,00	500 000,00	1 050 000,00	1 650 467,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	800 000,00	1 000 000,00	9 600 467,00		
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
TOTAL	98 052 077,10	12 598 400,00	4 160 400,00	107 950 237,10	6 960 000,00	8 885 900,00	146 184 839,60	2 890 400,00	14 083 900,00	21 141 772,60	66 932 729,00	55 406 016,96	545 246 672,36		
DECAISSEMENTS															
Enveloppes hors recettes fléchées	39 343 064,00	36 802 702,00	38 727 927,00	38 538 665,00	36 879 293,00	40 080 913,00	38 876 817,00	34 160 114,00	38 794 344,00	42 825 691,00	42 460 351,00	47 947 976,22	475 437 857,22		
Personnel	31 043 064,00	29 702 702,00	30 727 927,00	30 538 665,00	29 979 293,00	31 080 913,00	31 976 817,00	32 560 114,00	30 295 344,00	34 225 691,00	33 761 351,00	32 947 236,07	378 839 117,07		
Fonctionnement	6 200 000,00	6 100 000,00	6 500 000,00	6 100 000,00	5 500 000,00	6 500 000,00	6 100 000,00	1 200 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00	6 099 000,00	12 000 003,17	74 699 003,17		
Investissement	2 100 000,00	1 000 000,00	1 500 000,00	1 900 000,00	1 400 000,00	2 500 000,00	800 000,00	400 000,00	2 299 000,00	2 400 000,00	2 600 000,00	3 000 736,98	21 899 736,98		
Dépenses sur recettes fléchées	4 402 144,00	4 650 240,00	5 189 941,00	9 182 612,00	5 460 951,00	5 103 612,00	6 138 304,00	3 760 892,00	11 673 190,00	8 125 392,00	7 207 410,00	13 899 459,62	84 794 147,62		
Personnel	1 202 144,00	1 150 240,00	1 189 941,00	1 182 612,00	1 160 951,00	1 203 612,00	1 238 304,00	1 260 892,00	1 173 190,00	1 325 392,00	1 307 410,00	1 280 472,13	14 675 160,13		
Fonctionnement	1 200 000,00	1 200 000,00	1 300 000,00	5 000 000,00	1 200 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	500 000,00	5 000 000,00	1 300 000,00	2 200 000,00	2 281 498,67	23 781 498,67		
Investissement	2 000 000,00	2 300 000,00	2 700 000,00	3 000 000,00	3 100 000,00	2 600 000,00	3 600 000,00	2 000 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00	3 700 000,00	10 337 488,82	46 337 488,82		
Opérations non budgétaires	2 500,00	1 000,00	711 665,12	4 500,00	-	1 064 839,32	1 500,00	-	815 124,74	435 452,32	11 000,00	692 418,50	3 740 000,00		
Emprunts : remboursements en capital			707 165,12			1 064 839,32			812 124,74	427 952,32		687 918,50	3 700 000,00		
Prêts : décaissements en capital	2 500,00		4 500,00	4 500,00			1 500,00			4 500,00	8 000,00	4 500,00	30 000,00		
Dépôts et cautionnements		1 000,00							3 000,00		3 000,00		10 000,00		
Opérations gérées en compte de tiers	848 500,00	813 400,00	868 000,00	1 424 000,00	1 386 800,00	1 403 100,00	860 200,00	559 900,00	840 961,00	1 000 600,00	2 369 828,00	2 327 169,38	14 702 458,38		
TVA décaissée	448 500,00	413 400,00	468 000,00	624 000,00	436 800,00	503 100,00	460 200,00	159 900,00	740 961,00	600 600,00	569 361,00	1 077 169,38	6 501 991,38		
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	400 000,00	400 000,00	400 000,00	800 000,00	950 000,00	900 000,00	400 000,00	400 000,00	100 000,00	400 000,00	1 800 467,00	1 250 000,00	8 200 467,00		
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
TOTAL	44 596 208,00	42 267 342,00	45 497 533,12	49 149 777,00	43 727 044,00	47 652 464,32	45 876 821,00	38 480 906,00	52 123 619,74	52 387 135,32	52 048 589,00	64 867 023,72	578 674 463,22		
SOLDE DU MOIS	53 455 869,10	- 29 668 942,00	- 41 337 133,12	58 800 460,10	- 36 767 044,00	- 38 766 564,32	100 308 018,60	- 35 590 506,00	- 38 039 719,74	- 31 245 362,72	14 884 140,00	- 9 461 006,76	- 33 427 790,86		
SOLDE CUMULE	204 261 521,58	174 592 579,58	133 255 446,46	192 055 906,56	155 288 862,56	116 522 298,24	216 830 316,84	181 239 810,84	143 200 091,10	111 954 728,38	126 838 868,38	117 377 861,62			
													<i>dont trésorerie fléchée</i>	-19 724 336,67	
														<i>dont trésorerie non fléchée</i>	-20 429 469,51
														<i>dont trésorerie sur op. non budgétaire</i>	3 802 000,00
														<i>dont trésorerie sur op. gérées en compte de tiers</i>	2 924 015,32
														<i>Variation de trésorerie</i>	-33 427 790,86

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées (CPER / Investissement d'Avenir / Plan Campus / Contrats depuis 2021)

	Antérieures à 2022	2022	2023	2024	2025 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		-11 862 606	-35 742 002	-54 896 976	10 146 118	0
Recettes fléchées (b)	438 702 693	65 069 811	52 611 905	136 644 921	124 235 615	817 264 944
Financements de l'État fléchés	360 272 535	55 457 773	48 342 008	135 187 100	124 044 930	723 304 347
Autres financements publics fléchés	74 395 633	9 208 371	4 191 884	1 367 903	189 480	89 353 271
Recettes propres fléchées	4 034 525	403 666	78 013	89 918	1 204	4 607 326
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	443 133 356	84 794 148	69 026 125	68 455 073	121 945 628	787 354 329
Personnel						
AE=CP	76 336 766	14 675 160	13 803 596	21 862 245	44 039 735	170 717 503
Fonctionnement						
AE	114 853 542	23 280 371	24 799 145	33 537 024	65 769 947	262 240 029
CP	113 522 284	23 781 499	24 866 494	33 800 531	65 769 947	261 740 755
Investissement						
AE	293 836 640	35 856 312	9 061 037	4 762 520	12 221 500	355 738 009
CP	253 274 305	46 337 489	30 356 035	12 792 297	12 135 945	354 896 071
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-4 430 663	-19 724 337	-16 414 220	68 189 848	2 289 987	29 910 615

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées sur crédits globalisés (d)	14 732 088	163 487	640 865	234 865	1 174 325	16 945 629
Campus	4 515 329	0	406 000	0	0	4 921 329
CPER Immobilier	6 011 902	0	0	0	0	6 011 902
CPER Recherche	90 785	-71 378	0	0	0	19 406
Idex établissement	629 038	234 865	234 865	234 865	1 174 325	2 507 958
Autres Investissements d'avenir	3 485 033	0	0	0	0	3 485 033
Contrats A, E, S depuis 2021	0	0	0	0	0	0
Financement de dépenses globalisées sur recettes fléchées (e)	22 164 031	4 318 545	3 381 619	3 381 619	13 610 430	46 856 245
Campus	0	0	0	0	0	0
CPER Immobilier	0	0	0	0	0	0
CPER Recherche	0	0	0	0	0	0
Idex établissement	22 164 031	4 181 619	3 381 619	3 381 619	13 610 430	46 719 319
Autres Investissements d'avenir	0	0	0	0	0	0
Contrats A, E, S depuis 2021	0	136 926	0	0	0	136 926
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (f)	0	0	0	0	0	0
Solde budgétaire révisé de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c) + (d) - (e) - (f)	-11 862 606	-23 879 396	-19 154 974	65 043 094	-10 146 118	0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e) - (f)	-11 862 606	-35 742 002	-54 896 976	10 146 118	0	0

Pour information, solde budgétaire globalisé révisé tenant compte des financements de dépenses fléchées sur recettes globalisées et de dépenses globalisées sur recettes fléchées

Solde budgétaire fléché révisé	-23 879 396
Solde budgétaire globalisé révisé	-16 274 411
Solde budgétaire de l'exercice	-40 153 806

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes		reste à engager	reste à payer s/ total opération
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)		
		(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)		
Contrats ANR Recherche	31 557 596	20 156 820	20 156 820	-	5 718 539	5 718 539	20 154 399	20 154 399	-	5 719 266	5 719 266	5 682 237	1 694	5 682 237	5 683 931
Contrats européens Recherche	32 476 831	23 257 029	23 257 029	-	5 369 923	5 369 923	23 240 047	23 240 047	-	5 376 450	5 376 450	3 849 879	10 455	3 849 879	3 860 334
Contrats Autres bailleurs Recherche	16 783 888	13 135 603	13 135 603	-	2 261 208	2 261 208	13 105 272	13 105 272	-	2 289 167	2 289 167	1 387 077	2 371	1 387 077	1 389 449
Contrats Idex Partenaires Recherche	3 576 489	3 446 146	3 446 146	-	123 124	123 124	3 446 146	3 446 146	-	123 124	123 124	7 220	-	7 220	7 220
Contrats PIA 3 - EUR	19 255 191	3 960 665	3 960 665	-	2 466 321	2 466 321	3 960 395	3 960 395	-	2 467 241	2 467 241	12 828 204	650	12 828 204	12 827 554
Total contrats de recherche	103 649 995	63 956 263	63 956 263	-	15 939 115	15 939 115	63 906 259	63 906 259	-	15 975 248	15 975 248	23 754 618	13 870	23 754 618	23 768 488
Op. 1															
Op. 2															
Op. 3															
Total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements collectivités territoriales	2 216 351	2 172 546	2 172 546	-	36 805	36 805	2 172 546	2 172 546	-	36 805	36 805	7 000	0	7 000	7 000
ESBS Pacte ingénieurs 2 phase 2	80 630	80 630	80 630	-	-	-	80 630	80 630	-	-	-	0	-	0	0
Telecom Physique Filière Informatique	747 038	747 038	747 038	-	-	-	747 038	747 038	-	-	-	-	-	-	-
SVU REGION BRUIT Du TEMPS	10 000	5 000	5 000	-	5 000	5 000	5 000	5 000	-	5 000	5 000	-	-	-	-
IHA REGION USINE ECOLE INDUSTRIE DU FUTUR	488 617	483 528	483 528	-	5 089	5 089	483 528	483 528	-	5 089	5 089	0	0	0	0
ILL REGION POMGEC	316 466	314 750	314 750	-	1 716	1 716	314 750	314 750	-	1 716	1 716	-	-	-	-
ISC REGION BRASSERIUT	187 000	180 000	180 000	-	-	-	180 000	180 000	-	-	-	7 000	-	7 000	7 000
PHI REGION EMERA	103 205	103 205	103 205	-	-	-	103 205	103 205	-	-	-	-	-	-	-
HIS REGION GUIDE CONFERENCIER	75 000	49 999	49 999	-	25 001	25 001	49 999	49 999	-	25 001	25 001	-	-	-	-
MED REGION IMRT	188 396	188 396	188 396	-	-	-	188 396	188 396	-	-	-	-	-	-	-
SVU REGION LOW SPACE ODDITY	20 000	20 000	20 000	-	-	-	20 000	20 000	-	-	-	-	-	-	-
Financements européens	2 546 642	1 115 443	1 115 443	-	910 412	910 412	1 115 445	1 115 445	-	910 410	910 410	520 788	-	520 788	520 788
Projet Interreg Upper Rhine	311 794	77 180	77 180	-	234 614	234 614	77 180	77 180	-	234 614	234 614	-	-	-	-
ERASMUS+ KAAT	74 181	74 181	74 181	-	-	-	74 181	74 181	-	-	-	-	-	-	-
JDS INTERREG MICRO PROJET	10 180	10 180	10 180	-	-	-	10 180	10 180	-	-	-	-	-	-	-
JDS INTERREG CLIM ABILITY D.	184 281	110 610	110 610	-	73 671	73 671	110 610	110 610	-	73 671	73 671	-	-	-	-
MSA SPOON	66 200	51 077	51 077	-	-	-	51 077	51 077	-	-	-	15 123	-	15 123	15 123
IEP CHAIRE JEAN MONNET	50 000	41 237	41 237	-	8 763	8 763	41 237	41 237	-	8 763	8 763	-	-	-	-
IEP CENTRE EXCELLENCE JEAN MONNET	100 000	59 368	59 368	-	40 632	40 632	59 370	59 370	-	40 630	40 630	-	-	-	-
IEP PROJET JEAN MONNET	52 237	52 237	52 237	-	-	-	52 237	52 237	-	-	-	-	-	-	-
IEP Réseau JEAN MONNET	186 804	68 689	68 689	-	20 746	20 746	68 689	68 689	-	20 746	20 746	97 369	-	97 369	97 369
LGE ERASMUS+ CLUSTER4SMART	85 087	81 554	81 554	-	3 533	3 533	81 554	81 554	-	3 533	3 533	-	-	-	-
EMS ERASMUS+ EU Cab	38 539	26 695	26 695	-	11 844	11 844	26 695	26 695	-	11 844	11 844	-	-	-	-
EPE UE ERASMUS+ LOCAL	47 520	25 479	25 479	-	22 041	22 041	25 479	25 479	-	22 041	22 041	-	-	-	-

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	dont FDR	Financements extérieurs (*)					Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
				Montant	Financements en attente de réalisation	Financements extérieurs notifiés	dont revenus dotation	dont autres financements			
				(15)-(1)-(14)	(16)-(15)-(17)	(17)					
(1)	(14)		(15)-(1)-(14)	(16)-(15)-(17)	(17)			(18)	(19)	(20)-(17)-(18)-(19)	
Contrats ANR Recherche	31 557 596	-	-	31 557 596	-	31 557 596		31 557 596	23 808 811	3 633 108	4 115 678
Contrats européens Recherche	32 476 831	-	-	32 476 831	-	32 476 831		32 476 831	27 274 910	3 547 214	1 654 707
Contrats Autres bailleurs Recherche	16 783 888	-	-	16 783 888	-	16 783 888		16 783 888	13 262 271	1 947 153	1 574 464
Contrats IDEX Partenaires Recherche	3 576 489	99 394	-	3 477 095	-	3 477 095		3 477 095	2 920 182	556 914	-
Contrats PIA 3 - EUR	19 255 191	-	-	19 255 191	-	19 255 191		19 255 191	6 558 619	2 108 509	10 588 063
Total contrats de recherche	103 649 995	99 394	-	103 550 601	-	103 550 601	-	103 550 601	73 824 792	11 792 898	17 932 911
Op. 1											
Op. 2											
Op. 3											
Total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements collectivités territoriales	2 216 351	364 409	-	1 851 942	-	1 851 942	-	1 851 942	1 531 985	289 957	30 000
ESBS Pacte ingénieurs 2 phase 2	80 630	15 850	-	64 779	-	64 779		64 779	64 779	-	-
Telecom Physique Filière Informatique	747 038	58 959	-	688 079	-	688 079		688 079	688 079	-	-
SVU REGION BRUIT DU TEMPS	10 000	-	-	10 000	-	10 000		10 000	5 000	5 000	-
IHA REGION USINE ECOLE INDUSTRIE DU FUTUR	488 617	71 324	-	417 293	-	417 293		417 293	333 600	83 693	-
ILL REGION POMGEC	316 466	102 953	-	213 513	-	213 513		213 513	154 463	59 050	-
ISC REGION BRASSERIUT	187 000	53 400	-	133 600	-	133 600		133 600	107 680	25 920	-
PHI REGION EMERA	103 205	61 923	-	41 282	-	41 282		41 282	33 185	8 097	-
HIS REGION GUIDE CONFERENCIER	75 000	-	-	75 000	-	75 000		75 000	45 000	-	30 000
MED REGION IMRT	188 396	-	-	188 396	-	188 396		188 396	94 198	94 198	-
SVU REGION LOW SPACE ODDITY	20 000	-	-	20 000	-	20 000		20 000	6 000	14 000	-
Financements européens	2 546 642	-	-	2 546 642	-	2 546 642	-	2 546 642	1 184 140	628 020	734 482
Projet Interreg Upper Rhine	311 794	-	-	311 794	-	311 794		311 794	98 239	213 555	-
ERASMUS+ KAAT	74 181	-	-	74 181	-	74 181		74 181	59 345	14 836	-
JDS INTERREG MICRO PROJET	10 180	-	-	10 180	-	10 180		10 180	10 180	-	-
JDS INTERREG CLIM ABILITY D.	184 281	-	-	184 281	-	184 281		184 281	53 167	53 987	77 127
MSA SPOON	66 200	-	-	66 200	-	66 200		66 200	66 020	-	180
IEP CHAIRE JEAN MONNET	50 000	-	-	50 000	-	50 000		50 000	35 000	15 000	-
IEP CENTRE EXCELLENCE JEAN MONNET	100 000	-	-	100 000	-	100 000		100 000	70 000	30 000	-
IEP PROJET JEAN MONNET	52 237	-	-	52 237	-	52 237		52 237	52 237	-	-
IEP Réseau JEAN MONNET	186 804	-	-	186 804	-	186 804		186 804	74 722	-	112 082
LGE ERASMUS+ CLUSTER4SMART	85 087	-	-	85 087	-	85 087		85 087	85 087	-	-
EMS ERASMUS+ EU Cab	38 539	-	-	38 539	-	38 539		38 539	38 539	-	-
EPE UE ERASMUS+ LOCAL	47 520	-	-	47 520	-	47 520		47 520	19 008	28 512	-

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes		reste à engager	reste à payer s/ total opération
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)		
		(2)	(3)	(4) <= (2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9) <= (7)-(8)	(10)	(11) = (9)+(10)	(12) = (1)-(9)-(6)	(13) = (3)+(6) -(8)-(11)		
UE EPICUR UNIVERSITE EUROPEENNE	874 536	332 717	332 717	-	351 607	351 607	332 717	332 717	-	351 607	351 607	190 212	-	190 212	190 212
UE EPICUR UNIVERSITE EUROPEENNE (volet recherche)	158 621	25 531	25 531	-	45 931	45 931	25 531	25 531	-	45 931	45 931	87 159	-	87 159	87 159
SEG INTERREG EMMA	64 413	5 963	5 963	-	10 250	10 250	5 963	5 963	-	10 250	10 250	48 200	-	48 200	48 200
CPI UE ERASMUS+ COUNTERRISK	48 505	18 620	18 620	-	24 690	24 690	18 620	18 620	-	24 690	24 690	5 195	-	5 195	5 195
ISC UE ERASMUS+ WBL4JOB	62 784	18 275	18 275	-	22 689	22 689	18 275	18 275	-	22 689	22 689	21 820	-	21 820	21 820
LGE UE ERASMUS+ EPIDI	102 120	29 850	29 850	-	31 400	31 400	29 850	29 850	-	31 400	31 400	40 870	-	40 870	40 870
LGE UE ERASMUS+ Lingua Num	28 840	6 000	6 000	-	8 000	8 000	6 000	6 000	-	8 000	8 000	14 840	-	14 840	14 840
Financements investissements d'Avenir	24 838 851	3 828 182	3 828 182	-	2 693 190	2 693 190	3 503 182	3 503 182	-	3 018 190	3 018 190	18 317 479	-	18 317 479	18 317 479
PROJET EOLE	736 956	736 956	736 956	-	-	-	736 956	736 956	-	-	-	0	-	0	0
PROJET ANR NCU ECRI+ part Faculté sciences historiques	95 760	16 061	16 061	-	11 595	11 595	16 061	16 061	-	11 595	11 595	68 104	-	68 104	68 104
PROJET ANR NCU ECRI+ part Faculté des Lettres	482 476	124 708	124 708	-	33 400	33 400	124 708	124 708	-	33 400	33 400	324 368	-	324 368	324 368
PROJET ANR NCU ECRI+ part UOH	2 903 399	422 824	422 824	-	160 090	160 090	422 824	422 824	-	160 090	160 090	2 320 485	-	2 320 485	2 320 485
PROJET ANR NCU INCLUDE (IDIP, DES, SCD...)	8 203 475	1 008 274	1 008 274	-	605 740	605 740	683 274	683 274	-	930 740	930 740	6 589 460	-	6 589 460	6 589 460
EAV PIA3 NORIA	2 861 966	303 276	303 276	-	487 927	487 927	303 276	303 276	-	487 927	487 927	2 070 763	-	2 070 763	2 070 763
PROJET ANR NCUN UHA++	90 000	59 535	59 535	-	30 465	30 465	59 535	59 535	-	30 465	30 465	-	-	-	-
ANR EPICUR UNIVERSITE EUROPEENNE	1 010 000	391 488	391 488	-	363 938	363 938	391 488	391 488	-	363 938	363 938	254 574	-	254 574	254 574
ANR DéPhy IDIP	624 929	303 213	303 213	-	321 716	321 716	303 213	303 213	-	321 716	321 716	-	-	-	-
ANR DéPhy DNUM	290 831	250 727	250 727	-	40 104	40 104	250 727	250 727	-	40 104	40 104	-	-	-	-
ANR DéPhy CHIM	84 240	70 200	70 200	-	14 040	14 040	70 200	70 200	-	14 040	14 040	-	-	-	-
ANR Plateforme de la Fédération Gay-Lussac	47 520	47 520	47 520	-	-	-	47 520	47 520	-	-	-	-	-	-	-
ANR OPUS	7 000 000	-	-	-	553 875	553 875	-	-	-	553 875	553 875	6 446 125	-	6 446 125	6 446 125
CDC EMS SIMUDIAB MED	34 800	34 800	34 800	-	-	-	34 800	34 800	-	-	-	-	-	-	-
MESRI HILISIT Hybridation	82 500	40 200	40 200	-	42 300	42 300	40 200	40 200	-	42 300	42 300	-	-	-	-
CDC CAMPUS 3E ILL	290 000	18 400	18 400	-	28 000	28 000	18 400	18 400	-	28 000	28 000	243 600	-	243 600	243 600
Financements autres	1 353 479	682 909	682 909	-	408 767	408 767	682 909	682 909	-	408 767	408 767	261 803	-	261 803	261 803
JDS ALSASCIECE PREFECTURE REGION GE	74 641	74 641	74 641	-	-	-	74 641	74 641	-	-	-	-	-	-	-
ITR PROGRAMME CIERA 2018-2020	9 000	9 000	9 000	-	-	-	9 000	9 000	-	-	-	-	-	-	-
ITR DG TRAVAIL GFACT	21 090	13 089	13 089	-	8 001	8 001	13 089	13 089	-	8 001	8 001	-	-	-	-
MED UNIVERSITARISATION PROF. NON MEDICALE	320 000	287 013	287 013	-	32 987	32 987	287 013	287 013	-	32 987	32 987	-	-	-	-
MED PROJET SSES	29 900	5 000	5 000	-	24 900	24 900	5 000	5 000	-	24 900	24 900	-	-	-	-
MED ARS PROJET AUMG	102 400	42 670	42 670	-	59 730	59 730	42 670	42 670	-	59 730	59 730	-	-	-	-
ILL CIEP COOPERATION KRIBI (CAMEROUN)	5 000	5 000	5 000	-	-	-	5 000	5 000	-	-	-	-	-	-	-
EOT SEED MONEY	18 620	9 310	9 310	-	9 310	9 310	9 310	9 310	-	9 310	9 310	-	-	-	-
JDS FONDATION DE FRANCE	116 328	25 000	25 000	-	40 000	40 000	25 000	25 000	-	40 000	40 000	51 328	-	51 328	51 328
IEP DGAFP TALENTS	422 500	160 185	160 185	-	129 840	129 840	160 185	160 185	-	129 840	129 840	132 475	-	132 475	132 475
PAG IRA METZ TALENTS	234 000	52 000	52 000	-	104 000	104 000	52 000	52 000	-	104 000	104 000	78 000	-	78 000	78 000
Total contrats d'enseignement	30 955 323	7 799 079	7 799 079	-	4 049 174	4 049 174	7 474 081	7 474 081	-	4 374 172	4 374 172	19 107 070	0	19 107 070	19 107 070

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	dont FDR	Financements extérieurs (*)					Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
				Montant	Financements en attente de réalisation	Financements extérieurs notifiés	dont revenus dotation	dont autres financements			
				(15)-(1)-(14)	(16)-(15)-(17)	(17)					
(1)	(14)		(15)-(1)-(14)	(16)-(15)-(17)	(17)			(18)	(19)	(20)-(17)-(18)-(19)	
UE EPICUR UNIVERSITE EUROPEENNE	874 536	-	-	874 536	-	874 536		874 536	350 236	150 000	374 300
UE EPICUR UNIVERSITE EUROPEENNE (volet recherche)	158 621	-	-	158 621	-	158 621		158 621	81 000	-	77 621
SEG INTERREG EMMA	64 413	-	-	64 413	-	64 413		64 413	8 000	31 000	25 413
CPI UE ERASMUS+ COUNTERRISK	48 505	-	-	48 505	-	48 505		48 505	9 701	14 552	24 253
ISC UE ERASMUS+ WBL4JOB	62 784	-	-	62 784	-	62 784		62 784	14 600	40 942	7 242
LGE UE ERASMUS+ EPIDI	102 120	-	-	102 120	-	102 120		102 120	51 060	30 636	20 424
LGE UE ERASMUS+ Lingua Num	28 840	-	-	28 840	-	28 840		28 840	8 000	5 000	15 840
Financements investissements d'Avenir	24 838 851	-	-	24 838 851	-	24 838 851	-	24 838 851	6 360 481	3 475 972	15 002 398
PROJET EOLE	736 956	-	-	736 956	-	736 956		736 956	736 956	-	-
PROJET ANR NCU ECRI+ part Faculté sciences historiques	95 760	-	-	95 760	-	95 760		95 760	18 892	11 595	65 273
PROJET ANR NCU ECRI+ part Faculté des Lettres	482 476	-	-	482 476	-	482 476		482 476	127 940	45 000	309 536
PROJET ANR NCU ECRI+ part UOH	2 903 399	-	-	2 903 399	-	2 903 399		2 903 399	848 904	321 000	1 733 495
PROJET ANR NCU INCLUDE (IDIP, DES, SCD...)	8 203 475	-	-	8 203 475	-	8 203 475		8 203 475	2 252 475	783 000	5 168 000
EAV PIA3 NORIA	2 861 966	-	-	2 861 966	-	2 861 966		2 861 966	658 578	315 000	1 888 388
PROJET ANR NCUN UHA++	90 000	-	-	90 000	-	90 000		90 000	53 425	27 000	9 575
ANR EPICUR UNIVERSITE EUROPEENNE	1 010 000	-	-	1 010 000	-	1 010 000		1 010 000	909 000	-	101 000
ANR DéPhy IDIP	624 929	-	-	624 929	-	624 929		624 929	372 150	252 779	-
ANR DéPhy DNUM	290 831	-	-	290 831	-	290 831		290 831	177 300	92 900	20 631
ANR DéPhy CHIM	84 240	-	-	84 240	-	84 240		84 240	50 550	33 690	-
ANR Plateforme de la Fédération Gay-Lussac	47 520	-	-	47 520	-	47 520		47 520	28 512	19 008	-
ANR OPUS	7 000 000	-	-	7 000 000	-	7 000 000		7 000 000	-	1 575 000	5 425 000
CDC EMS SIMUDIAB MED	34 800	-	-	34 800	-	34 800		34 800	34 800	-	-
MESRI HILISIT Hybridation	82 500	-	-	82 500	-	82 500		82 500	33 000	-	49 500
CDC CAMPUS 3E ILL	290 000	-	-	290 000	-	290 000		290 000	58 000	-	232 000
Financements autres	1 353 479	-	-	1 353 479	-	1 353 479	-	1 353 479	717 734	347 445	288 300
JDS ALSASCIENCE PREFECTURE REGION GE	74 641	-	-	74 641	-	74 641		74 641	22 632	52 009	-
ITR PROGRAMME CIERA 2018-2020	9 000	-	-	9 000	-	9 000		9 000	9 000	-	-
ITR DG TRAVAIL GFACT	21 090	-	-	21 090	-	21 090		21 090	12 654	8 436	-
MED UNIVERSITARISATION PROF. NON MEDICALE	320 000	-	-	320 000	-	320 000		320 000	320 000	-	-
MED PROJET SSES	29 900	-	-	29 900	-	29 900		29 900	29 900	-	-
MED ARS PROJET AUMG	102 400	-	-	102 400	-	102 400		102 400	102 400	-	-
ILL CIEP COOPERATION KRIBI (CAMEROUN)	5 000	-	-	5 000	-	5 000		5 000	5 000	-	-
EOT SEED MONEY	18 620	-	-	18 620	-	18 620		18 620	18 620	-	-
JDS FONDATION DE FRANCE	116 328	-	-	116 328	-	116 328		116 328	36 328	40 000	40 000
IEP DGAFP TALENTS	422 500	-	-	422 500	-	422 500		422 500	109 200	130 000	183 300
PAG IRA METZ TALENTS	234 000	-	-	234 000	-	234 000		234 000	52 000	117 000	65 000
Total contrats d'enseignement	30 955 323	364 409	-	30 590 914	-	30 590 914	-	30 590 914	9 794 340	4 741 394	16 055 180

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes		reste à engager	reste à payer s/ total opération
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)		
		(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12) = (1) - (9) - (6)	(13) - (3) + (6) - (8) - (11)		
CPER Recherche	6 936 332	6 936 332	6 936 332	-	-	-	6 601 332	6 601 332	-	335 000	335 000	-	-	-	-
CPER RE1 ALSACALCUL	4 352 109	4 352 109	4 352 109	-	-	-	4 352 109	4 352 109	-	-	-	-	-	-	-
CPER ALSACALCUL-NEIGE	335 000	335 000	335 000	-	-	-	-	-	-	335 000	335 000	-	-	-	-
CPER RE5 I2MT	1 749 222	1 749 222	1 749 222	-	-	-	1 749 222	1 749 222	-	-	-	-	-	-	-
CPER RE7 ALSACE-AVAL-SENTINELLE	500 000	500 000	500 000	-	-	-	500 000	500 000	-	-	-	-	-	-	-
CPER immobiliers	49 430 837	47 982 417	47 982 417	-	1 150 020	1 150 020	45 559 911	45 559 911	-	3 442 526	3 442 526	298 400	130 000	298 400	428 400
dont CPER 2007-13 cofinancée Campus Construction CRBS	39 750 837	39 380 837	39 380 837	-	370 000	370 000	37 367 367	37 367 367	-	2 383 470	2 383 470	-	-	-	-
dont CPER 2015-20 Restructuration labos Le Bel tranche 2	6 000 000	6 000 000	6 000 000	-	-	-	6 000 000	6 000 000	-	-	-	-	-	-	-
dont CPER 2015-20 I2MT réhabilitat* secteur recherche IPB	2 350 000	2 350 000	2 350 000	-	-	-	2 034 000	2 034 000	-	316 000	316 000	-	-	-	-
dont CPER 2007-13 et 2015-20 Parvis de Pharmacie-Campus Illkirch	1 300 000	221 580	221 580	-	780 020	780 020	158 544	158 544	-	713 056	713 056	298 400	130 000	298 400	428 400
dont CPER 2015-20 Médecine	30 000	30 000	30 000	-	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	-	-
EASE	24 529 851	24 529 851	24 529 851	-	-	-	24 529 851	24 529 851	-	-	-	-	-	-	-
dont Construction EASE (hors dons 275K€)	21 471 800	21 471 800	21 471 800	-	-	-	21 471 800	21 471 800	-	-	-	-	-	-	-
dont Equipement EASE	3 058 051	3 058 051	3 058 051	-	-	-	3 058 051	3 058 051	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations immobilières et équipements	32 298 758	25 411 540	25 411 540	-	3 703 567	3 703 567	19 193 753	19 193 753	-	9 133 118	9 133 118	3 183 650	788 236	3 183 650	3 971 886
dont Géographie (Mise en sécurité 2014, Accessibilité 2015 et FDR)	1 997 910	1 997 910	1 997 910	-	-	-	1 997 910	1 997 910	-	-	-	-	-	-	-
dont Mise en sécurité pharmacie (subvention 2017)	100 000	100 000	100 000	-	-	-	10 000	10 000	-	90 000	90 000	-	-	-	-
dont Mise en sécurité faculté de psychologie (subvention 2018)	450 000	450 000	450 000	-	-	-	344 888	344 888	-	105 112	105 112	-	-	-	-
dont Mise en accessibilité Palais Universitaire (subvention 2018)	100 000	100 000	100 000	-	-	-	53 222	53 222	-	46 778	46 778	-	-	-	-
dont Achèvement mise aux normes élec. PU (AS sécurité 2019)	313 000	313 000	313 000	-	-	-	313 000	313 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Sécurisation du campus de l'Esplanade (AS sûreté 2019)	50 000	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Création ascenseur Faculté Philosophie (AS accessibilité 2019)	245 930	245 930	245 930	-	-	-	245 930	245 930	-	-	-	-	-	-	-
dont Désenfumage Amphip Chimie	150 000	-	-	-	150 000	150 000	-	-	-	150 000	150 000	-	-	-	-
dont Ascenseur Botanique	150 000	150 000	150 000	-	-	-	120 000	120 000	-	30 000	30 000	-	-	-	-
dont Allée Anton Barry	250 000	100 000	100 000	-	150 000	150 000	15 000	15 000	-	235 000	235 000	-	-	-	-
dont accessibilité PMR sanitaires	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-	-	-
dont Centre Européen de Science Quantique	3 686 000	3 436 000	3 436 000	-	250 000	250 000	3 458 289	3 458 289	-	227 711	227 711	-	-	-	-
dont Réaménagement des laboratoires Pharmacie	697 354	697 354	697 354	-	-	-	544 794	544 794	-	152 561	152 561	-	-	-	-
dont Toiture Psychologie (tranche 2 et 3)	961 624	961 624	961 624	-	-	-	961 624	961 624	-	-	-	0	-	0	0
dont Réhabilitation laboratoire UMR S 1110	183 646	186 979	186 979	-	3 333	3 333	183 646	183 646	-	-	-	0	-	0	-
dont Complément réhabilitation Physique	815 000	697 000	697 000	-	118 000	118 000	606 136	606 136	-	208 864	208 864	-	-	-	-
dont Réfection toiture 7 rue de l'université	1 187 000	1 187 000	1 187 000	-	-	-	1 187 000	1 187 000	-	-	-	-	-	-	-
dont TPS : aménagement de salle de cours	1 017 000	1 007 000	1 007 000	-	10 000	10 000	754 635	754 635	-	262 365	262 365	-	-	-	-
dont Réaménagement Saint Georges	150 000	7 000	7 000	-	143 000	143 000	7 000	7 000	-	143 000	143 000	-	-	-	-
dont Transformation de la bibliothèque de droit en salle de cours	900 000	91 350	91 350	-	100 000	100 000	51 114	51 114	-	50 000	50 000	708 650	90 236	708 650	798 886
dont Rénovation amphithéâtre Ourisron et CTA Chimie (plan relance)	1 741 000	1 059 240	1 059 240	-	606 760	606 760	104 860	104 860	-	1 381 140	1 381 140	75 000	180 000	75 000	255 000
dont Création salles de cours bâtiment 3 médecine	61 771	61 771	61 771	-	-	-	61 771	61 771	-	-	-	-	-	-	-
dont Travaux suite incendie labos Le Bel	111 229	111 229	111 229	-	-	-	111 229	111 229	-	-	-	-	-	-	-
dont Plan de relance TIGRE 1	126 500	126 500	126 500	-	-	-	126 500	126 500	-	-	-	-	-	-	-

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	dont FDR	Financements extérieurs (*)					Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
				Montant	Financements en attente de réalisation	Financements extérieurs notifiés	dont revenus dotation	dont autres financements			
				(15)-(1)-(14)	(16)-(15)-(17)	(17)	(18)	(19)			
(1)	(14)		(15)-(1)-(14)	(16)-(15)-(17)	(17)		(18)	(19)	(20)-(17)-(18)-(19)		
CPER Recherche	6 936 332	19 406	19 406	6 916 926	-	6 916 926	-	6 916 926	5 927 109	989 816	
CPER RE1 ALSACALCUL	4 352 109	-	-	4 352 109	-	4 352 109	-	4 352 109	4 352 109	-	-
CPER ALSACALCUL-NEIGE	335 000	-	-	335 000	-	335 000	-	335 000	-	335 000	-
CPER RE5 I2MT	1 749 222	19 406	19 406	1 729 816	-	1 729 816	-	1 729 816	1 075 000	654 816	-
CPER RE7 ALSACE-AVAL-SENTINELLE	500 000	-	-	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-	-
CPER Immobiliers	49 430 837	6 011 902	4 695 902	43 418 935	2 703 530	40 715 405	-	40 715 405	40 840 935	2 228 000	350 000
dont CPER 2007-13 cofinancée Campus Construction CRBS	39 750 837	5 607 902	4 695 902	34 142 935	2 703 530	31 439 405	-	31 439 405	32 790 935	1 352 000	-
dont CPER 2015-20 Restructuration labos Le Bel tranche 2	6 000 000	-	-	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	-
dont CPER 2015-20 I2MT réhabilitat ^o secteur recherche IPB	2 350 000	404 000	-	1 946 000	-	1 946 000	-	1 946 000	1 400 000	546 000	-
dont CPER 2007-13 et 2015-20 Parvis de Pharmacie-Campus Illkirch	1 300 000	-	-	1 300 000	-	1 300 000	-	1 300 000	650 000	300 000	350 000
dont CPER 2015-20 Médecine	30 000	-	-	30 000	-	30 000	-	30 000	-	30 000	-
EASE	24 529 851	3 373 640	3 373 640	21 156 211	-	21 156 211	-	21 156 211	19 922 624	1 233 588	
dont Construction EASE (hors dons 275K€)	21 471 800	2 499 512	2 499 512	18 972 288	-	18 972 288	-	18 972 288	17 738 700	1 233 588	-
dont Equipement EASE	3 058 051	874 128	874 128	2 183 924	-	2 183 924	-	2 183 924	2 183 924	-	-
Autres opérations immobilières et équipements	32 298 758	18 919 640	11 942 174	13 379 118	250 000	13 129 118	-	13 129 118	7 942 000	3 837 118	1 600 000
dont Géographie (Mise en sécurité 2014, Accessibilité 2015 et FDR)	1 997 910	1 067 910	888 410	930 000,00	-	930 000,00	-	930 000	930 000	-	-
dont Mise en sécurité pharmacie (subvention 2017)	100 000	-	-	100 000	-	100 000	-	100 000	100 000	-	-
dont Mise en sécurité faculté de psychologie (subvention 2018)	450 000	-	-	450 000	-	450 000	-	450 000	450 000	-	-
dont Mise en accessibilité Palais Universitaire (subvention 2018)	100 000	-	-	100 000	-	100 000	-	100 000	100 000	-	-
dont Achèvement mise aux normes élec. PU (AS sécurité 2019)	313 000	113 000	-	200 000	-	200 000	-	200 000	200 000	-	-
dont Sécurisation du campus de l'Esplanade (AS sûreté 2019)	50 000	-	-	50 000	-	50 000	-	50 000	50 000	-	-
dont Création ascenseur Faculté Philosophie (AS accessibilité 2019)	245 930	95 930	-	150 000	-	150 000	-	150 000	150 000	-	-
dont Désempfouage Amphis Chimie	150 000	150 000	-	300 000	150 000	150 000	-	150 000	150 000	150 000	-
dont Ascenseur Botanique	150 000	-	-	150 000	-	150 000	-	150 000	150 000	-	-
dont Allée Anton Barry	250 000	-	-	250 000	-	250 000	-	250 000	250 000	-	-
dont accessibilité PMR sanitaires	100 000	-	-	100 000	100 000	-	-	-	-	100 000	-
dont Centre Européen de Science Quantique	3 686 000	3 286 000	450 000	400 000	-	400 000	-	400 000	400 000	-	-
dont Réaménagement des laboratoires Pharmacie	697 354	697 354	160 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Toiture Psychologie (tranche 2 et 3)	961 624	961 624	390 824	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Réhabilitation laboratoire UMR S 1110	183 646	183 646	183 646	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Complément réhabilitation Physique	815 000	15 000	-	800 000	-	800 000	-	800 000	800 000	-	-
dont Réfection toiture 7 rue de l'université	1 187 000	1 187 000	320 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont TPS : aménagement de salle de cours	1 017 000	267 000	150 000	750 000	-	750 000	-	750 000	650 000	100 000	-
dont Réaménagement Saint Georges	150 000	150 000	150 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Transformation de la bibliothèque de droit en salle de cours	900 000	600 000	600 000	300 000	-	300 000	-	300 000	300 000	-	-
dont Rénovation amphithéâtre Ourisson et CTA Chimie (plan relance)	1 741 000	345 000	145 000	1 396 000	-	1 396 000	-	1 396 000	800 000	596 000	-
dont Création salles de cours bâtiment 3 médecine	61 771	61 771	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Travaux suite incendie labos Le Bel	111 229	111 229	98 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Plan de relance TIGRE 1	126 500	4 500	-	122 000	-	122 000	-	122 000	122 000	-	-

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes		reste à engager	reste à payer s/ total opération
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)		
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)		
dont Plan de relance TIGRE 2	579 600	579 600	579 600	-	-	-	406 600	406 600	-	173 000	173 000	-	-	-	-
dont Mise aux normes inst. Clinique de la souris	2 400 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 400 000	-	2 400 000	2 400 000
dont Coupole philosophie (plan de relance)	174 000	155 620	155 620	-	18 380	18 380	25 620	25 620	-	148 380	148 380	-	-	-	-
dont CTA Le Bel (plan de relance)	1 198 000	1 198 000	1 198 000	-	-	-	400 000	400 000	-	700 000	700 000	-	98 000	-	98 000
dont Pôle énergie Alinéa (plan de relance)	186 400	186 400	186 400	-	-	-	149 120	149 120	-	37 280	37 280	-	-	-	-
dont CTA Pharmacie (plan de relance)	1 798 000	899 620	899 620	-	898 380	898 380	141 220	141 220	-	1 356 780	1 356 780	-	300 000	-	300 000
dont Fenêtres Aile A Pharmacie (plan de relance)	1 060 800	762 420	762 420	-	298 380	298 380	101 620	101 620	-	879 180	879 180	-	80 000	-	80 000
dont INSPE Meinau	70 000	70 000	70 000	-	-	-	70 000	70 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Ascenseur faculté de philosophie	70 000	70 000	70 000	-	-	-	70 000	70 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Climatisation du CAR	420 000	420 000	420 000	-	-	-	220 000	220 000	-	200 000	200 000	-	-	-	-
dont Murs sous-sol anesthésiologie	100 000	100 000	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Restructuration scolarité SEG	130 000	-	-	-	130 000	130 000	-	-	-	130 000	130 000	-	-	-	-
dont Site neuvic	30 000	30 000	30 000	-	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	-	-
dont Suivi des travaux IUT Illkirch	229 000	65 000	65 000	-	164 000	164 000	39 000	39 000	-	164 000	164 000	-	26 000	-	26 000
dont Rénovation sanitaires génie civil	215 000	70 000	70 000	-	145 000	145 000	56 000	56 000	-	145 000	145 000	-	14 000	-	14 000
dont implantation antenne IUT Illkirch	20 000	20 000	20 000	-	-	-	20 000	20 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Remplacement groupe froid ISIS	150 000	150 000	150 000	-	-	-	-	-	-	150 000	150 000	-	-	-	-
dont CEERIPÉ (Centre Européen d'Enseignement, de Recherche et d'Innovation en Physiologie de l'Exercice)	402 048	402 048	402 048	-	-	-	402 048	402 048	-	-	-	-	-	-	-
dont Travaux Pôle Entrepreneurat universitaire	843 318	843 318	843 318	-	-	-	843 318	843 318	-	-	-	-	-	-	-
dont IUT Illkirch : moyens pour compléter CPER	125 000	-	-	-	125 000	125 000	-	-	-	125 000	125 000	-	-	-	-
dont Mobilier bibliothèque PEGE (autofinancement)	511 847	511 847	511 847	-	-	-	511 847	511 847	-	-	-	-	-	-	-
dont Premier équipement PEGE (autofinancement)	800 000	800 000	800 000	-	-	-	800 000	800 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Premier équipement CRBS (autofinancement)	214 306	214 306	214 306	-	-	-	214 306	214 306	-	-	-	-	-	-	-
dont Premier équipement CRBS animalerie (autofinancement)	1 580 000	1 580 000	1 580 000	-	-	-	1 580 000	1 580 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Premier équipement Studium (autofinancement)	1 409 000	1 409 000	1 409 000	-	-	-	-	-	-	1 409 000	1 409 000	-	-	-	-
dont Premier équipement Cardo (PAPS-PCPI) (autofinancement)	1 198 581	1 198 581	1 198 581	-	-	-	1 198 581	1 198 581	-	-	-	-	-	-	-
dont Premier équipement G2EI Descartes (autofinancement)	50 000	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Premier équipement Patio (autofinancement)	50 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	-
dont Premier équipement Manufacture	250 000	-	-	-	250 000	250 000	-	-	-	250 000	250 000	-	-	-	-
dont Travaux d'installation équipements scientifiques IPCMS	70 000	70 000	70 000	-	-	-	70 000	70 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Renouvellement compresseur cryogénie	70 000	70 000	70 000	-	-	-	70 000	70 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Salles blanches G2EI Descartes	150 000	150 000	150 000	-	-	-	150 000	150 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Plateforme Silabe : travaux financés sur boni de liquidation	198 894	198 894	198 894	-	-	-	195 927	195 927	-	2 967	2 967	-	0	-	0

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	dont FDR	Financements extérieurs (*)					Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
				Montant	Financements en attente de réalisation	Financements extérieurs notifiés	dont revenus dotation	dont autres financements			
				(1)	(14)	(15)-(1)-(14)	(16)-(15)-(17)	(17)			
dont Plan de relance TIGRE 2	579 600			579 600	-	579 600		579 600	579 600	-	-
dont Mise aux normes Inst. Clinique de la souris	2 400 000	800 000	800 000	1 600 000	-	1 600 000		1 600 000	-	-	1 600 000
dont Coupole philosophie (plan de relance)	174 000			174 000	-	174 000		174 000	174 000	-	-
dont CTA Le Bel (plan de relance)	1 198 000			1 198 000	-	1 198 000		1 198 000	300 000	898 000	-
dont Pôle énergie Alinéa (plan de relance)	186 400			186 400	-	186 400		186 400	186 400	-	-
dont CTA Pharmacie (plan de relance)	1 798 000	1 000 000	600 000	798 000	-	798 000		798 000	-	798 000	-
dont Fenêtres Aile A Pharmacie (plan de relance)	1 060 800			1 060 800	-	1 060 800		1 060 800	-	1 060 800	-
dont INSPE Meinau	70 000	70 000	70 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Ascenseur faculté de philosophie	70 000	70 000	70 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Climatisation du CAR	420 000	420 000	420 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Murs sous-sol anesthésiologie	100 000	100 000	100 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Restructuration scolarité SEG	130 000	130 000	130 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Site neuvic	30 000	30 000	30 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Suivi des travaux IUT Illkirch	229 000	229 000	229 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Rénovation sanitaires génie civil	215 000	215 000	215 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Implantation antenne IUT Illkirch	20 000	20 000	20 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Remplacement groupe froid ISIS	150 000	150 000	150 000	-	-	-		-	-	-	-
dont CEERPE (Centre Européen d'Enseignement, de Recherche et d'Innovation en Physiologie de l'Exercice)	402 048	402 048	8 972	-	-	-		-	-	-	-
dont Travaux Pôle Entrepreneuriat universitaire	843 318	709 000		134 318	-	134 318		134 318	-	134 318	-
dont IUT Illkirch : moyens pour compléter CPER	125 000	125 000	125 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Mobilier bibliothèque PEGE (autofinancement)	511 847	511 847	511 847	-	-	-		-	-	-	-
dont Premier équipement PEGE (autofinancement)	800 000	800 000	800 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Premier équipement CRBS (autofinancement)	214 306	214 306	200 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Premier équipement CRBS animalerie (autofinancement)	1 580 000	1 580 000	1 580 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Premier équipement Studium (autofinancement)	1 409 000	1 409 000	1 409 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Premier équipement Cardo (PAPS-PCPI) (autofinancement)	1 198 581	98 581	98 581	1 100 000	-	1 100 000		1 100 000	1 100 000	-	-
dont Premier équipement G2EI Descartes (autofinancement)	50 000	50 000	50 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Premier équipement Patio (autofinancement)	50 000	50 000	50 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Premier équipement Manufacture	250 000	250 000	250 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Travaux d'installation équipements scientifiques IPCMS	70 000	70 000	70 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Renouvellement compresseur cryogénie	70 000	70 000	70 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Salles blanches G2EI Descartes	150 000	150 000	150 000	-	-	-		-	-	-	-
dont Plateforme Silabe : travaux financés sur boni de liquidation	198 894	198 894	198 894	-	-	-		-	-	-	-

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes		reste à engager	reste à payer s/ total opération
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)		
		(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6) -(8)-(11)		
Opération Campus	287 376 883	221 885 297	221 885 297	-	33 337 391	33 337 391	184 423 065	184 423 065	-	41 366 269	41 366 269	32 154 195	29 433 354	32 154 195	61 587 549
dont Ingénierie (période 2009-2022)	16 581 127	13 303 686	13 303 686	-	804 500	804 500	12 223 115	12 223 115	-	1 391 443	1 391 443	2 472 941	493 628	2 472 941	2 966 569
dont Restruct. labos sud Le Bel tranche 1 (Campus + CPER 2007-13)	8 757 445	8 757 445	8 757 445	-	-	-	8 757 445	8 757 445	-	-	-	-	-	-	-
dont Campus vert Tranche 2	9 331 500	9 331 500	9 331 500	-	-	-	9 331 500	9 331 500	-	-	-	-	-	-	-
dont Campus vert Tranche 3 (hors part ISIS)	690 000	191 891	191 891	-	198 109	198 109	191 891	191 891	-	198 109	198 109	300 000	-	300 000	300 000
dont Construction centre sportif	21 196 000	2 750 866	2 750 866	-	16 397 732	16 397 732	1 712 751	1 712 751	-	5 300 000	5 300 000	2 047 402	12 135 847	2 047 402	14 183 249
dont Construction Studium	32 500 000	30 606 952	30 606 952	-	1 820 000	1 820 000	28 648 994	28 648 994	-	3 050 000	3 050 000	73 048	727 958	73 048	801 006
dont Studium : tvx préalables magas. Patio + aménag. RDC Le Bel Sud	2 400 000	2 400 000	2 400 000	-	-	-	2 400 000	2 400 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Conces. Faculty club, Tour de chimie, Résidence des person.	790 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	790 000	-	790 000	790 000
dont Maison des personnels	4 070 000	3 874 525	3 874 525	-	-	-	3 874 525	3 874 525	-	-	-	195 475	-	195 475	195 475
dont Séparation tour de chimie	4 480 000	4 380 000	4 380 000	-	100 000	100 000	2 649 153	2 649 153	-	1 250 000	1 250 000	-	580 847	-	580 847
dont Salle Paul Collomb (revers. au CROUS sur revenus dotation)	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	-	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Rénovation énergétique Patio	16 646 000	16 621 113	16 621 113	-	24 887	24 887	13 876 000	13 876 000	-	2 570 000	2 570 000	0	200 000	0	200 000
dont Rénovation énergétique Droit	5 432 000	5 382 000	5 382 000	-	50 000	50 000	5 302 566	5 302 566	-	129 434	129 434	-	-	-	-
dont Rénovation énergétique IRMA	1 554 000	1 456 972	1 456 972	-	-	-	1 456 972	1 456 972	-	-	-	97 028	-	97 028	97 028
dont Rénovation énergétique Math	8 265 000	7 039 781	7 039 781	-	724 562	724 562	2 394 754	2 394 754	-	4 010 971	4 010 971	500 657	1 358 618	500 657	1 859 275
dont Reconstruction Botanique	680 000	680 000	680 000	-	-	-	680 000	680 000	-	-	-	-	-	-	-
dont IPCB	9 020 000	8 830 000	8 830 000	-	-	-	8 830 000	8 830 000	-	-	-	190 000	-	190 000	190 000
dont Rénovation géologie	8 600 000	396 775	396 775	-	5 315 500	5 315 500	91 155	91 155	-	2 304 500	2 304 500	2 887 725	3 316 620	2 887 725	6 204 345
dont Travaux préalables Planétarium	1 400 000	1 400 000	1 400 000	-	-	-	1 111 613	1 111 613	-	288 387	288 387	-	-	-	-
dont Construction Planétarium	9 925 000	8 837 532	8 837 532	-	788 467	788 467	4 624 950	4 624 950	-	3 597 198	3 597 198	300 001	1 403 851	300 001	1 703 852
dont Musée zoologique	14 380 000	13 193 543	13 193 543	-	949 893	949 893	2 031 393	2 031 393	-	4 720 348	4 720 348	236 564	7 391 694	236 564	7 628 258
dont INSA (reversement INSA sur les revenus de la dotation)	10 570 000	9 888 000	9 888 000	-	550 000	550 000	9 888 000	9 888 000	-	550 000	550 000	132 000	-	132 000	132 000
dont G2EI Manufacture	27 734 000	26 177 473	26 177 473	-	905 316	905 316	18 623 709	18 623 709	-	6 765 295	6 765 295	651 211	1 693 785	651 211	2 344 996
dont Achat foncier Manufacture	6 216 000	6 216 000	6 216 000	-	-	-	6 216 000	6 216 000	-	-	-	-	-	-	-
dont G2EI Descartes	12 750 000	12 413 795	12 413 795	-	336 205	336 205	12 106 636	12 106 636	-	643 364	643 364	0	-	0	-
dont ISIS-Data centre	17 936 000	17 936 000	17 936 000	-	-	-	17 936 000	17 936 000	-	-	-	-	-	-	-
dont Site de l'hôpital	5 910 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 910 000	-	5 910 000	5 910 000
dont Achat foncier hôpital	2 950 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 950 000	-	2 950 000	2 950 000
dont animalerie provisoire Insectarium	148 153	148 153	148 153	-	-	-	148 153	148 153	-	-	-	-	-	-	-
dont reversement GER Insectarium	2 972 219	-	-	-	2 972 219	2 972 219	-	-	-	2 972 219	2 972 219	0	-	0	0
dont PAPS-PCPI (reversement EmS sur revenus dotation)	3 944 000	3 944 000	3 944 000	-	-	-	3 944 000	3 944 000	-	-	-	-	-	-	-
dont SSI PEGE	565 000	565 000	565 000	-	-	-	340 000	340 000	-	225 000	225 000	-	-	-	-
dont charges d'intérêts d'emprunt	16 982 439	3 162 295	3 162 295	-	1 400 000	1 400 000	3 031 789	3 031 789	-	1 400 000	1 400 000	12 420 144	130 506	12 420 144	12 550 650
dont Revenus de la dotation Campus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	dont FDR	Financements extérieurs (*)					Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser	
				Montant	Financements en attente de réalisation	Financements extérieurs notifiés	dont revenus dotation	dont autres financements				
	(1)	(14)		(15)=(1)-(14)	(16)=(15)-(17)	(17)			(18)	(19)	(20)=(17)-(18)-(19)	
Opération Campus	287 376 883	4 921 329	3 487 502	282 455 554	-	282 455 554	207 898 658	74 556 896	148 044 855	19 707 500	114 703 199	
dont Ingénierie (période 2009-2022)	16 581 127	1 127		16 580 000	-	16 580 000	9 000 000	7 580 000	7 580 000	-	9 000 000	
dont Restruct. labos sud Le Bel tranche 1 (Campus + CPER 2007-13)	8 757 445	283 702	283 702	8 473 742	-	8 473 742	-	8 473 742	7 823 242	650 500	-	
dont Campus vert Tranche 2	9 331 500	31 500		9 300 000	-	9 300 000	-	9 300 000	9 300 000	-	-	
dont Campus vert Tranche 3 (hors part ISIS)	690 000	-		690 000	-	690 000	690 000	-	-	-	690 000	
dont Construction centre sportif	21 196 000	406 000		20 790 000	-	20 790 000	20 790 000	-	-	-	20 790 000	
dont Construction Studium	32 500 000	-		32 500 000	-	32 500 000	22 600 000	9 900 000	8 950 000	-	23 550 000	
dont Studium : tvx préalable magas. Patio + aménag. RDC Le Bel Sud	2 400 000	-		2 400 000	-	2 400 000	-	2 400 000	2 160 000	240 000	-	
dont Conces. Faculty club, Tour de chimie, Résidence des person.	790 000	-		790 000	-	790 000	790 000	-	-	-	790 000	
dont Maison des personnels	4 070 000	-		4 070 000	-	4 070 000	3 820 000	250 000	250 000	-	3 820 000	
dont Séparation tour de chimie	4 480 000	2 180 000	2 000 000	2 300 000	-	2 300 000	300 000	2 000 000	1 800 000	200 000	300 000	
dont Salle Paul Collomb (revers. au CROUS sur revenus dotation)	2 000 000	-		2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-	2 000 000	
dont Rénovation énergétique Patio	16 646 000	-		16 646 000	-	16 646 000	16 646 000	-	876 000	-	15 770 000	
dont Rénovation énergétique Droit	5 432 000	432 000	261 800	5 000 000	-	5 000 000	4 754 000	246 000	246 000	-	4 754 000	
dont Rénovation énergétique IRMA	1 554 000	230 000		1 324 000	-	1 324 000	-	1 324 000	1 004 000	-	320 000	
dont Rénovation énergétique Math	8 265 000	-		8 265 000	-	8 265 000	6 310 000	1 955 000	650 000	1 305 000	6 310 000	
dont Reconstruction Botanique	680 000	-		680 000	-	680 000	680 000	-	-	-	680 000	
dont IPCB	9 020 000	220 000	220 000	8 800 000	-	8 800 000	7 600 000	1 200 000	1 200 000	-	7 600 000	
dont Rénovation géologie	8 600 000	-		8 600 000	-	8 600 000	8 600 000	-	-	-	8 600 000	
dont Travaux préalable Planétarium	1 400 000	300 000		1 100 000	-	1 100 000	-	1 100 000	1 100 000	-	-	
dont Construction Planétarium	9 926 000	296 000	296 000	9 630 000	-	9 630 000	7 430 000	2 200 000	1 480 000	720 000	7 430 000	
dont Musée zoologique	14 380 000	-		14 380 000	-	14 380 000	9 200 000	5 180 000	3 568 000	1 020 000	9 792 000	
dont INSA (versement INSA sur les revenus de la dotation)	10 570 000	-		10 570 000	-	10 570 000	10 570 000	-	-	-	10 570 000	
dont G2EI Manufacture	27 734 000	-		27 734 000	-	27 734 000	11 884 000	15 850 000	13 800 000	-	13 934 000	
dont Achat foncier Manufacture	6 216 000	-		6 216 000	-	6 216 000	6 216 000	-	-	-	6 216 000	
dont G2EI Descartes	12 750 000	-		12 750 000	-	12 750 000	12 400 000	350 000	1 400 000	-	11 350 000	
dont ISIS-Data centre	17 936 000	426 000	426 000	17 510 000	-	17 510 000	12 860 000	4 650 000	4 650 000	-	12 860 000	
dont Site de l'hôpital	5 910 000	-		5 910 000	-	5 910 000	5 910 000	-	-	-	5 910 000	
dont Achat foncier hôpital	2 950 000	-		2 950 000	-	2 950 000	2 950 000	-	-	-	2 950 000	
dont animalerie provisoire Insectarium	148 153	-		148 153	-	148 153	-	148 153	148 153	-	-	
dont versement GER Insectarium	2 972 219	-		2 972 219	-	2 972 219	2 972 219	-	-	-	2 972 219	
dont PAPS-PCPI (versement EmS sur revenus dotation)	3 944 000	-		3 944 000	-	3 944 000	3 944 000	-	-	-	3 944 000	
dont SSI PEGE	565 000	115 000		450 000	-	450 000	-	450 000	-	450 000	-	
dont charges d'intérêts d'emprunt	16 982 439	-		16 982 439	-	16 982 439	16 982 439	-	-	-	16 982 439	
dont Revenus de la dotation Campus	-	-		-	-	-	-	-	80 059 459	15 122 000	-	95 181 459

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes		reste à engager	reste à payer s/ total opération	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n [CP]			
		(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6) -(8)-(11)			
CDP Plateforme IBISA	40 000	40 000	40 000	-	-	-	40 000	40 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Convention de site	1 471 206	1 471 206	1 471 206	-	-	-	1 471 206	1 471 206	-	-	-	-	-	-	-	-
Informatique-Numérique - Equipement	9 769 178	9 358 578	9 358 578	-	410 600	410 600	8 343 026	8 343 026	-	1 426 152	1 426 152	-	-	-	-	-
dont OSIRIS 4	1 254 985	1 254 985	1 254 985	-	-	-	1 254 985	1 254 985	-	-	-	-	-	-	-	-
dont RAREST	500 000	500 000	500 000	-	-	-	-	-	-	500 000	500 000	-	-	-	-	-
dont Passage à la téléphonie sur IP	640 859	640 859	640 859	-	-	-	617 552	617 552	-	23 307	23 307	-	-	-	-	-
dont Poursuite projet SI câblage	448 000	448 000	448 000	-	-	-	448 000	448 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Extension de la couverture WIFI sur le campus	470 370	470 370	470 370	-	-	-	470 370	470 370	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Double boucle fib. optiq. pour mise en œuv. plan reprise activ.	372 032	372 032	372 032	-	-	-	372 032	372 032	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Equipement Data centre	3 981 000	3 981 000	3 981 000	-	-	-	3 687 306	3 687 306	-	293 694	293 694	-	-	-	-	-
dont Câblage et Wifi du Campus Sud	250 036	250 036	250 036	-	-	-	250 036	250 036	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Refonte environnement collaboratif - volet remplacement ENT	202 964	202 964	202 964	-	-	-	202 964	202 964	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Centralisation jouvence matériel des amphis	305 000	305 000	305 000	-	-	-	305 000	305 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont CRBS équipements informatiques	159 177	159 177	159 177	-	-	-	159 177	159 177	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Cardo (PADS-PCPI) équipements informatiques	177 836	177 836	177 836	-	-	-	177 836	177 836	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Maison des personnels équipements informatiques	86 319	86 319	86 319	-	-	-	86 319	86 319	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Studium équipements informatiques	250 000	250 000	250 000	-	-	-	101 449	101 449	-	148 551	148 551	-	-	-	-	-
dont GE2I Descartes équipements informatiques	40 000	40 000	40 000	-	-	-	40 000	40 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Dépollution anciennes salles machine	100 000	100 000	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Etude choix solution téléphonie	80 000	40 000	40 000	-	40 000	40 000	40 000	40 000	-	40 000	40 000	-	-	-	-	-
dont Manufacture équipements informatiques	120 000	-	-	-	120 000	120 000	-	-	-	120 000	120 000	-	-	-	-	-
dont Mise aux normes informatiques anatomie	330 600	80 000	80 000	-	250 600	250 600	30 000	30 000	-	300 600	300 600	-	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels	411 853 044	337 615 221	337 615 221	0	38 601 578	38 601 578	290 162 144	290 162 144	0	55 703 066	55 703 066	35 636 244	30 351 590	35 636 244	65 987 835	
Total	546 458 363	409 370 563	409 370 563	0	58 589 868	58 589 868	361 542 484	361 542 484	0	76 052 487	76 052 487	78 497 932	30 365 461	78 497 932	108 863 393	

pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :

Ss total personnel	82 148 643	43 420 122	43 420 122	-	12 413 460	12 413 460	43 427 493	43 427 493	-	12 413 460	12 413 460	26 315 061	-	7 372	26 315 061	26 307 689
Ss total fonctionnement et intervention	101 637 169	54 932 841	54 932 841	-	9 593 460	9 593 460	53 957 905	53 957 905	-	10 150 259	10 150 259	37 110 868	418 138	-	37 110 868	37 529 006
Ss total investissement	362 672 551	311 017 601	311 017 601	-	36 582 947	36 582 947	264 157 085	264 157 085	-	53 488 768	53 488 768	15 072 002	29 954 695	-	15 072 002	45 026 697

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	dont FDR	Financements extérieurs (*)					Encasements au titre des années antérieures	Encasements pour l'année n	Restes à encaisser
				Montant	Financements en attente de réalisation	Financements extérieurs notifiés	dont revenus dotation	dont autres financements			
				(15)=(1)-(14)	(16)=(15)-(17)	(17)	(18)	(19)			
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)=(15)-(17)	(17)	(18)	(19)	(20)=(17)-(18)-(19)				
CDP Plateforme IBISA	40 000			40 000	-	40 000	-	40 000	40 000	-	-
Convention de site	1 471 206	-	-	1 471 206	-	1 471 206	-	1 471 206	1 471 206	-	-
Informatique-Numérique - Equipement	9 769 178	9 473 605	9 473 605	295 574	-	295 574	-	295 574	295 574	-	-
dont OSIRIS 4	1 254 985	1 254 985	1 254 985	-	-	-	-	-	-	-	-
dont RAREST	500 000	500 000	500 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Passage à la téléphonie sur IP	640 859	640 859	640 859	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Poursuite projet SI câblage	448 000	448 000	448 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Extension de la couverture WIFI sur le campus	470 370	470 370	470 370	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Double boucle fib. optiq. pour mise en œuv. plan reprise activ.	372 032	372 032	372 032	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Equipement Data centre	3 981 000	3 981 000	3 981 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Câblage et Wifi du Campus Sud	250 036	250 036	250 036	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Refonte environnement collaboratif - volet remplacement ENT	202 964	202 964	202 964	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Centralisation jouvence matériel des amphis	305 000	65 000	65 000	240 000	-	240 000	-	240 000	240 000	-	-
dont CRBS équipements informatiques	159 177	103 603	103 603	55 574	-	55 574	-	55 574	55 574	-	-
dont Cardo (PAPS-PCPI) équipements informatiques	177 836	177 836	177 836	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Maison des personnels équipements informatiques	86 319	86 319	86 319	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Studium équipements informatiques	250 000	250 000	250 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont GE2I Descartes équipements informatiques	40 000	40 000	40 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Dépollution anciennes salles machine	100 000	100 000	100 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Etude choix solution téléphonie	80 000	80 000	80 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Manufacture équipements informatiques	120 000	120 000	120 000	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Mise aux normes informatiques anatomie	330 600	330 600	330 600	-	-	-	-	-	-	-	-
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :	411 853 044	42 719 521	32 992 228	369 133 523	2 953 530	366 179 993	207 898 658	158 281 335	224 484 302	27 996 022	116 653 199
Total	546 458 363	43 183 324	32 992 228	503 275 039	2 953 530	500 321 509	207 898 658	292 422 851	308 103 435	44 530 314	150 641 290

(*) Les financements extérieurs ne comprennent pas les dons en nature

Tableau 10
TABEAU DETAILLE DES OPERATIONS PLURIANNUELLES ET PROGRAMMATION

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Prévision N (BI + BR)									Prévision N+1 et suivantes						
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N ^s	AE nouvelles ouvertes en N 2022	TOTAL des AE ouvertes en N 2022	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N ^s	CP nouveaux ouverts en N 2022	TOTAL des CP ouverts en N 2022	AE prévues en N+1 2023	CP prévus en N+1 2023	AE prévues en N+2 2024	CP prévus en N+2 2024	AE prévues > N+2 2025 et suivantes	CP prévus > N+2 2025 et suivantes
			(1)	(2)	(3)	(4) += (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) += (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Dépenses d'investissement (PPI)	Personnel	7 023 735	4 423 735	4 423 735	0	675 000	675 000	4 431 107	4 431 107	0	675 000	675 000	675 000	675 000	1 250 000	1 242 628	0	0
	Fonctionnement et intervention	55 583 085	30 411 291	30 411 291	0	2 427 709	2 427 709	29 593 851	29 593 851	0	2 898 644	2 898 644	8 119 022	8 186 022	14 625 062	14 889 568	0	0
	Investissement	349 246 224	302 780 195	302 780 195	0	35 498 869	35 498 869	256 137 185	256 137 185	0	52 129 422	52 129 422	7 050 979	29 044 213	3 916 182	11 950 404	0	0
Total Dépenses d'investissement.1		411 853 044	337 615 221	337 615 221	0	38 601 578	38 601 578	290 162 144	290 162 144	0	55 703 066	55 703 066	15 845 001	37 905 235	19 791 244	28 082 600	0	0
Contrats de recherche	Personnel	60 248 247	35 277 949	35 277 949	0	9 674 027	9 674 027	35 277 949	35 277 949	0	9 674 027	9 674 027	5 971 918	5 972 617	9 001 460	9 001 460	322 893	322 893
	Fonctionnement et intervention	35 267 650	22 427 381	22 427 381	0	5 386 733	5 386 733	22 352 383	22 352 383	0	5 390 099	5 390 099	3 673 784	3 675 481	3 597 961	3 596 963	181 791	181 791
	Investissement	8 134 098	6 250 934	6 250 934	0	878 355	878 355	6 275 927	6 275 927	0	911 123	911 123	395 580	408 053	599 230	599 230	10 000	10 000
Total contrat de recherche.2		103 649 995	63 956 263	63 956 263	0	15 939 115	15 939 115	63 906 259	63 906 259	0	15 975 248	15 975 248	10 041 282	10 056 152	13 198 651	13 197 652	514 684	514 684
Contrat de formation continue	Personnel				0					0								
	Fonctionnement et intervention				0					0								
	Investissement				0					0								
Total contrat de formation continue.3		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrat d'enseignement	Personnel	14 876 660	3 718 437	3 718 437	0	2 064 433	2 064 433	3 718 437	3 718 437	0	2 064 433	2 064 433	1 393 521	1 393 521	3 519 101	3 519 101	4 181 168	4 181 168
	Fonctionnement et intervention	10 786 434	2 094 169	2 094 169	0	1 779 018	1 779 018	2 011 671	2 011 671	0	1 861 516	1 861 516	902 994	902 994	1 780 126	1 780 126	4 230 127	4 230 127
	Investissement	5 292 228	1 986 473	1 986 473	0	205 723	205 723	1 743 973	1 743 973	0	448 223	448 223	351 500	351 500	413 000	413 000	2 335 532	2 335 532
Total contrat d'enseignement.4		30 955 323	7 799 079	7 799 079	0	4 049 174	4 049 174	7 474 081	7 474 081	0	4 374 172	4 374 172	2 648 015	2 648 015	5 712 227	5 712 227	10 746 828	10 746 828
	Ss total Personnel	82 148 643	43 420 122	43 420 122	0	12 413 460	12 413 460	43 427 493	43 427 493	0	12 413 460	12 413 460	8 040 438	8 041 138	13 770 561	13 763 190	4 504 061	4 504 061
	Ss total Fonctionnement	101 637 169	54 932 841	54 932 841	0	9 593 460	9 593 460	53 957 905	53 957 905	0	10 150 259	10 150 259	12 695 800	12 764 497	20 003 149	20 266 656	4 411 918	4 411 918
	Ss total Investissement	362 672 551	311 017 601	311 017 601	0	36 582 947	36 582 947	264 157 085	264 157 085	0	53 488 768	53 488 768	7 798 059	29 803 767	4 928 412	12 962 633	2 345 532	2 345 532
TOTAL		546 458 363	409 370 563	409 370 563	0	58 589 868	58 589 868	361 542 484	361 542 484	0	76 052 487	76 052 487	28 534 298	50 609 402	38 702 122	46 992 479	11 261 512	11 261 512

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP

Tableau 10
TABLEAU DETAILLE DES OPERATIONS PLURIANNUELLES ET PROGRAMMATION

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes
B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision
		Financement de l'opération (18)
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	285 207 266
	Autres financements publics**	80 897 028
	Autres financements***	3 029 229
	Autofinancement	42 719 521
Total PPI.1		411 853 044
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	54 127 584
	Autres financements publics**	45 130 983
	Autres financements***	4 292 035
	Autofinancement	99 394
Total contrat de recherche.2		103 649 996
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*	
	Autres financements publics**	
	Autres financements***	
	Autofinancement	
Total contrat de formation continue.3		0
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	22 936 182
	Autres financements publics**	7 491 199
	Autres financements***	163 533
	Autofinancement	364 409
Total contrat d'enseignement.4		30 955 323
	Ss total Financement de l'Etat	362 271 032
	Ss total Autres financements publics	133 519 210
	Ss total Autres financements	7 484 797
	Ss total Autofinancement	43 183 324
TOTAL		546 458 363

Années antérieures	
Encaissements des années antérieures à N (19)	Autofinancement des années antérieures à N (19bis)
150 918 767	
70 536 306	
3 029 229	
	34 915 400
224 484 302	34 915 400
32 899 286	
37 328 115	
3 597 391	
	99 394
73 824 792	99 394
0	0
5 677 081	
4 035 403	
81 856	
	229 402
9 794 340	229 402
189 495 134	
111 899 824	
6 708 477	35 244 196
308 103 435	35 244 196

Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes					
Encaissement prévu en N 2022 (20)	Autofinancement prévu en N 2022 (20bis)	Encaissements prévus N+1 2023 (21)	Autofinancement prévu en N+1 2023 (21bis)	Encaissements prévus N+2 2024 (22)	Autofinancement prévu en N+2 2024 (22bis)	Encaissements prévus > = N+3 2025 et suivants (23)	Autofinancement prévu > = N+3 2025 et suivants
22 635 300		15 664 000		95 989 199		0	
5 360 722		3 800 000		1 200 000		0	
0		0		0		0	
	5 958 121		1 062 667		783 333		0
27 996 022	5 958 121	19 464 000	1 062 667	97 189 199	783 333	0	0
6 293 347		4 602 694		9 876 102		456 154	
5 064 653		2 072 805		637 930		27 480	
434 897		169 828		89 918		0	
11 792 898	0	6 845 327	0	10 603 950	0	483 634	0
0	0	0	0	0	0	0	0
3 169 408		2 044 706		1 596 212		10 448 776	
1 531 694		1 254 226		507 876		162 000	
40 293		40 180		0		1 204	
	61 000		19 180				82 842
4 741 394	61 000	3 339 112	19 180	2 104 087	0	10 611 980	82 842
32 098 055		22 311 400		107 461 513		10 904 930	
11 957 069		7 127 031		2 345 806		189 480	
475 190		210 008		89 918		1 204	
	6 019 121		1 081 847		783 333		82 842
44 530 314	6 019 121	29 648 439	1 081 847	109 897 236	783 333	11 095 615	82 842

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Tableau 10
TABEAU DETAILLE DES OPERATIONS PLURIANNUELLES ET PROGRAMMATION

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution			
		Financement de l'opération (11)	Encaissements des années antérieures à N (12)	Autofinancement des années antérieures à N (12bis)	Encaissement réalisés en N (13)	Autofinancement prévu en N (13bis)
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	285 207 266	150 918 767		22 635 300	
	Autres financements publics**	80 897 028	70 536 306		5 360 722	
	Autres financements***	3 029 229	3 029 229		0	
	Autofinancement	42 719 521		34 915 400		5 958 121
Total PPI.1	411 853 044	224 484 302	34 915 400	27 996 022	5 958 121	
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	54 127 584	32 899 286		6 293 347	
	Autres financements publics**	45 130 983	37 328 115		5 064 653	
	Autres financements***	4 292 035	3 597 391		434 897	
	Autofinancement	99 394		0		99 394
Total contrat de recherche.2	103 649 996	73 824 792	0	11 792 898	99 394	
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*	0	0		0	
	Autres financements publics**	0	0		0	
	Autres financements***	0	0		0	
	Autofinancement	0		0		0
Total contrat de formation continue.3	0	0	0	0	0	
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	22 936 182	5 677 081		3 169 408	
	Autres financements publics**	7 491 199	4 035 403		1 531 694	
	Autres financements***	163 533	81 856		40 293	
	Autofinancement	364 409		229 402		133 406
Total contrat d'enseignement.4	30 955 323	9 794 340	229 402	4 741 394	133 406	
	Ss total Financement de l'Etat	362 271 032	189 495 134	0	32 098 055	0
	Ss total Autres financements	133 519 210	111 899 824	0	11 957 069	0
	Ss total Autres financements	7 484 797	6 708 477	0	475 190	0
	Ss total Autofinancement	43 183 324		35 144 802		6 190 921
TOTAL		546 458 363	308 103 435	35 144 802	44 530 314	6 190 921

Prévisions en N+1 et suivantes	
Reste à encaisser en N+1 et suivantes (14) = (11) - (12) - (13)	Reste à autofinancer en N+1 et suivantes (14bis) = (11) - (12bis) - (13bis)
111 653 198	
5 000 000	
0	
	1 846 000
116 653 198	1 846 000
14 934 950	
2 738 215	
259 746	
	99 394
18 032 305	-99 394
0	
0	
0	
0	
0	0
14 089 694	
1 924 102	
41 384	
	29 616
16 055 180	29 616
140 677 842	0
9 662 317	0
301 130	0
	1 975 010
150 740 684	1 776 222

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

**** Ressources propres et autres recettes fléchés

TABLEAU 11
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2021	BA 2021	BI 2022
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer au 31.12.2020	74 889 754,26	81 668 372,50	77 482 627,82
	2 Niveau initial du fonds de roulement	113 900 555,09	133 234 442,61	133 813 015,55
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-8 268 386,98	-24 028 488,64	-16 992 636,93
	4 Niveau initial de la trésorerie	122 168 942,07	157 262 931,25	150 805 652,48
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	-11 039 594,82	-2 093 063,54	-11 829 873,48
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	133 208 536,89	159 355 994,79	162 635 525,96
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	564 718 763,26	546 443 128,59	547 982 843,85
	6 Résultat patrimonial	2 638 345,92	6 232 613,39	2 413 070,61
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	9 838 345,92	16 124 143,54	10 413 070,61
	8 Variation du fonds de roulement	15 396 976,07	578 572,94	-2 497 917,49
	9 Opérations bilancielle non budgétaires	SENS 20 901 000,00	2 911 000,00	3 802 000,00
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 25 000 000,00	6 310 000,00	7 500 000,00
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	- 4 100 000,00	3 400 000,00	3 700 000,00
	Cautionnements et dépôts	- -1 000,00	-1 000,00	-2 000,00
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 5 000,00	-13 860,00	-4 708,24
	Variation des stocks	+ / - 5 000,00	5 000,00	
	Production immobilisée	+ +		
	Charges sur créances irrécouvrables	- -	20 100,00	4 708,24
	Produits divers de gestion courante	+ +	1 240,00	
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 46 887 352,70	16 491 536,39	33 858 596,93
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements	+ / - 47 889 784,30	14 506 890,22	36 031 618,83
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements	+ / - -1 002 431,60	1 984 646,17	-2 173 021,90
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-52 396 376,63	-18 810 103,45	-40 153 806,18
	12.a Recettes budgétaires	520 583 503,50	531 818 769,82	520 078 198,66
	12.b Crédits de paiement ouverts	572 979 880,13	550 628 873,27	560 232 004,84
	13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-21 296 654,78	-12 352 824,68	-6 726 015,32
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	-31 099 721,85	-6 457 278,77	-33 427 790,86	
Solde budgétaire résultant des opérations fléchées	-42 003 446,54	-6 626 218,84	-19 724 337,67	
Autofinancement des opérations fléchées sur crédits globalisés	1 004 132,00	187 079,30	163 486,51	
Financement de dépenses globalisées sur recettes fléchées	-4 757 754,40	-3 297 670,40	-4 318 545,40	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-45 757 068,94	-9 736 809,94	-23 879 396,56	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	14 657 347,09	3 279 531,17	-9 548 394,30	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	46 496 697,92	7 035 851,71	30 929 873,37	
16 Restes à payer = 5 - 12b	-8 261 116,87	-4 185 744,68	-12 249 160,99	
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer : 1+16	66 628 637,39	77 482 627,82	65 233 466,83
	18 Niveau final du fonds de roulement	129 297 531,16	133 813 015,55	131 315 098,06
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	38 228 310,94	-16 992 636,93	13 937 236,44
	20 Niveau final de la trésorerie	91 069 220,22	150 805 652,48	117 377 861,62
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	-56 796 663,76	-11 829 873,48	-35 709 270,04
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	147 865 883,98	162 635 525,96	153 087 131,66	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Actualisation :
- Mise à jour du solde budgétaire révisé
- Mise à jour de la position de trésorerie fléchée

Tableau 2

Autorisations budgétaires ETABLISSEMENT HORS SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses						
	AE BI 2021	AE BA 2021	AE BI 2022	CP BI 2021	CP BA 2021	CP BI 2022
Personnel	376 364 967,07	381 867 756,31	387 429 996,54	376 364 967,07	381 867 756,31	387 429 996,54
<i>dont contributions employeur</i>	<i>98 370 000,00</i>	<i>98 370 217,00</i>	<i>98 322 136,00</i>	<i>98 370 000,00</i>	<i>98 370 217,00</i>	<i>98 322 136,00</i>
Fonctionnement	103 504 750,94	98 951 526,18	96 236 797,63	103 041 021,43	98 981 209,33	95 526 868,08
Investissement	75 057 625,29	56 077 224,63	54 955 135,26	83 775 127,67	60 243 108,75	67 904 758,78
TOTAL DES DÉPENSES	554 927 343,30	536 896 507,12	538 621 929,43	563 181 116,17	541 092 074,39	550 861 623,40
Solde budgétaire (excédent)						

Recettes			
	RE BI 2021	RE BA 2021	RE BI 2022
Recettes globalisées	449 427 243,51	451 706 591,24	446 786 686,71
Subvention pour charges de service public	345 528 047,00	350 321 526,00	353 863 458,00
Autres financements de l'Etat	12 349 715,50	10 312 372,64	8 784 939,98
Fiscalité affectée	3 086 400,00	3 086 400,00	3 091 000,00
Autres financements publics	20 886 276,54	19 446 360,82	13 396 787,35
Recettes propres	67 576 804,47	68 539 931,78	67 650 501,38
Recettes fléchées	61 536 230,36	71 685 366,38	64 591 710,95
Financements de l'Etat fléchés	50 000 584,36	53 080 691,41	54 979 673,43
Autres financements publics fléchés	11 535 646,00	15 451 856,39	9 208 371,27
Recettes propres fléchées		3 152 818,58	403 666,25
TOTAL DES RECETTES	510 963 473,87	523 391 957,62	511 378 397,66
Solde budgétaire (déficit)	52 217 642,30	17 700 116,77	39 483 225,74

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine
ETABLISSEMENT (HORS SACD)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors étudiants	379 860 120,54	379 860 120,54	94 935 361,63	94 231 029,08	54 308 035,26	67 257 658,78	529 103 517,43	541 348 808,40
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	81 745 766,83	81 745 766,83	5 733 903,34	5 703 029,36	2 277 496,00	2 277 496,00	89 757 166,17	89 726 292,19
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	72 980 786,87	72 980 786,87	11 248 055,75	11 254 099,75	2 774 858,00	2 257 628,00	87 003 700,62	86 492 514,62
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	6 091 814,00	6 091 814,00	206 839,00	206 839,00	9 000,00	9 000,00	6 307 653,00	6 307 653,00
D105 - Bibliothèques et documentation	7 037 686,00	7 037 686,00	3 168 941,00	3 168 941,00	32 900,00	1 441 900,00	10 239 527,00	11 648 527,00
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	39 171 050,19	39 171 050,19	3 613 806,55	3 544 807,23	353 054,63	353 054,63	43 137 911,37	43 068 912,05
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	18 742 748,34	18 742 748,34	1 199 112,09	1 187 898,20	310 802,01	343 585,69	20 252 662,44	20 274 232,23
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	36 512 032,26	36 512 032,26	4 083 477,45	4 103 469,55	681 895,00	681 959,08	41 277 404,71	41 297 460,89
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies			86 046,00	86 046,00			86 046,00	86 046,00
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	5 867 471,00	5 867 471,00	293 071,99	293 071,99	51 137,01	51 137,01	6 211 680,00	6 211 680,00
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	25 366 577,34	25 366 577,34	1 702 370,64	1 693 994,60	242 790,00	242 790,00	27 311 737,98	27 303 361,94
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	28 400 950,63	28 400 950,63	4 176 575,10	4 176 575,10	1 579 523,00	1 579 523,00	34 157 048,73	34 157 048,73
D113 - Diffusion des savoirs et musées	980 239,08	980 239,08	1 493 562,00	1 576 062,00	85 000,00	327 500,00	2 558 801,08	2 883 801,08
D114 - Immobilier	10 738 065,00	10 738 065,00	25 379 988,23	24 709 095,69	41 033 143,17	51 488 483,78	77 151 196,40	86 935 644,47
D115 - Pilotage et support	46 224 933,00	46 224 933,00	32 549 612,49	32 527 099,61	4 876 436,44	6 203 601,59	83 650 981,93	84 955 634,20
Étudiants	7 569 876,00	7 569 876,00	1 301 436,00	1 295 839,00	647 100,00	647 100,00	9 518 412,00	9 512 815,00
D201 - Aides directes aux étudiants			105 950,00	105 950,00			105 950,00	105 950,00
D202 - Aides indirectes	6 404 892,00	6 404 892,00	692 566,00	692 800,00	51 000,00	51 000,00	7 148 458,00	7 148 692,00
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 164 984,00	1 164 984,00	502 920,00	497 089,00	596 100,00	596 100,00	2 264 004,00	2 258 173,00
Total	387 429 996,54	387 429 996,54	96 236 797,63	95 526 868,08	54 955 135,26	67 904 758,78	538 621 929,43	550 861 623,40

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine
ETABLISSEMENT (HORS SACD)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées				Recettes propres	Recettes fléchées			Total
	SCSP	Autres financement de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financement publics		Financements de l'Etat	Autres financement publics	Recettes propres	
Subvention pour charges de service public	353 863 458,00								353 863 458,00
Droits d'inscription					8 468 514,00				8 468 514,00
Formation continue, diplômes propres et VAE					26 303 340,00				26 303 340,00
Taxe d'apprentissage					927 541,00				927 541,00
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0,00
Valorisation					2 119 600,00				2 119 600,00
ANR investissements d'avenir						50 098 620,77			50 098 620,77
ANR hors investissements d'avenir		3 821 891,36				2 423 052,66			6 244 944,02
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				3 525 500,18			980 602,00		4 506 102,18
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				4 728 486,68			4 878 520,01		9 607 006,69
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		4 963 048,62		5 142 800,49	1 124 306,00	2 458 000,00	3 349 249,26	242 666,25	17 280 070,62
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					31 392,00				31 392,00
Autres recettes			3 091 000,00		28 675 808,38			161 000,00	31 927 808,38
Total	353 863 458,00	8 784 939,98	3 091 000,00	13 396 787,35	67 650 501,38	54 979 673,43	9 208 371,27	403 666,25	511 378 397,66

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	39 483 225,74
-----------------------------------	----------------------

Tableau 6
Situation patrimoniale - Etablissement hors SACD

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	BA 2021	BI 2022	PRODUITS	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Personnel	376 364 967,07	382 440 603,31	387 429 996,54	Subventions pour charge de service public	345 528 047,00	350 321 526,00	353 863 458,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>98 370 000,00</i>	<i>98 370 217,00</i>	<i>98 322 136,00</i>	Fiscalité affectée	3 086 400,00	3 086 400,00	3 091 000,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	144 094 482,34	143 634 304,46	146 931 888,28	Autres subventions	72 757 793,42	73 193 229,21	68 083 532,77
				Autres produits	101 910 147,91	105 873 991,93	112 010 964,66
TOTAL DES CHARGES (1)	520 459 449,41	526 074 907,77	534 361 884,82	TOTAL DES PRODUITS (2)	523 282 388,33	532 475 147,14	537 048 955,43
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 822 938,92	6 400 239,37	2 687 070,61	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	523 282 388,33	532 475 147,14	537 048 955,43	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	523 282 388,33	532 475 147,14	537 048 955,43

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 822 938,92	6 400 239,37	2 687 070,61
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40 000 000,00	42 703 530,15	44 080 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	12 000,00	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	33 160 000,00	33 160 000,00	36 470 000,00
= CAF ou IAF**	9 662 938,92	15 931 769,52	10 297 070,61

** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	BA 2021	BI 2022	RESSOURCES	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	9 662 938,92	15 931 769,52	10 297 070,61
Investissements	83 725 098,36	55 395 683,58	67 904 758,75	Financement de l'actif par l'État	6 180 796,47	3 064 683,33	7 341 343,66
Remboursement des dettes financières (emprunts)	4 100 000,00	3 400 000,00	3 700 000,00	Autres ressources	62 377 339,04	34 066 803,67	43 966 426,99
Prêts : remboursements en capital	30 000,00	30 000,00	30 000,00	Augmentation des dettes financières (emprunts)	25 000 000,00	6 310 000,00	7 500 000,00
Dépôts et cautionnements	9 000,00	9 000,00	10 000,00	Prêts : encaissements en capital	30 000,00	30 000,00	30 000,00
				Dépôts et cautionnements	10 000,00	10 000,00	12 000,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	87 864 098,36	58 834 683,58	71 644 758,75	TOTAL DES RESSOURCES (6)	103 261 074,43	59 413 256,52	69 146 841,26
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	15 396 976,07	578 572,94	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-	2 497 917,49

Tableau 2

Autorisations budgétaires SAIC

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses						
	AE BI 2021	AE BA 2021	AE BI 2022	CP BI 2021	CP BA 2021	CP BI 2022
Personnel	5 927 920,00	6 054 620,00	5 803 498,00	5 927 920,00	6 054 620,00	5 803 498,00
<i>dont contributions employeur</i>						
Fonctionnement	2 730 147,96	2 434 667,96	2 581 261,76	2 731 147,96	2 434 667,96	2 581 261,76
Investissement	380 907,00	393 907,33	325 500,00	380 907,00	401 872,33	328 467,02
TOTAL DES DÉPENSES	9 038 974,96	8 883 195,29	8 710 259,76	9 039 974,96	8 891 160,29	8 713 226,78
Solde budgétaire (excédent)						

Recettes			
	RE BI 2021	RE BA 2021	RE BI 2022
Recettes globalisées	8 555 425,63	7 571 243,00	7 956 701,00
Subvention pour charges de service public			
Autres financements de l'Etat			
Fiscalité affectée			
Autres financements publics	833 948,63	214 330,00	619 200,00
Recettes propres	7 721 477,00	7 356 913,00	7 337 501,00
Recettes fléchées	313 000,00	313 000,00	100 000,00
Financements de l'Etat fléchés	113 000,00	113 000,00	100 000,00
Autres financements publics fléchés			
Recettes propres fléchées	200 000,00	200 000,00	
TOTAL DES RECETTES	8 868 425,63	7 884 243,00	8 056 701,00
Solde budgétaire (déficit)	171 549,33	1 006 917,29	656 525,78

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine
SAIC

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors étudiants	5 803 498,00	5 803 498,00	2 581 261,76	2 581 261,76	325 500,00	328 467,02	8 710 259,76	8 713 226,78
D105 - Bibliothèques et documentation							-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 228 698,00	2 228 698,00	108 003,00	108 003,00	40 000,00	42 967,02	2 376 701,00	2 379 668,02
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	1 925 000,00	1 925 000,00	35 000,00	35 000,00	3 000,00	3 000,00	1 963 000,00	1 963 000,00
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	750 000,00	750 000,00					750 000,00	750 000,00
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	100 000,00	100 000,00	54 281,00	54 281,00	62 500,00	62 500,00	216 781,00	216 781,00
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	16 000,00	16 000,00					16 000,00	16 000,00
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	353 800,00	353 800,00	744 977,76	744 977,76	200 000,00	200 000,00	1 298 777,76	1 298 777,76
D113 - Diffusion des savoirs et musées			3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00
D114 - Immobilier			250 500,00	250 500,00			250 500,00	250 500,00
D115 - Pilotage et support	430 000,00	430 000,00	1 385 500,00	1 385 500,00	20 000,00	20 000,00	1 835 500,00	1 835 500,00
Étudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants							-	-
D202 - Aides indirectes							-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
Total	5 803 498,00	5 803 498,00	2 581 261,76	2 581 261,76	325 500,00	328 467,02	8 710 259,76	8 713 226,78

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine
SAIC

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme							Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées			
	SCSP	Autres financement de l'Etat	Autres financement publics	Recettes propres	Financements de l'Etat	Autres financement publics	Recettes propres	
Formation continue, diplômes propres et VAE								-
Contrats et prestations de recherche hors ANR				48 000,00				48 000,00
Valorisation				442 000,00				442 000,00
ANR investissements d'avenir					100 000,00			100 000,00
ANR hors investissements d'avenir								-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région								-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne								-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			619 200,00	1 000 000,00				1 619 200,00
Autres recettes				5 847 501,00				5 847 501,00
Total	-	-	619 200,00	7 337 501,00	100 000,00	-	-	8 056 701,00

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	656 525,78
-----------------------------------	-------------------

Tableau 6
Situation patrimoniale - SAIC

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	BA 2021	BI 2022	PRODUITS	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Personnel <i>dont charges de pensions civiles*</i>	5 927 920,00	6 054 620,00	5 803 498,00	Subventions pour charge de service public	-	-	-
				Fiscalité affectée	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	3 130 147,96	3 136 667,96	3 268 938,75	Autres subventions	913 330,00	940 330,00	1 569 200,00
				Autres produits	7 957 144,96	8 080 831,98	7 276 236,75
TOTAL DES CHARGES (1)	9 058 067,96	9 191 287,96	9 072 436,75	TOTAL DES PRODUITS (2)	8 870 474,96	9 021 161,98	8 845 436,75
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	187 593,00	170 125,98	227 000,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) + (4)	9 058 067,96	9 191 287,96	9 072 436,75	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 058 067,96	9 191 287,96	9 072 436,75

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-187 593,00	-170 125,98	-227 000,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	400 000,00	400 000,00	370 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	40 000,00	40 000,00	30 000,00
= CAF ou IAF*	172 407,00	189 874,02	113 000,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	BA 2021	BI 2022	RESSOURCES	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	172 407,00	189 874,02	113 000,00
Investissements	380 907,00	404 839,35	325 500,00	Financement de l'actif par l'État			
Remboursement des dettes financières				Autres ressources	208 500,00	214 965,33	212 500,00
				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	380 907,00	404 839,35	325 500,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	380 907,00	404 839,35	325 500,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-	-

Tableau 2

Autorisations budgétaires UOH

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses						
	AE BI 2021	AE BA 2021	AE BI 2022	CP BI 2021	CP BA 2021	CP BI 2022
Personnel	178 800,00	136 800,00	97 282,66	178 800,00	136 800,00	97 282,66
<i>dont contributions employeur</i>						
Fonctionnement	272 685,00	291 302,18	295 272,00	279 029,00	273 513,39	301 772,00
Investissement	4 300,00	3 424,00	2 000,00	4 300,00	3 425,20	2 000,00
TOTAL DES DÉPENSES	455 785,00	431 526,18	394 554,66	462 129,00	413 738,59	401 054,66
Solde budgétaire (excédent)					46 630,61	157 445,34

Recettes			
	RE BI 2021	RE BA 2021	RE BI 2022
Recettes globalisées	200 000,00	206 000,00	210 500,00
Subvention pour charges de service public			
Autres financements de l'Etat			
Fiscalité affectée			
Autres financements publics	80 000,00	80 000,00	
Recettes propres	120 000,00	126 000,00	210 500,00
Recettes fléchées	254 944,00	254 369,20	348 000,00
Financements de l'Etat fléchés	254 944,00	254 369,20	348 000,00
Autres financements publics fléchés			
Recettes propres fléchées			
TOTAL DES RECETTES	454 944,00	460 369,20	558 500,00
solde budgétaire (déficit)	7 185,00		

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine
UOH

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors étudiants	97 282,66	97 282,66	295 272,00	301 772,00	2 000,00	2 000,00	394 554,66	401 054,66
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	97 282,66	97 282,66	295 272,00	301 772,00	2 000,00	2 000,00	394 554,66	401 054,66
D115 - Pilotage et support							-	-
Étudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants							-	-
D202 - Aides indirectes							-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
Total	97 282,66	97 282,66	295 272,00	301 772,00	2 000,00	2 000,00	394 554,66	401 054,66

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) 157 445,34

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme							
	Recettes globalisées				Recettes fléchées			Total
	SCSP	Autres financement de l'Etat	Autres financement publics	Recettes propres	Financements de l'Etat	Autres financement publics	Recettes propres	
Subvention pour charges de service public								-
ANR investissements d'avenir					348 000,00			348 000,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres								-
Autres recettes				210 500,00				210 500,00
Total	-	-	-	210 500,00	348 000,00	-	-	558 500,00

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

Tableau 6
Situation patrimoniale - UOH

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	BA 2021	BI 2022	PRODUITS	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Personnel <i>dont charges de pensions civiles*</i>	178 800,00	136 800,00	97 282,66	Subventions pour charge de service public			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	279 029,00	273 513,39	301 772,00	Fiscalité affectée			
				Autres subventions	458 829,00	405 313,39	189 554,66
				Autres produits		6 000,00	210 500,00
TOTAL DES CHARGES (1)	457 829,00	410 313,39	399 054,66	TOTAL DES PRODUITS (2)	458 829,00	411 313,39	400 054,66
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 000,00	1 000,00	1 000,00	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	458 829,00	411 313,39	400 054,66	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	458 829,00	411 313,39	400 054,66

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 000,00	1 000,00	1 000,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= CAF ou IAF*	1 000,00	1 000,00	1 000,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	BA 2021	BI 2022	RESSOURCES	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Investissements	4 300,00	3 425,20	2 000,00	Financement de l'actif par l'État			
Remboursement des dettes financières				Autres ressources	3 300,00	2 425,20	1 000,00
				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 300,00	3 425,20	2 000,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 300,00	3 425,20	2 000,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-	-

Tableau 2

Autorisations budgétaires PUS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses						
	AE BI 2021	AE BA 2021	AE BI 2022	CP BI 2021	CP BA 2021	CP BI 2022
Personnel	164 160,00	176 400,00	183 500,00	164 160,00	176 400,00	183 500,00
<i>dont contributions employeur</i>						
Fonctionnement	130 500,00	54 000,00	70 600,00	130 500,00	54 000,00	70 600,00
Investissement	2 000,00	1 500,00	2 000,00	2 000,00	1 500,00	2 000,00
TOTAL DES DÉPENSES	296 660,00	231 900,00	256 100,00	296 660,00	231 900,00	256 100,00
Solde budgétaire (excédent)						

Recettes			
	RE BI 2021	RE BA 2021	RE BI 2022
Recettes globalisées	271 160,00	64 000,00	54 500,00
Subvention pour charges de service public			
Autres financements de l'Etat			
Fiscalité affectée			
Autres financements publics	8 000,00	8 000,00	6 500,00
Recettes propres	263 160,00	56 000,00	48 000,00
Recettes fléchées	25 500,00	18 200,00	30 100,00
Financements de l'Etat fléchés	25 500,00	18 200,00	30 100,00
Autres financements publics fléchés			
Recettes propres fléchées			
TOTAL DES RECETTES	296 660,00	82 200,00	84 600,00
solde budgétaire (déficit)	-	149 700,00	171 500,00

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine
PUS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors étudiants	183 500,00	183 500,00	70 600,00	70 600,00	2 000,00	2 000,00	256 100,00	256 100,00
D113 - Diffusion des savoirs et musées	183 500,00	183 500,00	70 600,00	70 600,00	2 000,00	2 000,00	256 100,00	256 100,00
D115 - Pilotage et support							-	-
Étudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants							-	-
D202 - Aides indirectes							-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
Total	183 500,00	183 500,00	70 600,00	70 600,00	2 000,00	2 000,00	256 100,00	256 100,00

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme							
	Recettes globalisées				Recettes fléchées			Total
	SCSP	Autres financement de l'Etat	Autres financement publics	Recettes propres	Financements de l'Etat	Autres financement publics	Recettes propres	
ANR investissements d'avenir					30 100,00			30 100,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			6 500,00					6 500,00
Autres recettes				48 000,00				48 000,00
Total	-	-	6 500,00	48 000,00	30 100,00	-	-	84 600,00

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) **171 500,00**

Tableau 6
Situation patrimoniale - PUS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	BA 2021	BI 2022	PRODUITS	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Personnel <i>dont charges de pensions civiles*</i>	164 160,00	176 400,00	183 500,00	Subventions pour charge de service public	-	-	-
				Fiscalité affectée	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	130 500,00	109 500,00	158 600,00	Autres subventions	33 500,00	26 200,00	36 600,00
				Autres produits	263 160,00	261 200,00	257 500,00
TOTAL DES CHARGES (1)	294 660,00	285 900,00	342 100,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	296 660,00	287 400,00	294 100,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 000,00	1 500,00		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			48 000,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	296 660,00	287 400,00	342 100,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	296 660,00	287 400,00	342 100,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 000,00	1 500,00	-48 000,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			50 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= CAF ou IAF**	2 000,00	1 500,00	2 000,00

** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	BA 2021	BI 2022	RESSOURCES	BI 2021	BA 2021	BI 2022
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	2 000,00	1 500,00	2 000,00
Investissements	2 000,00	1 500,00	2 000,00	Financement de l'actif par l'État			
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 000,00	1 500,00	2 000,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 000,00	1 500,00	2 000,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-	-

ANNEXES

Pr�vision	BI 2021	BA 2021	Pr�notif 2022	BI 2022	Ecart BI 2022 / Pr�notif
SCSP - NOTIFICATION MESRI	345 528 047	350 321 526	351 406 932	353 863 458	2 456 526
Totale MASSE SALARIALE	314 882 032	318 603 897	320 480 025	322 236 775	1 756 750
MASSE SALARIALE	313 168 532	314 765 940	319 220 361	319 166 705	(53 656)
Masse salariale (dont contrats doctoraux) - Socle N-1	309 328 496	309 322 587	309 820 981	309 820 981	
Autres ajustements variations d'emploi	-96 655	-510 268			
Contrats doctoraux fl�ch�s (fin cohorte 2018 & cohorte 2021)			-50 818	-50 818	
Cong� pour projet p�dagogique	115 000	115 000	76 667	76 667	
Loi - ORE	404 699	444 699	120 000	120 000	
R�forme des �tudes de sant� - effectifs �tudiants / ECOS / R2C	1 700 000	1 700 000			
R�forme des �tudes de sant� - ECOS / R2C		100 862	2 053 933	2 053 933	
LPR 2021	1 476 878	1 902 946	2 081 008	2 028 389	-52 619
LPR 2021 Trajectoire financi�re Non affect�		650 000			
LPR 2021 Trajectoire financi�re R�forme Sant�		800 000	1 450 000	1 450 000	
LPR 2022			2 263 638	2 263 638	
PPCR 2021	240 114	240 114	240 114	240 114	
PPCR 2022			72 198	72 198	
Protection sociale compl�mentaire 2022			826 560	826 560	
Repyramidage enseignants-chercheurs 2021 & 2022			94 956	94 956	
R�vision IFSE 2021 (ITRF, biblioth�que et infirmiers)			264 174	263 137	-1 037
R�vision de m�decine			-93 050	-93 050	
MASSE SALARIALE AS	1 713 500	2 890 786	592 998	2 403 404	1 810 406
AS Labo U	1 000 000	776 417		736 000	736 000
DSG 2 Volet hors RI - Studium		300 000			
DSG 2 Volet RI - LPR		135 000		192 000	192 000
LPR - revalorisation contrats doctoraux			(53 656)		53 656
LPR - CRCT SHS		50 000	55 000	55 000	
R�forme des �tudes de sant� - transformation p�dagogique	105 000	105 000	341 534	341 534	
Indemnitis membres CNU	130 000	130 000		130 000	130 000
Prolongation CD handicap - 3 mois campagne 2020		6 788			
Financements compl�mentaires suite crise sanitaire	140 000	930 281		565 750	565 750
Tutorat �tudiant (crise sanitaire)		118 800			
AS Compensation surco�t PEDR IUF	90 000	90 000	93 000	93 000	
AS Compensation d�charge IUF	115 000	115 000	157 120	157 120	
AS Apprentissage	120 000	120 000			
AS dispositif apprentissage				120 000	120 000
AS cong�s parentaux	13 500	13 500		13 000	13 000
CREDITS PLAN RELANCE	-	947 171	666 666	666 666	-
Places suppl�mentaires rentr�e 2021 Campagne 1		72 000	437 333	437 333	
Places suppl�mentaires rentr�e 2021 Campagne 2		163 556	229 333	229 333	
R�forme �tudes sant� D�mographie �tudiante ann�e pleine MMOP / LAS		680 682			
R�forme des �tudes de sant� - places suppl�mentaires 2 ann�e		30 933			
Totale FONCTIONNEMENT	30 646 015	31 717 629	30 926 907	31 626 683	699 776
DOTATION FONCTIONNEMENT SYMPA	29 997 178	30 252 585	30 121 257	30 121 257	-
Dot. de fonctionnement et enveloppe de performance	29 597 178	29 551 778	29 570 450	29 570 450	
LPR - Moyens aux laboratoires		300 807	300 807	300 807	
Dotation mise en s�curit�	150 000	150 000	150 000	150 000	
Dotation mise en accessibilit�	250 000	250 000	100 000	100 000	
AS FONCTIONNEMENT	648 837	1 465 044	805 650	1 505 426	699 776
AS CNU	100 000	100 000		100 000	100 000
AS Concours	20 000	20 000		20 000	20 000
AS Dotation URFIST	47 500	80 000	32 000	48 000	16 000
AS Plan Biblioth�ques ouvertes	46 927	46 927	76 611	76 611	
AS Accompagnement handicap	67 000	67 000		67 000	67 000
AS IUF - Cr�dits scientifiques	307 500	307 500	330 000	330 000	
AS ORESIPE		3 795	22 539	22 539	
AS certification en langue				277 000	277 000
AS Coordination de la FC dans l'Enseignement Sup�rieur	9 910	9 910		9 910	9 910
AS FFSU heures disticts		1 732		866	866
AS " je suis tuteur de l'enseignement sup�rieur "		15 000			
LPR - Dotation au d�marrage		344 500	344 500	344 500	
Pepite ETENA	50 000	211 680		209 000	209 000
Mesures covid : tests covid		180 000			
Mesures covid : ch�ques psychologues		77 000			
MOYENS LPR	1 476 878	4 094 868	6 705 471	6 897 471	192 000

Annexe 2 Achat

Libellé	Description	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Budget	Estimé	Valeur de référence pour le calcul de l'économie achat	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
Mise à disposition d'une solution en ligne pour la certification en anglais		FCS	EE.12	14/01/2022	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non	Non	Non	Oui		1 108 000	Estimé	0
Fourniture de gaz conditionnés et services associés		FCS	GA.01	28/01/2022	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui		800 000	Estimé	0
Mise à disposition de personnes en régie au support informatique		TIC	ID.15	01/04/2022	48	Faire ou faire faire (externalisation)	Oui	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Non	Oui		1 020 000	Estimé	153 000
Contrôle et nettoyage des sorbonnes		FCS	HB.01	01/04/2022	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non	Non	Non	Oui		100 000	Estimé	3 000
Plateforme d'outils mutualisés pour le Génie de l'Environnement en Chimie - IUT Illkirch (Pomgec)		FCS	ND.54	15/04/2022	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Non	Non	Non	Non	Oui		221 000	Estimé	0
Réhabilitation du parc de machines d'essais du hall technologique du Département Génie Civil de l'IUT Robert Schuman (projet Carmatino)		FCS	PB.02	15/04/2022	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Non	Non	Non	Non	Oui		500 000	Estimé	0

Annexe 2 Achat

Libellé	Description	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Lever Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Budget	Estimé	Valeur de référence pour le calcul de l'économie achat	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
Location maintenance copieurs de production imprimérie DALI		FCS	AC.22	01/05/2022	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Oui	Non	Non	Oui		420 000	Estimé	0
Abonnements à des périodiques français et étrangers, en version papier et/ou électronique		FCS	CE.11	15/05/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	Non	Non	Oui		3 020 000	Estimé	0
Fourniture de gobelets de boissons pré-dosés, de bouteilles d'eau et mise à disposition de trois distributeurs automatiques pour le Service de Formation Continue		FCS	AA.21	15/05/2022	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui		80 000	Estimé	1 600
Acquisition d'un méthylome iScan illumina		FCS	NA.25	15/05/2022	48	Négociation	Non	Non	Non	Non	Oui		132 000	Estimé	0
Fourniture de verrerie, de consommables, petits matériels et accessoires de laboratoire		FCS	NB.51	23/07/2022	48	Optimisation de la contractualisation (clauses prix, pénalités, ...)	Oui	Non	Non	Non	Oui		400 000	Estimé	20 000
Nettoyage des espaces non bâtis des campus de l'Université de Strasbourg		FCS	BG.21	31/08/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Autre disposition sociale	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui		280 000	Estimé	14 000
Fourniture de service téléphonie mobile pour l'Université de Strasbourg		TIC	II.02	01/10/2022	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Non	Oui		550 000	Estimé	0
Acquisition mise en œuvre maintenance SIGB		TIC	ID.16	01/11/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Oui	Non	Non	Oui		200 000	Estimé	4 000

Annexe 2 Achat

Libellé	Description	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Budget	Estimé	Valeur de référence pour le calcul de l'économie achat	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
Fourniture de défibrillateurs automatisés externes DAE		FCS	HA.24	01/11/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Non	Oui		120 000	Estimé	2 400
Acquisition et maintenance de logiciels et d'équipements de radio identification (RFID)		FCS	CG.01	01/12/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Non	Oui		160 000	Estimé	4 800
Travaux d'impressions Offset		FCS	AC.31	01/12/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Non	Oui		3 000 000	Estimé	300 000
Prestations de mandat pour l'achat et la recherche d'espaces publicitaires pour les campagnes de communication de l'EM Strasbourg		FCS	CC.21	01/12/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Non	Oui		1 100 000	Estimé	22 000
Fournitures électroniques		FCS	TA.01	01/12/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	Non	Non	Oui		750 000	Estimé	112 500
Cartes multiservices		TIC	AF.31	01/01/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	Non	Non	Oui		32 000	Estimé	0
Courrier et affranchissement		FCS	FB.01	01/01/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui, comme condition d'exécution	Oui		1 600 000	Estimé	240 000
Services d'agences de voyages, prestations de transport et services associés et prestations d'hébergement		FCS	DC.01	01/01/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Non	Oui		9 600 000	Estimé	192 000
Maintenance des moyens d'extinctions et des douches de sécurité portatives		FCS	BE.13	01/02/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Non	Oui		100 000	Estimé	28 000

Annexe 2 Achat

Libellé	Description	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Budget	Estimé	Valeur de référence pour le calcul de l'économie achat	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
Prestations de sténotypie		FCS	EB.51	01/02/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Non	Oui		56 000	Estimé	0
Prestations de fourniture et pose de matériels passifs, maintenance et supervision pour réseau de fibres optiques		FCS	IA.42	01/03/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Oui	Non	Non	Oui		1 200 000	Estimé	0
Prestations services traiteurs cellule congrès		FCS	CB.21	01/04/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Non	Oui		400 000	Estimé	0
Prestations d'interprétariat de conférence		FCS	EB.52	01/05/2023	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Non	Oui		350 000	Estimé	17 500
Fourniture d'objets publicitaires		FCS	CB.01	01/07/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui		1 400 000	Estimé	70 000
Fourniture de consommables dentaires		FCS	LB.52	01/07/2023	48	Optimisation de la contractualisation (clauses prix, pénalités, ...)	Oui	Non	Non	Non	Oui		530 000	Estimé	37 000
Prestations de services de traiteurs pour le compte de l'Université de Strasbourg		FCS	AA.63	01/12/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui		2 232 000	Estimé	22 230
Fourniture et livraison de papiers blancs, papiers couleurs et papiers spéciaux		FCS	AC.01	01/12/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui		1 544 000	Estimé	0

Annexe 2 Achat

Libellé	Description	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Budget	Estimé	Valeur de référence pour le calcul de l'économie achat	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
Nettoyage des locaux de l'Université de Strasbourg		FCS	BB.11	01/12/2023	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui		8 960 000	Estimé	89 600
Travaux de construction du CSU	Contrat faisant l'objet de relances de consultation	Travaux	BF.01	01/02/2022	21	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Oui, clause d'insertion par l'activité économique (personnes éloignées de l'emploi)	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui	12 000 000	12 000 000	Budget	0
Travaux de rénovation de la Géologie		Travaux	BF.01	01/04/2022	9	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Oui, clause d'insertion par l'activité économique (personnes éloignées de l'emploi)		Oui	5 200 000	5 200 000	Budget	0
Maintenance des bornes et barrières		FCS	BE.17	01/01/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non		Oui	300 000	300 000	Estimé	15 000
Exploitation maintenance du Datacenter		FCS	BE.17	01/04/2023	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non		Oui	300 000	300 000	Estimé	15 000
Travaux neufs et Maintenance en électricité	Contrat reporté suite COVID et relance de consultation	Travaux	BE.06	01/02/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Non	Oui	6 600 000	6 600 000	Estimé	330 000
Missions de CT et de CSPS	Contrat reporté suite COVID et au Plan de relance	PI	BF.14	01/02/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Non	Oui	400 000	400 000	Estimé	20 000
Travaux d'aménagement du Campus Illkirch		Travaux	BF.02	01/04/2022	8	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)		Non			Oui	600 000	600 000	Budget	0

Annexe 2 Achat

Libellé	Description	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Budget	Estimé	Valeur de référence pour le calcul de l'économie achat	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
Locaux conteneurs en Pharmacie		Travaux	BF.01	01/06/2022		Optimisation de la mise en concurrence (choix 6 procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non	Non	Oui	50 000	50 000	Budget	0
Maitrise d'œuvre rénovation fenêtres de Physique		PI	BF.12	01/05/2022		Optimisation de la contractualisation (clauses prix, pénalités, ...)	Oui	Non	Non	Non	Oui	70 000	70 000	Budget	0
Travaux de rénovation bibliothèque de Fac Droit		Travaux	BF.02	01/07/2022		Optimisation de la mise en concurrence (choix 24 procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non			Oui	300 000	300 000	Budget	0
Informatisation des plans		FCS	ID.14	01/08/2022		Optimisation de la mise en concurrence (choix 48 procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Oui	Non	Non	Oui	100 000	100 000	Estimé	5 000
Fourniture de gaz		FCS	BA.02	01/01/2023		Optimisation de la mise en concurrence (choix 48 procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non			6 000 000	6 000 000	Estimé	0
Fourniture d'électricité		FCS	BA.01	01/01/2023		Optimisation de la mise en concurrence (choix 48 procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non	Non			14 000 000	14 000 000	Estimé	0

ANNEXE 3
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement					
				CNRS		INSERM		INRAE	
UMR 7044 ARCHIMEDE Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée-Europe (Michel Humm)	Personnel								
	Fonctionnement	38 924,46 €							
	Investissement								
UMR 7354 DRES Droit, Religion, Entreprise et Société (Vincente Fortier)	Personnel								
	Fonctionnement	48 348,00 €							
	Investissement								
UMR 7362 LIVE Laboratoire Image, Ville et Environnement (Dominique Badariotti)	Personnel								
	Fonctionnement	26 382,00 €							
	Investissement								
UMR 7363 SAGE Sociétés, Acteurs, Gouvernements en Europe (Marine de Lassale)	Personnel								
	Fonctionnement	73 792,00 €							
	Investissement								
UMR 7367 DYNAMIE Dynamiques européennes (Maurice Carrez)	Personnel								
	Fonctionnement	52 023,00 €							
	Investissement								
UMR 7522 BETA Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (Julien Penin)	Personnel								
	Fonctionnement	69 878,00 €							
	Investissement								
USR 3227 MISHA Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace (Didier Breton)	Personnel								
	Fonctionnement	61 000,00 €							
	Investissement								
UMR 3208 NS3E Nanomatériaux pour Systèmes Sous Sollicitations Extrêmes (Denis Spitzer)	Personnel								
	Fonctionnement	14 210,00 €							
	Investissement								
UMR 7006 ISIS Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires (Paolo Samori)	Personnel								
	Fonctionnement	82 083,00 €							
	Investissement								
UMR 7140 CMC Chimie de la Matière Complexe (Petra Hellwig)	Personnel								
	Fonctionnement	63 694,00 €							
	Investissement								
UMR 7177 CHIMIE Institut de Chimie (Jean Weiss)	Personnel								
	Fonctionnement	159 495,00 €							
	Investissement								

ANNEXE 3
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement					
				CNRS		INSERM		INRAE	
UMR 7178 IPHC Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (Rémi Barillon)	Personnel								
	Fonctionnement	248 697,00 €							
	Investissement								
UMR 7199 CAMB Conception et Application de Molécules Bioactives (Jean-Serge Rémy)	Personnel								
	Fonctionnement	55 677,00 €							
	Investissement								
UMR 7200 LIT Laboratoire d'Innovation Thérapeutique (Didier Rognan)	Personnel								
	Fonctionnement	46 970,00 €							
	Investissement								
UMR 7357 ICUBE Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie (Michel de Mathelin de Papigny)	Personnel								
	Fonctionnement	441 567,00 €							
	Investissement								
UMR 7501 IRMA Institut de Recherche Mathématique Avancée (Phillipe Helluy) - Philippe Helluy à compter du 1er septembre 2018	Personnel								
	Fonctionnement	195 384,00 €							
	Investissement								
UMR 7504 IPCMS Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg (Pierre Rabu)	Personnel								
	Fonctionnement	224 588,00 €							
	Investissement								
UMR 7042 LIMA Laboratoire d'innovation moléculaire et applications (Frédéric Leroux)	Personnel								
	Fonctionnement	51 772,00 €							
	Investissement								
UMR 7515 ICPEES Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (Guy Schlatter)	Personnel								
	Fonctionnement	84 518,00 €							
	Investissement								
UMR 7063 ITES Institut Terre Environnement de Strasbourg (Renaud Toussaint)	Personnel								
	Fonctionnement	186 911,00 €							
	Investissement								
UMR 7550 Observatoire Astronomique de Strasbourg (Pierre-Alain Duc)	Personnel								
	Fonctionnement	59 798,00 €							
	Investissement								
UMS 830 EOST Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre de Strasbourg (Frédéric Masson)	Personnel								
	Fonctionnement	80 000,00 €							
	Investissement								

ANNEXE 3
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement					
				CNRS		INSERM		INRAE	
UPR 22 ICS Institut Charles Sadron (Christian Gauthier)	Personnel								
	Fonctionnement	86 046,00 €							
	Investissement								
UMR 7156 GMGM Génétique Moléculaire, Génomique, Microbiologie (Ivan Tarassov)	Personnel								
	Fonctionnement	50 494,00 €							
	Investissement								
UMR 7021 LBP Laboratoire Bioimagerie et Pathologies (Yves Mély)	Personnel								
	Fonctionnement	77 860,00 €							
	Investissement								
UMR 7242 BSC Biotechnologie et signalisation cellulaire (Jean-Luc Galzi)	Personnel								
	Fonctionnement	77 705,00 €							
	Investissement								
UMR 7364 LNCA Laboratoire de Neurosciences Cognitives et Adaptatives (Jean-Christophe Cassel)	Personnel								
	Fonctionnement	39 945,00 €							
	Investissement								
UM 41 / UMR 7104 / UMR_S 964 IGBMC Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (Frédéric Dardel)	Personnel								
	Fonctionnement	269 136,00 €				1 125 000 €			
	Investissement								
UMR_A 1131 SVQV Santé de la Vigne et Qualité du Vin (Véronique Brault)	Personnel								
	Fonctionnement	27 332,00 €							
	Investissement								
UMR_S 1255 BPPS Biologie et Pharmacologie des plaquettes sanguines : Hémostase, Thrombose, Transfusion (Christian Gachet)	Personnel								
	Fonctionnement	19 044,00 €				114 000 €			
	Investissement								
UMR_S 1121 BioMat Biomatériaux et Bioingénierie (Pierre Schaaf)	Personnel								
	Fonctionnement	31 454,00 €				100 000 €			
	Investissement								
UMR_S 1110 IVH Institut de Recherche sur les Maladies Virales et Hépatiques (Thomas Baumert)	Personnel								
	Fonctionnement	48 469,00 €				144 000 €			
	Investissement								
UMR_S 1109 IRM ImmunoRhumatologie Moléculaire (Seiamak Bahram)	Personnel								
	Fonctionnement	55 690,00 €				125 000 €			
	Investissement								

ANNEXE 3
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement					
				CNRS		INSERM		INRAE	
UMR_S 1260 NanoRegMed Nanomédecine Régénérative (Nadia Benkirane-Jessel)	Personnel								
	Fonctionnement	58 553,80 €				61 000 €			
	Investissement								
UMR_S 1112 LGM Laboratoire de Génétique Médicale (Hélène Dollfus)	Personnel								
	Fonctionnement	8 900,00 €				65 000 €			
	Investissement								
UMR_S 1113 IRFAC Interface Recherche Fondamentale et Appliquée en Cancérologie (Jean-Noël Freund)	Personnel								
	Fonctionnement	56 996,00 €				182 000 €			
	Investissement								
UMR_S 1114 Neuropsychologie cognitive et physiopathologie de la schizophrénie (Anne Giersch)	Personnel								
	Fonctionnement	18 803,00 €				87 000 €			
	Investissement								
UMR_S 1118 Mécanismes centraux périphériques de la neurodégénérescence (Luc Dupuis)	Personnel								
	Fonctionnement	20 200,00 €				62 000 €			
	Investissement								
UMR_S 1119 Biopathologie de la myéline, neuroprotection et stratégies thérapeutiques (Ayikoe Guy Mensah-Nyagan)	Personnel								
	Fonctionnement	14 795,00 €				53 000 €			
	Investissement								
UMS 3286 PCBIS Plate-forme de Chimie Biologique Intégrative de Strasbourg (Pascal Villa)	Personnel								
	Fonctionnement	0,00 €							
	Investissement								
UMS 3415 Chronobiotron (Sophie Reibel-Foisset)	Personnel								
	Fonctionnement	0,00 €							
	Investissement								
UMS 3489 CI2N Centre d'Investigations Neurocognitives et Neurophysiologiques (André Dufour)	Personnel								
	Fonctionnement	0,00 €							
	Investissement								
UPR 2357 IBMP Institut de Biologie Moléculaire des Plantes (Laurence Drouard)	Personnel								
	Fonctionnement	84 094,00 €							
	Investissement								
UPR 3212 INCI Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (Michel Barrot)	Personnel								
	Fonctionnement	82 926,00 €							
	Investissement								

ANNEXE 3
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement			
				CNRS	INSERM	INRAE	
UPR 3572 ICT Immunopathologie et Chimie Thérapeutique (Hélène Dumortier)	Personnel						
	Fonctionnement	7 884,50 €					
	Investissement						
UPR 9002 ARN Architecture et réactivité de l'ARN (Pascale Romby)	Personnel						
	Fonctionnement	54 844,00 €					
	Investissement						
UPR 9022 M3I Modèles Insectes d'Immunités innées M3I (Jean-Luc Imler)	Personnel						
	Fonctionnement	21 419,50 €			47 000 €		
	Investissement						
UPS 3156 Centre de Neurochimie (Marie-France Bader)	Personnel						
	Fonctionnement	0,00 €					
	Investissement						
UMS 38 CRBS Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg (Luc Dupuis)	Personnel						
	Fonctionnement	80 000,00 €			30 000 €		
	Investissement						
UMR 7117 AHD-PREST Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies (Philippe NABONNAND)	Personnel						
	Fonctionnement	14 840,00 €					
	Investissement						
Moyens globaux		3 673 142,26 €		0,00 €	2 195 000,00 €		0,00 €

La répartition des moyens 2022 entre les différents leviers recherche a été validée par la Commission de la Recherche de l'Université de Strasbourg.
Concernant les moyens attribués par les organismes de recherche, l'INSERM a communiqué des informations prévisionnelles. Pour le CNRS et l'INRA, les arbitrages budgétaires n'étaient pas encore connus au moment de l'élaboration du budget 2022 de l'Université de Strasbourg.

Annexe Campus

Calendrier général des opérations

Avancement et planning prévisionnel des opérations principales menées sous maîtrise d'ouvrage de l'université

N°	Opérations	2016				2017				2018				2019				2020				
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
1-a	Campus vert - tranche 1																					
1-b	Campus vert - tranche 2																					
1-c	Campus vert - tranche 3																					
2	Centre sportif																					
3	Stadium (maison de l'étudiant - learning center)																					
4	Concession Faculty club / Résidence des personnels et des chercheurs / Reconversion de la tour de chimie en résidence universitaire																					
5	Maison des personnels et formation																					
6	Résidence des personnels et des chercheurs																					
8-a	Reconversion de la tour de chimie en résidence universitaire																					
8-b	Séparation tour de chimie et bâtiment bas : aménagement d'une plateforme de services scientifiques communs pour la Faculté de Chimie																					
10-a	Rénovation énergétique et mise aux normes Patio																					
10-b	Rénovation énergétique et mise aux normes Droit																					
10-c	Rénovation énergétique et mise aux normes IRMA																					
10-d	Rénovation énergétique et mise aux normes Math																					
11-a	Reconstruction institut de botanique (serres et locaux jardin)																					
11-b	Localisation Laboratoire et salle de TP - Bâtiment IPCB (existant)																					
11-c	Rénovation Géologie (ex-Musée)																					
12-a	Pôle science, culture et société (planétarium)																					
12-b	Pôle science, culture et société : Musée (zoologie)																					
14-a	Pole G2EI : Enseignements Manufacture + Recherche ENGEEES																					
14-b	Pole G2EI : Descartes - Recherche EOST (extension)																					
15	Extension ISIS et DATA- CENTRE																					
16	Insectarium (CNRS)																					
17	Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg (CRBS)																					

Avancement et planning prévisionnel des opérations principales menées sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité (ou autre)

	Opérations	Maître d'ouvr	2016				2017				2018				2019				2020			
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
9-a	Espace vie étudiante : RU	CRIOUS																				
9-b	Espace vie étudiante : Salle de Spectacle	CRIOUS																				
9-c	Restructuration des logements (1460 chambres)	CRIOUS																				
18	Vie Etudiante (restauration et des logements) - Site de l'Hôpital	CRIOUS																				
19	EM Strasbourg (extension des locaux du PEGE) et cafétéria	Région																				
7	Maison Universitaire Internationale (MUJ)	SEES																				
13	Rénovation et extension de l'INSA	INSA																				

Programme	
Procédure de sélection du maître d'œuvre	
Procédure de dévolution du PPP / des marchés de travaux	
Etudes	
Travaux	
Mise en service	✱

Annexe Campus Calendrier général des opérations

Opérations	2021				2022				2023				2024				Commentaires
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Campus vert - tranche 1																	opération livrée
Campus vert - tranche 2																	opération livrée
Campus vert - tranche 3																	2017 : réaménagement entrée de campus 2018 : abords ISIS et Insectarium en fin d'opération 2022 : abords INSA en fin de 1ère tranche
Centre sportif																	démolition du bâtiment préfabriqué juin à août 2021 démolition du CSU actuel après mise en service du nouveau CSU
Stadium (maison de l'étudiant - learning center)																	mise en service début 2022 (retards liquidations judiciaires + Covid-19)
Concession Faculty club / Résidence des personnels et des chercheurs / Reconversion de la tour de chimie en résidence universitaire																	projet abandonné
Maison des personnels et formation																	opération livrée
Résidence des personnels et des chercheurs																	
Reconversion de la tour de chimie en résidence universitaire																	
Séparation tour de chime et bâtiment bas : aménagement d'une plateforme de services scientifiques communs pour la Faculté de Chimie																	
Rénovation énergétique et mise aux normes Patio																	Retards (résiliation et liquidations judiciaires + Covid-19)
Rénovation énergétique et mise aux normes Droit																	opération livrée
Rénovation énergétique et mise aux normes IRMA																	opération livrée
Rénovation énergétique et mise aux normes Math																	
Reconstruction institut de botanique (serres et locaux jardin)																	opération livrée
Localisation Laboratoire et salle de TP - Bâtiment IPCB (existant)																	opération livrée
Rénovation Géologie (ex-Musée)																	
Pôle science, culture et société (planétarium)																	
Pôle science, culture et société : Musée (zoologie)																	
Pole G2EI: Enseignements Manufacture + Recherche ENGEEES																	Retards (liquidations judiciaires + Covid-19)
Pole G2EI : Descartes - Recherche EOST (extension)																	opération livrée
Extension ISIS et DATA- CENTRE																	opération livrée
Insectarium (CNRS)																	opération livrée
Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg (CRBS)																	opération livrée

Opérations	2021				2022				2023				2024				Commentaires
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Espace vie étudiante : RU																	opération livrée
Espace vie étudiante : Salle de Spectacle																	
Restructuration des logements (1460 chambres)																	
Vie Etudiante (restauration et des logements) - Site de l'Hôpital																	Acquisition du foncier en 2022
EM Strasbourg (extension des locaux du PEGE) et cafétéria																	opération principale livrée SSI en 2021
Maison Universitaire Internationale (MUI)																	opération livrée
Rénovation et extension de l'INSA																	



Annexe Campus

N°	OPERATION	MO / montage	Montant opération en k€ convention de site 2016	Part Etat	DOSEX	AVANCEMENT OPERATIONNEL
1a	Campus vert - tranche 1	Unistra / MOP			Néant	Livré
9a	Cité Paul Appell - espace vie étudiante - RU	CROUS / MOP	6 500	4 000	Agrément	Inauguré le 11 juillet 2015
1b	Campus vert - tranche 2	Unistra / MOP	7 900	7 900	Néant	Parc central inauguré le 17 septembre 2015
7	Maison Universitaire Internationale	SERS / bail	15 200	1 500	Agrément	Livré le 15 septembre 2015
16	Insectarium	Unistra / MOP	5 940	5 940	Agrément	Mis à disposition du CNRS en juillet 2018
11b	IPCB	Unistra / MOP	8 800	8 800	Agrément	Livré décembre 2019
19a	EMS / extension PEGE	Région / MOP	21 000	7 000	Agrément	Livré juillet 2019
5	Maison des Personnels	Unistra / MOP	4 070	4 070	Agrément	Livré juin 2019
15	Extension ISIS et Data Center	Unistra / MOP	17 000	15 000	Agrément	Livré octobre 2019
10b	Rénovation énergétique Droit	Unistra / MOP	4 400	4 400	Agrément	Livré mars 2020
10c	Rénovation énergétique et mise aux normes IRMA	Unistra / MOP	1 000	1 000	Agrément	Livré mars 2020
11a	Reconstitution Institut de Botanique	Unistra / MOP	9 620	9 620	Approuvé au CA le 2/7/2019 En cours d'instruction	Livré mars 2021
17	CRBS	Unistra / MOP	8 000	2 800	Agrément	Livré octobre 2021
14b	Pôle GZEI - Descartes - Recherche EOST (extension)	Unistra / MOP	11 610	11 610	Agrément	Livré mars 2021
3	Studium (Maison de l'Etudiant/Learning Centre)	Unistra / MOP	30 200	22 200	Agrément	Travaux
10a	Rénovation énergétique et mise aux normes Patio	Unistra / MOP	14 450	14 450	Agrément	Travaux
9b et c	Cité Paul Appell - restructuration des 1 460 chambres et de la salle de spectacle	CROUS / conception-réalisation	36 390	2 000	Agrément	Travaux
14a	GZEI - Manufacture	Unistra / MOP	25 440	11 440	Agrément	Travaux
13	Rénovation et extension de l'INSA	INSA / MOP	24 370	12 370	Agrément	Travaux
12a	Pôle science, culture et société : Planétarium et son jardin	Unistra / MOP	7 830	7 330	Agrément	Travaux
8b	Séparation Tour de Chimie	Unistra / MOP	4 000	2 000	Néant	Travaux
12b	Pôle science, culture et société : Musée Zoologie	Unistra / MOP	10 000	8 500	approuvé au CA Unistra 13/03/2018 - en cours d'instruction	Travaux
10d	Rénovation énergétique et mise aux normes Math	Unistra / MOP	6 310	6 310	Agrément	Travaux
2	Centre sportif	Unistra / MOP	13 640	13 640	Agrément	Marchés travaux en cours de passation
11c	Rénovation Géologie (ex-Musée)	Unistra / MOP	8 600	8 600	Prévu en 2021	Etudes de MOE en cours
18	Restauration et logements site hôpital	CROUS / MOP	6 910	5 910	Dosex CA Crous novembre 2020	Faisabilité en cours
1c	Campus vert - tranche 3 (finition bâtiment)	Unistra / MOP	800	800	Néant	Néant
8a	Reconversion de la tour de Chimie en résidence universitaire	Concession	Privé		Note préalable au Dosex soumise au Rectorat / MESRI en février 2017	Opération abandonnée
4	Faculty Club	Concession	Privé	790		
6	Résidence des personnels et des chercheurs	Concession	Privé	-		

OPERATION CAMPUS DE STRASBOURG- AVANCEMENT AU 15.11.2021

N°	OPERATION	Part recherche Formation ou vie étudiante	Commentaire / actualité
1a	Campus vert - tranche 1	Vie étudiante	Opération terminée (aménagement de l'entrée et de stationnements, place d'Athènes)
9a	Cité Paul Appell - espace vie étudiante - RU	Vie étudiante	
1b	Campus vert - tranche 2	Vie étudiante	Montant total opération 9,3ME sur financement Etat Opération terminée (aménagement du parc central et du parvis de l'INSA)
7	Maison Universitaire Internationale	Vie étudiante	
16	Insectarium	Recherche	
11b	IPCB	Recherche / Formation	
19a	EMS / extension PEGE	Formation	Travaux de SSI en 2021
5	Maison des Personnels	Formation	
15	Extension ISIS et Data Center	Recherche	
10b	Rénovation énergétique Droit	Formation	
10c	Rénovation énergétique et mise aux normes IRMA	Recherche	
11a	Reconstitution Institut de Botanique	Formation / Culture scientifique	
17	CRBS	Recherche	1ère phase livrée début 2020 - réception finale mars 2021 Retards (résiliation et liquidations judiciaires + Covid-19)
14b	Pôle GZEI - Descartes - Recherche EOST (extension)	Recherche	
3	Stadium (Maison de l'Etudiant/Learning Centre)	Vie étudiante	Retards (liquidations judiciaires + Covid-19)
10a	Rénovation énergétique et mise aux normes Patio	Formation	Retards (résiliation + liquidations judiciaires + Covid-19)
9b et c	Cité Paul Appell - restructuration des 1 460 chambres et de la salle de spectacle	Vie étudiante	Phase 1 livrée
14a	GZEI - Manufacture	Recherche / Formation	Acquisition réalisée en octobre 2018 Retards (Covid-19)
13	Rénovation et extension de l'INSA	Recherche / Formation	Livraison en 2 phases (construction neuve puis réhabilitation de l'existant) Retards (Covid-19)
12a	Pôle science, culture et société : Planétarium et son jardin	Culture scientifique	
8b	Séparation Tour de Chimie	Recherche	
12b	Pôle science, culture et société : Musée Zoologie	Culture scientifique	
10d	Rénovation énergétique et mise aux normes Math	Formation	
2	Centre sportif	Vie étudiante	
11c	Rénovation Géologie (ex-Musée)	Formation	
18	Restauration et logements site hôpital	Vie étudiante	Acquisition prévue en 2022
1c	Campus vert - tranche 3 (finition bâtiment)	Vie étudiante	Entrée rue Monge réaménagée, fin de la rue prévue fin 2021 / début 2022 à la livraison de l'extension de l'INSA
8a	Reconversion de la tour de Chimie en résidence universitaire	Autre	
4	Faculty Club		
6	Résidence des personnels et des chercheurs		

Annexe campus

Emplois

Détail des opérations inscrites au tableau 2

Grille de lecture : L'exécution budgétaire en AE au 31/12/2020 consolide les engagements juridiques cumulés diminués des retrait d'engagements d'années antérieures

Désignation	Montant de l'opération	Total exécuté au 31/12/2020		Prévisionnel 2021		Prévisionnel 2022	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Restructuration laboratoires Le Bel Sud T1	8 757 445	8 573 012	8 393 345	184 433	364 100	0	0
CRBS (seule figure la part de l'opération financée par Campus soit 8,1%-classée en CPER annexe 9)	2 800 000	2 800 000	2 800 000	0	0	0	0
Campus vert T2	9 331 500	9 330 714	9 316 352	786	15 148	0	0
Campus vert T3	690 000	141 891	141 891	50 000	50 000	198 109	198 109
Construction Centre sportif	21 196 000	2 636 594	1 341 701	114 272	371 050	16 397 732	5 300 000
Construction Studium et stockage denses U2/U3	32 500 000	29 521 516	23 773 130	1 085 436	4 875 864	1 820 000	3 050 000
Concession Faculty club, Tour de chimie et Résidence des personnels	790 000	0	0	0	0	0	0
Travaux préalables Studium	2 400 000	2 384 801	2 347 966	15 199	52 034	0	0
Maison des personnels et formation	4 070 000	3 773 525	3 512 974	101 000	361 551	0	0
Séparation Tour de Chimie	4 480 000	3 876 922	868 858	503 078	1 780 295	100 000	1 250 000
Salle Paul Collomb : reversement au CROUS sur les revenus de la dotation	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0
Rénovation énergétique du Patio	16 646 000	15 368 795	8 320 591	1 252 318	5 555 409	24 887	2 570 000
Rénovation énergétique de la Faculté de Droit	5 432 000	5 230 522	4 952 566	151 478	350 000	50 000	129 434
Rénovation énergétique IRMA	1 554 000	1 445 972	1 278 479	11 000	178 493	0	0
Rénovation énergétique Mathématiques	8 265 000	800 924	394 754	6 238 857	2 000 000	724 562	4 010 971
Reconstruction Botanique	680 000	676 670	674 579	3 330	5 421	0	0
Rénovation IPCB	9 020 000	8 805 079	8 671 525	24 921	158 475		
Rénovation Géologie	8 600 000	66 775	66 775	330 000	24 380	5 315 500	2 304 500
Travaux préalables Planétarium	1 400 000	1 159 575	1 062 947	240 425	48 666	0	288 387
Construction Planétarium	9 926 000	7 456 432	1 624 374	1 381 100	3 000 576	788 467	3 597 198
Musée zoologique	14 380 000	1 738 036	528 153	11 455 506	1 503 240	949 893	4 720 348
INSA : reversement sur revenus de la dotation	10 570 000	7 068 000	7 068 000	2 820 000	2 820 000	550 000	550 000
G2EI Manufacture	27 734 000	24 013 871	11 058 707	2 163 602	7 565 001	905 316	6 765 295
Achat Foncier Manufacture	6 216 000	6 181 349	6 258 235	34 651	-42 235	0	0
G2EI - Descartes	12 750 000	11 351 875	9 892 013	1 061 920	2 214 623	336 205	643 364
Extension ISIS	17 936 000	17 694 687	16 864 277	241 313	1 071 723	0	0
Site de l'hôpital : reversement au CROUS sur revenus de la dotation	5 910 000	0	0	0	0	0	0
Achat Foncier Hopital	2 950 000	0	0	0	0	0	0
Reversement GER insectarium	2 972 219	0	0	0	0	2 972 219	2 972 219
Animalerie provisoire Insectarium	148 152	148 152	148 152	0	0	0	0
PAPS-PCPI : reversement à l'Ems sur les revenus de la dotation	3 944 000	3 944 000	3 944 000	0	0	0	0
SSI PEGE : part de l'opération d'extension du PEGE gérée par l'Unistra	565 000	31 154	0	533 846	340 000	0	225 000
Pilotage et ingénierie	16 581 127	11 554 086	11 180 820	1 749 600	1 042 295	804 500	1 391 443
Intérêts d'emprunt	16 982 439	2 062 295	1 931 789	1 100 000	1 100 000	1 400 000	1 400 000
Total des opérations budgétaires	290 176 882	190 837 224	149 416 956	33 848 072	37 806 108	33 337 391	41 366 269

Annexe campus Emplois

Détail des opérations inscrites au tableau 2

Désignation	Prévisionnel 2023		Prévisionnel 2024		Prévisionnel 2025 et suivants		Totaux	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Restructuration laboratoires Le Bel Sud T1	0	0	0	0	0	0	8 757 445	8 757 445
CRBS (seule figure la part de l'opération financée par Campus soit 8,1%-classée en CPER annexe 9)	0	0	0	0	0	0	2 800 000	2 800 000
Campus vert T2	0	0	0	0	0	0	9 331 500	9 331 500
Campus vert T3	300 000	300 000	0	0	0	0	690 000	690 000
Construction Centre sportif	652 000	9 647 950	1 395 402	4 535 299	0	0	21 196 000	21 196 000
Construction Studium et stockage denses U2/U3	73 048	801 006	0	0	0	0	32 500 000	32 500 000
Concession Faculty club, Tour de chimie et Résidence des personnels	790 000	790 000	0	0	0	0	790 000	790 000
Travaux préalables Studium	0	0	0	0	0	0	2 400 000	2 400 000
Maison des personnels et formation	195 475	195 475	0	0	0	0	4 070 000	4 070 000
Séparation Tour de Chimie	0	580 847	0	0	0	0	4 480 000	4 480 000
Salle Paul Collomb : reversement au CROUS sur les revenus de la dotation	0	0	0	0	0	0	2 000 000	2 000 000
Rénovation énergétique du Patio	0	200 000	0	0	0	0	16 646 000	16 646 000
Rénovation énergétique de la Faculté de Droit	0	0	0	0	0	0	5 432 000	5 432 000
Rénovation énergétique IRMA	97 028	97 028	0	0	0	0	1 554 000	1 554 000
Rénovation énergétique Mathématiques	500 657	1 659 275	0	200 000	0	0	8 265 000	8 265 000
Reconstruction Botanique	0	0	0	0	0	0	680 000	680 000
Rénovation IPCB	190 000	190 000	0	0	0	0	9 020 000	9 020 000
Rénovation Géologie	2 670 945	3 280 000	131 225	2 924 345	85 555	0	8 600 000	8 600 000
Travaux préalables Planétarium	0	0	0	0	0	0	1 400 000	1 400 000
Construction Planétarium	300 001	1 703 852	0	0	0	0	9 926 000	9 926 000
Musée zoologique	236 564	5 731 498	0	1 896 760	0	0	14 380 000	14 380 000
INSA : reversement sur revenus de la dotation	0	0	132 000	132 000	0	0	10 570 000	10 570 000
G2EI Manufacture	651 211	2 344 996	0	0	0	0	27 734 000	27 734 000
Achat Foncier Manufacture	0	0	0	0	0	0	6 216 000	6 216 000
G2EI - Descartes	0	0	0	0	0	0	12 750 000	12 750 000
Extension ISIS	0	0	0	0	0	0	17 936 000	17 936 000
Site de l'hôpital : reversement au CROUS sur revenus de la dotation	3 000 000	3 000 000	2 910 000	2 910 000	0	0	5 910 000	5 910 000
Achat Foncier Hopital	2 950 000	2 950 000	0	0	0	0	2 950 000	2 950 000
Reversement GER insectarium	0	0	0	0	0	0	2 972 219	2 972 219
Animalerie provisoire Insectarium	0	0	0	0	0	0	148 152	148 152
PAPS-PCPI : reversement à l'EmS sur les revenus de la dotation	0	0	0	0	0	0	3 944 000	3 944 000
SSI PEGE : part de l'opération d'extension du PEGE gérée par l'Unistra	0	0	0	0	0	0	565 000	565 000
Pilotage et ingénierie	856 022	1 223 022	798 022	865 022	818 897	878 525	16 581 127	16 581 127
Intérêts d'emprunt	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	10 020 144	10 150 650	16 982 439	16 982 439
Total des opérations budgétaires	14 662 951	35 894 949	6 566 649	14 663 426	10 924 595	11 029 174	290 176 881	290 176 881

Annexe campus

Emplois

Détail des opérations inscrites
au tableau 4

Désignation	Montant de l'opération	Total exécuté au 31/12/2020		Prévisionnel 2021		Prévisionnel 2022	
			Décaissements		Décaissements		Décaissements
Restaurant universitaire cité Paul Appel : reversement au CROUS sur les intérêts	4 000 000		4 000 000				
Maison universitaire internationale : reversement à la SERS sur intérêts	1 500 000		1 500 000				
INSA : reversement à l'INSA sur les intérêts intermédiaires	2 300 000		2 120 000		180 000		
Construction Insectarium	6 595 532		6 533 596		61 936		
PEGE : reversement à la Région sur les intérêts intermédiaires	6 550 000		6 300 000				250 000
Emprunt : remboursement en capital	101 114 000		5 744 046		3 400 000		3 700 000
Total des opérations non budgétaires	122 059 532		26 197 641		3 641 936		3 950 000

Détail du GER

GER	104 258 964		892 800		1 511 461		2 573 836
Total des provisions GER	104 258 964		892 800		1 511 461		2 573 836

Total général	516 495 377		176 507 397		42 959 505		47 890 105
----------------------	--------------------	--	--------------------	--	-------------------	--	-------------------

Focus sur l'emprunt au 30/11/2021

Type d'emprunt	au 31/12/2020		2021		Montant restant du
	Tirages	Remboursement en capital	Tirages	Remboursement prév. en capital	
Emprunt BEI	51 700 000	3 213 002	3 155 000	2 000 000	49 641 998
Emprunt CDC PSPL	13 800 000	751 660		455 971	12 592 369
Emprunt CDC PCV	9 900 000	348 984	3 155 000	348 829	12 357 187
Emprunt CDC PCVO	11 904 000	1 430 400	0	595 200	9 878 400
Total des emprunts	87 304 000	5 744 046	6 310 000	3 400 000	84 469 954

Annexe campus

Emplois

Détail des opérations inscrites au tableau 4

Désignation	Prévisionnel 2023		Prévisionnel 2024		Prévisionnel 2025 et suivants		Totaux	
		Décaissements		Décaissements		Décaissements		Décaissements
Restaurant universitaire cité Paul Appel : reversement au CROUS sur les intérêts								4 000 000
Maison universitaire internationale : reversement à la SERS sur intérêts								1 500 000
INSA : reversement à l'INSA sur les intérêts intermédiaires								2 300 000
Construction Insectarium								6 595 532
PEGE : reversement à la Région sur les intérêts intermédiaires								6 550 000
Emprunt : remboursement en capital		3 800 000		3 800 000		80 669 954		101 114 000
Total des opérations non budgétaires		3 800 000		3 800 000		80 669 954		122 059 532

Détail du GER

GER		3 071 765		3 280 967		92 928 135		104 258 964
Total des provisions GER		3 071 765		3 280 967		92 928 135		104 258 964
Total général		42 766 714		21 744 393		184 627 263		516 495 376

Annexe campus

Recettes

Détail des opérations inscrites au tableau 2

Grille de lecture :

- les revenus de la dotation sont ventilés par opération dans la colonne "Montant du financement" ; néanmoins, en exécution et en prévisionnel, les recettes encaissables (RE) correspondant à ces revenus sont indiquées globalement par année sur la ligne "Encaissement globalisé des revenus de la dotation" car il n'est pas possible de ventiler les encaissements par opération

- les emprunts tirés au 30/11/2021 sont indiqués à titre informatif par opération mais la trésorerie apportée par l'emprunt est indiquée globalement par année sur la ligne "Emprunt et remboursement en capital" car l'emprunt est une opération non budgétaire

Désignation	Sources de financement	Montant du financement	Total exécuté au 31/12/2020			Prévisionnel 2021			Prévisionnel 2022		
			RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR
Restructuration laboratoires Le Bel Sud T1	Intérêts intermédiaires	6 505 000	5 854 500						650 500		
	Autres recettes	1 968 742	1 968 742								
	Autofinancement	283 702		283 702							
Sous-total	8 757 445	7 823 242	0	283 702	0	0	0	650 500	0	0	
CRBS (seule figure la part de l'opération financée par Campus)	Intérêts intermédiaires	2 800 000	2 520 000			280 000					
	Sous-total	2 800 000	2 520 000	0	0	280 000	0	0	0	0	
Campus vert T2	Intérêts intermédiaires	9 300 000	8 370 000			930 000					
	Autofinancement	31 500		31 500							
	Sous-total	9 331 500	8 370 000	31 500	0	930 000	0	0	0	0	
Campus vert T3	Revenus de la dotation	690 000									
	Autofinancement	0									
Sous-total	690 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Construction Centre sportif	Revenus de la dotation	20 790 000									
	dont mobilisation oléas : 400 000 €										
	Autofinancement	406 000									
Sous-total	21 196 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Construction Stadium et stockage denses U2/U3	Revenus de la dotation	22 600 000									
	dont emprunt à date: 20 200 000 €										
	dont mobilisation oléas : 2 000 000 €										
	Intérêts intermédiaires	1 900 000	1 710 000			190 000					
Collectivités locales	8 000 000	7 050 000									
Sous-total	32 500 000	8 760 000	0	0	190 000	0	0	0	0	0	
Concession Faculty club, Tour de chimie et Résidence des personnels	Revenus de la dotation	790 000									
	Sous-total	790 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Travaux préalables Stadium	Intérêts intermédiaires	2 400 000	2 160 000						240 000		
	Sous-total	2 400 000	2 160 000	0	0	0	0	0	240 000	0	
Maison des personnels et formation	Revenus de la dotation	3 820 000									
	dont emprunt à date : 2 850 000 €										
	Intérêts intermédiaires	250 000	225 000			-900	25 000	900			
Sous-total	4 070 000	225 000	0	-900	25 000	0	900	0	0	0	
Séparation Tour de Chimie	Revenus de la dotation	300 000									
	dont mobilisation oléas : 300 000 €										
	Intérêts intermédiaires	2 000 000	1 800 000						200 000		
	Autofinancement	2 180 000		180 000	388 517			1 611 483			
Sous-total	4 480 000	1 800 000	180 000	388 517	0	0	1 611 483	200 000	0	0	
Salle Paul Collomb : reversement au CROUS sur les revenus de la dotation	Revenus de la dotation	2 000 000									
	Sous-total	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rénovation énergétique du Patio	Revenus de la dotation	15 770 000									
	dont emprunt à date : 13 900 000 €										
	dont mobilisation oléas : 770 000 €										
	Plan de relance	876 000				876 000					
Sous-total	16 646 000	0	0	0	876 000	0	0	0	0	0	
Rénovation énergétique de la Faculté de Droit	Revenus de la dotation	4 754 000									
	dont emprunt à date : 4 304 000 €										
	dont mobilisation oléas : 450 000 €										
	Intérêts intermédiaires	246 000	221 400			24 600					
Autofinancement	432 000		170 200	261 800							
Sous-total	5 432 000	221 400	170 200	261 800	24 600	0	0	0	0	0	
Rénovation énergétique IRMA	Revenus de la dotation	320 000									
	dont mobilisation oléas : 320 000 €										
	Intérêts intermédiaires	1 004 000	903 600			100 400					
Autofinancement	230 000		230 000								
Sous-total	1 554 000	903 600	230 000	0	100 400	0	0	0	0	0	
Rénovation énergétique Mathématiques	Revenus de la dotation	6 310 000									
	dont emprunt à date : 6 310 000 €										
	Plan de relance	1 955 000				650 000			1 305 000		
Sous-total	8 265 000	0	0	0	650 000	0	0	1 305 000	0	0	
Reconstruction Botanique	Revenus de la dotation	680 000									
	Sous-total	680 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rénovation IPCB	Revenus de la dotation	7 600 000									
	dont emprunt à date : 7 600 000 €										
	Intérêts intermédiaires	1 200 000	1 080 000			120 000					
Autofinancement	220 000		220 000								
Sous-total	9 020 000	1 080 000	0	220 000	120 000	0	0	0	0	0	
Rénovation Géologie	Revenus de la dotation	8 600 000									
	Sous-total	8 600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Travaux préalables Planétarium	Intérêts intermédiaires	1 100 000	990 000			110 000					
	Autofinancement	300 000		300 000							
	Sous-total	1 400 000	990 000	300 000	0	110 000	0	0	0	0	
Construction Planétarium	Revenus de la dotation	7 430 000									
	dont mobilisation oléas : 300 000 €										
	Intérêts intermédiaires	700 000	630 000						70 000		
	Collectivités locales	1 500 000	350 000			500 000			650 000		
Autofinancement	296 000						296 000				
Sous-total	9 926 000	980 000	0	0	500 000	0	296 000	720 000	0	0	
Musée zoologique	Revenus de la dotation	9 200 000									
	dont mobilisation oléas : 700 000 €										
	Intérêts intermédiaires	200 000	180 000						20 000		
	Collectivités locales	4 500 000	1 500 000			1 600 000			1 000 000		
Autres recettes	480 000				288 000						
Sous-total	14 380 000	1 680 000	0	0	1 888 000	0	0	1 020 000	0	0	
INSA : reversement sur revenus de la dotation	Revenus de la dotation	10 570 000									
	Sous-total	10 570 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
GZEI Manufacture	Revenus de la dotation	11 884 000									
	dont emprunt à date : 10 000 000 €										
	dont mobilisation oléas : 444 000 €										
	Collectivités locales	15 850 000	12 000 000			1 800 000			0		
Sous-total	27 734 000	12 000 000	0	0	1 800 000	0	0	0	0	0	

Annexe campus

Recettes

Détail des opérations
inscrites au tableau 2

Désignation	Sources de financement	Prévisionnel 2023			Prévisionnel 2024			Prévisionnel 2025 et suivants			Totaux		
		RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR
Restructuration laboratoires Le Bel Sud T1	Intérêts intermédiaires										6 505 000		
	Autres recettes										1 968 742		
	Autofinancement											0	283 702
Sous-total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 473 742	0	283 702
CRBS (seule figure la part de l'opération financée par Campus)	Intérêts intermédiaires										2 800 000		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 800 000	0	0
Campus vert T2	Intérêts intermédiaires										9 300 000		
	Autofinancement											31 500	0
Sous-total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 300 000	31 500	0
Campus vert T3	Revenus de la dotation										0		
	Autofinancement											0	0
Sous-total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Construction Centre sportif	Revenus de la dotation dont mobilisation aléas : 400 000 €										0		
	Autofinancement		406 000									406 000	
	Sous-total	0	406 000	0	0	0	0	0	0	0	0	406 000	0
Construction Stadium et stockage denses U2/U3	Revenus de la dotation dont emprunt à date:20 200 000 € dont mobilisation aléas : 2 000 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										1 900 000		
	Collectivités locales		950 000								8 000 000		
	Sous-total	950 000	0	0	0	0	0	0	0	0	9 900 000	0	0
Concession Faculty club, Tour de chimie et Résidence des personnels	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travaux préalables Stadium	Intérêts intermédiaires										2 400 000		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 400 000	0	0
Maison des personnels et formation	Revenus de la dotation dont emprunt à date : 2 850 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000	0	0
Séparation Tour de Chimie	Revenus de la dotation dont mobilisation aléas : 300 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										2 000 000		
	Autofinancement											180 000	2 000 000
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000	180 000	2 000 000	
Salle Paul Collomb : reversement au CROUS sur les revenus de la dotation	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rénovation énergétique du Patio	Revenus de la dotation dont emprunt à date : 13 900 000 € dont mobilisation aléas : 770 000 € Plan de relance										0		
	Intérêts intermédiaires										876 000		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	876 000	0	0
Rénovation énergétique de la Faculté de Droit	Revenus de la dotation dont emprunt à date : 4 304 000 € dont mobilisation aléas : 450 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										246 000		
	Autofinancement											170 200	261 800
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	246 000	170 200	261 800
Rénovation énergétique IRMA	Revenus de la dotation dont mobilisation aléas : 320 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										1 004 000		
	Autofinancement											230 000	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 004 000	230 000	0	
Rénovation énergétique Mathématiques	Revenus de la dotation dont emprunt à date : 6 310 000 € Plan de relance										0		
	Intérêts intermédiaires										1 955 000		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 955 000	0	0
Reconstruction Botanique	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rénovation IPCB	Revenus de la dotation dont emprunt à date : 7 600 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										1 200 000		
	Autofinancement											0	220 000
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200 000	0	220 000	
Rénovation Géologie	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travaux préalables Planétarium	Intérêts intermédiaires										1 100 000		
	Autofinancement											300 000	0
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 000	300 000	0
Construction Planétarium	Revenus de la dotation dont mobilisation aléas : 300 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										700 000		
	Collectivités locales										1 500 000		
	Autofinancement												296 000
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 200 000	0	296 000	
Musée zoologique	Revenus de la dotation dont mobilisation aléas : 700 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										200 000		
	Collectivités locales				400 000						4 500 000		
	Autres recettes	192 000									480 000		
Sous-total	192 000	0	0	400 000	0	0	0	0	0	5 180 000	0	0	
INSA : reversement sur revenus de la dotation	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
G2EI Manufacture	Revenus de la dotation dont emprunt à date:10 00 000 € dont mobilisation aléas : 444 000 €										0		
	Collectivités locales	2 050 000									15 850 000		
	Autofinancement												
	Sous-total	2 050 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 850 000	0	0

Annexe campus Recettes

Désignation	Sources de financement	Montant du financement	Total exécuté au 31/12/2020			Prévisionnel 2021			Prévisionnel 2022		
			RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR
Achat Foncier Manufacture	Revenus de la dotation	6 216 000									
	dont emprunt à date : 5 100 000 €										
	Sous-total	6 216 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GZEI - Descartes	Revenus de la dotation	11 350 000									
	dont emprunt à date : 8 000 000 €										
	Intérêts intermédiaires	1 400 000	1 260 000			140 000					
	Sous-total	12 750 000	1 260 000	0	0	140 000	0	0	0	0	0
Extension ISIS	Revenus de la dotation	12 860 000									
	dont emprunt à date : 9 350 000 €										
	Intérêts intermédiaires	2 450 000	2 205 000			245 000					
	Collectivités locales	2 000 000	1 500 000			500 000					
	Autres recettes	200 000	200 000								
	Autofinancement	426 000				426 000,0					
	Sous-total	17 936 000	3 905 000	0	426 000	745 000	0	0	0	0	0
Site de l'hôpital : reversement au CROUS sur revenus de la dotation	Revenus de la dotation	5 910 000									
	Collectivités locales	0	200 000			-200 000					
	Sous-total	5 910 000	200 000	0	0	-200 000	0	0	0	0	0
Achat Foncier Hopital	Revenus de la dotation	2 950 000									
	Sous-total	2 950 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reversement GER insectarium	Revenus de la dotation	2 972 219									
	Sous-total	2 972 219	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Animalerie provisoire Insectarium	Intérêts intermédiaires	148 152	148 152								
	Sous-total	148 152	148 152	0	0	0	0	0	0	0	0
PAPS-PCPI : reversement à l'EmS sur les revenus de la dotation	Revenus de la dotation	3 944 000									
	Sous-total	3 944 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SSI PEGE : part de l'opération d'extension du PEGE gérée par l'Unistra	Intérêts intermédiaires	450 000						450 000			
	Autofinancement	115 000				115 000					
	Sous-total	565 000	0	0	0	115 000	0	450 000	0	0	0
Pilote et ingénierie	Revenus de la dotation (1M€/an 2017-2025)	9 000 000									
	Intérêts intermédiaires	3 000 000	3 000 000								
	Convention ingénierie	4 581 127	4 581 127								
	Sous-total	16 581 127	7 581 127	0	0	0	0	0	0	0	0
Encaissement globalisé des revenus de la dotation	Revenus de la dotation		64 937 459			15 122 000			15 122 000		
	Sous-total	0	64 937 459	0	0	15 122 000	0	0	15 122 000	0	0
Intérêts d'emprunt	Revenus de la dotation	16 982 439									
	Sous-total	16 982 439	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des opérations budgétaires		290 176 882	127 544 981	911 700	1 579 119	23 301 000	115 000	1 908 383	19 707 500	0	0
dont revenus de la dotation		206 292 658	64 937 459			15 122 000			15 122 000		

Détail des opérations inscrites au tableau 4

Désignation	Sources de financement	Montant du financement	Total exécuté au 31/12/2020			Prévisionnel 2021			Prévisionnel 2022		
			Encaissements			Encaissements			Encaissements		
Restaurant universitaire cité Paul Appel : reversement au CROUS sur les intérêts intermédiaires	Intérêts intermédiaires	4 000 000	4 000 000								
	Sous-total	4 000 000	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Maison universitaire internationale : reversement à la SERS sur intérêts intermédiaires	Intérêts intermédiaires	1 500 000	1 500 000								
	Sous-total	1 500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0
INSA : reversement à l'INSA sur les intérêts intermédiaires	Intérêts intermédiaires	2 300 000	2 120 000			180 000					
	Sous-total	2 300 000	2 120 000	0	0	180 000	0	0	0	0	0
Construction Insectarium	Intérêts intermédiaires	6 246 848	5 705 848			541 000					
	Autres recettes	348 684	340 661			8 023					
	Sous-total	6 595 532	6 046 509	0	0	549 023	0	0	0	0	0
PEGE : reversement à la Région sur les intérêts intermédiaires	Intérêts intermédiaires	6 550 000	6 300 000					250 000			
	Sous-total	6 550 000	6 300 000	0	0	0	0	250 000	0	0	0
Emprunt : tirages	Emprunt	100 714 000	87 304 000			6 310 000			7 500 000		
	Sous-total	100 714 000	87 304 000	0	0	6 310 000	0	0	7 500 000	0	0
Total des opérations non budgétaires		121 659 532	107 270 509	0	0	7 039 023	0	0	7 750 000	0	0

Détail du GER

GER	Revenus de la dotation	104 258 964									
	Sous-total	104 258 964	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des provisions GER		104 258 964	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Totaux généraux		516 095 377	86 431 105	255 127	785 267	30 340 023	115 000	1 908 383	27 457 500	0	0
dont revenus de la dotation		310 551 622	64 937 459			15 122 000			15 122 000		

Focus sur les revenus de la dotation au 30/11/2021

Montant de la dotation non consommable	Revenus annuels	Au 31/12/2020	Encaissements 2021	Total
375 000 000	Revenus 2016	8 221 749		8 221 749
	Revenus 2017	15 121 434		15 121 434
	Revenus 2018	15 121 425		15 121 425
	Revenus 2019	15 121 425		15 121 425
	Revenus 2020	11 351 426	3 769 999	15 121 425
	Revenus 2021		11 309 997	11 309 997
		64 937 459	15 079 996	80 017 456

Annexe campus

Recettes

Désignation	Sources de financement	Prévisionnel 2023			Prévisionnel 2024			Prévisionnel 2025 et suivants			Totaux		
		RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR	RE	Autofinancement annuel	Autofinancement FDR
Achat Foncier Manufacture	Revenus de la dotation dont emprunt à date : 5 100 000 €										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GZEI - Descartes	Revenus de la dotation dont emprunt à date : 8 000 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										1 400 000		
Sous-total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000	0	0
Extension ISIS	Revenus de la dotation dont emprunt à date : 9 350 000 €										0		
	Intérêts intermédiaires										2 450 000		
	Collectivités locales										2 000 000		
	Autres recettes										200 000		
	Autofinancement											0	426 000
Sous-total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 650 000	0	426 000
Site de l'hôpital : reversement au CROUS sur revenus de la dotation	Revenus de la dotation										0		
	Collectivités locales										0		
Sous-total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achat Foncier Hopital	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reversement GER insectarium	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Animalerie provisoire Insectarium	Intérêts intermédiaires										148 152		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 152	0	0
PAPS-PCPI : reversement à l'EMS sur les revenus de la dotation	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SSI PEGE : part de l'opération d'extension du PEGE gérée par l'Unistra	Intérêts intermédiaires										450 000		
	Autofinancement											115 000	
Sous-total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	115 000	0
Pilotage et ingénierie	Revenus de la dotation (1M€/an 2017-2025)										0		
	Intérêts intermédiaires										3 000 000		
	Convention ingénierie										4 581 127	0	
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 581 127	0	0
Encaissement globalisé des revenus de la dotation	Revenus de la dotation	15 122 000			15 122 000			80 867 199			206 292 658		
	Sous-total	15 122 000	0	0	15 122 000	0	0	80 867 199	0	0	206 292 658	0	0
Intérêts d'emprunt	Revenus de la dotation										0		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des opérations budgétaires		18 314 000	406 000	0	15 522 000	0	0	80 867 199	0	0	285 256 680	1 432 700	3 487 502
dont revenus de la dotation		15 122 000			15 122 000			80 867 199			206 292 658		

Détail des opérations inscrites au tableau 4

Désignation	Sources de financement	Prévisionnel 2023			Prévisionnel 2024			Prévisionnel 2025 et suivants			Totaux		
		Encassements			Encassements			Encassements			Encassements		
Restaurant universitaire cité Paul Appel : reversement au CROUS sur les intérêts intermédiaires	Intérêts intermédiaires										4 000 000		
	Sous-total	0			0			0			4 000 000		
Maison universitaire internationale : reversement à la SERS sur intérêts intermédiaires	Intérêts intermédiaires										1 500 000		
	Sous-total	0			0			0			1 500 000		
INSA : reversement à l'INSA sur les intérêts intermédiaires	Intérêts intermédiaires										2 300 000		
	Sous-total	0			0			0			2 300 000		
Construction Insectarium	Intérêts intermédiaires										6 246 848		
	Autres recettes										348 684		
Sous-total		0			0			0			6 595 532		
PEGE : reversement à la Région sur les intérêts intermédiaires	Intérêts intermédiaires										6 550 000		
	Sous-total	0			0			0			6 550 000		
Emprunt : tirages	Emprunt										101 114 000		
	Sous-total	0			0			0			101 114 000		
Total des opérations non budgétaires		0			0			0			122 059 532		

Détail du GER

GER	Revenus de la dotation							104 258 964			104 258 964		
	Sous-total	0	0	0	0	0	0	104 258 964	0	0	104 258 964	0	0
Total des provisions GER		0	0	0	0	0	0	104 258 964	0	0	104 258 964	0	0
Totaux généraux		18 314 000	406 000	0	15 522 000	0	0	185 126 163	0	0	511 575 175	1 432 700	3 487 502
dont revenus de la dotation		15 122 000			15 122 000			185 126 163			310 551 622		

Programme Pluriannuel d'Investissement : reprogrammation au BI 2022

Projets	Montant total de l'opération au BR 2021	Modifications intervenues postérieurement	Montant total de l'opération à date	Autres financements	dont autres financements dans FDR	Autofinan. total	Exécution antérieure au 31/12/2020	Tranche actualisée 2021	Tranche actualisée 2022	Tranche actualisée 2023	Total PPI validé	Besoins futurs actualisés non validés
Immobilier												
Centre Européen de Science Quantique phase 1	3 686 000		3 686 000	850 000		2 836 000	1 043 727	1 564 562	227 711		2 836 000	0
Centre Européen de Science Quantique phase 2	2 600 000		2 600 000			2 600 000					0	2 600 000
Restructuration des laboratoires Pharmacie	697 354		697 354	537 354		160 000	-132 998	140 438	152 561		160 000	0
Refection toiture psycho	970 800	-9 176	961 624	570 800		390 824	390 824				390 824	0
Réhabilitation bâtiment UMR_S 1110	386 945	-3 299	383 646			383 646	183 613	33			183 646	200 000
Réorganisation de locaux "Atrium"	1 513 981	-210	1 513 772	15 400		1 498 372	198 372				198 372	1 300 000
Palais U Locaux 1 ^{er} étage	690 000		690 000			690 000					0	690 000
Réhabilitation UFR de Physique	1 452 000		1 452 000	815 000		637 000					0	637 000
Refaction toiture 7 rue de l'Université	910 000	277 000	1 187 000	867 000		320 000	32 596	287 405			320 000	0
TIPS : aménagement de salles de cours	750 000	267 000	1 017 000	867 000		150 000	-306 885	306 885	150 000		150 000	0
Rénovation Amphithéâtre Physique (Fresnel)	780 000		780 000	560 000	560 000	220 000					0	780 000
Réaménagement de Saint Georges (création salles de classe)	198 000	-48 000	150 000			150 000		7 000	143 000		150 000	0
Réaménagement d'un étage de la faculté de droit en salles de cours suite au départ de la bibliothèque	300 000	600 000	900 000	300 000		600 000				600 000	600 000	0
Rénovation Amphithéâtre Ourisson et CTA amph Chimie (plan de relance)		1 741 000	1 741 000	1 596 000		145 000		-96 220	241 220		145 000	0
Rénovation suite incendie labos Le Bel	198 000	-86 771	111 229	13 229	13 229	98 000	29 804	81 425			111 229	0
Actions d'économie d'énergie à gain rapide		126 500	126 500	126 500		0	-4 500	4 500			0	0
IUT Illkirch : suite au CPER (reconstruction hall de technologie génie civil), création d'une plateforme de caractérisation mécanique et thermique des nouveaux matériaux	125 113	374 887	500 000	375 000		125 000			125 000		125 000	0
Mise aux normes animalerie ICS	2 400 000		2 400 000	1 600 000		800 000			0	800 000	800 000	0
Pharmacie - rénovation amph Gerhardt et CTA des amphs (plan de relance)		1 798 000	1 798 000	1 198 000		600 000		-258 780	858 780		600 000	0
Participation à la réfection des amphs de Pharmacie	170 000	-170 000	0			0					0	0
Inspe Meinau - complément projet en cours (SS) avec RGE		70 000	70 000			70 000		70 000			70 000	0
7 rue de l'Université - ascenseur complément accessibilité et EAS		70 000	70 000			70 000		70 000			70 000	0
CAR remplacement Climatisation		420 000	420 000			420 000		220 000	200 000		420 000	0
Anesthésio - mur sous sol		100 000	100 000			100 000		100 000			100 000	0
Restructuration de la scolarité de sciences éco. et de gestion	130 000		130 000			130 000			130 000	0	130 000	0
Site Neuvic : étude de faisabilité de la réaménagement du site		30 000	30 000			30 000			30 000		30 000	0
CEERPE Centre Européen d'Enseignement, de Recherche et d'Innovation en Physiologie de l'Exercice	408 002	-5 954	402 048	393 076		8 972	8 972				8 972	0
Travaux Pôle Entrepreneuriat universitaire - report dotation 2018	783 318	60 000	843 318	843 318		0	-12 402	12 402			0	0
Complément bâtiment CRBS	39 268 837	670 000	39 938 837	33 568 837		6 370 000	5 200 000	870 000			6 070 000	300 000
Complément ponçage facade Misha et IUT		50 000	50 000			50 000		50 000			50 000	0
Complément rafraîchissement locaux ITI en Botanique		50 000	50 000			50 000		50 000			50 000	0
Réaménagement du Portique suite départ bibliothèque (création 3 grandes salles)	150 000		150 000			150 000					0	150 000
Réaménagement de la bibliothèque de psycho en locaux de recherche	300 000		300 000			300 000					0	300 000
Intracing Interne	800 000		800 000			800 000					0	800 000
Participation à la réhabilitation des salles de TP en dentaire	500 000		500 000			500 000					0	500 000
Dépollution et aménagement de l'ancien Planétarium	30 000		30 000			30 000					0	30 000
CRBS - Aménagement du 6e étage	1 000 000		1 000 000			1 000 000					0	1 000 000
Rénovation labo Le Bel 6ème étage Nord		2 000 000	2 000 000			2 000 000					0	2 000 000
Campus Illkirch -complément projet voirie en cours	600 000		600 000			600 000					0	600 000
Rénovation des clôtures historiques	790 000		790 000			790 000					0	790 000
CAR réfection toiture	300 000		300 000			300 000					0	300 000
Hygiène - Infrastructures réseaux chauffage à refaire	200 000		200 000			200 000					0	200 000
Palais Universitaire - Eclairage	100 000		100 000			100 000					0	100 000
Palais Universitaire - Verrière	2 000 000		2 000 000			2 000 000					0	2 000 000
Botanique - Arrosage 3 ^e tranche pas terminé	60 000		60 000			60 000					0	60 000
SFC - Chaudière	50 000		50 000			50 000					0	50 000
Campus Illkirch - Réseau AEP à refaire	230 000		230 000			230 000					0	230 000
Campus Illkirch - Suite aménagement extérieur	300 000		300 000			300 000					0	300 000
Campus Illkirch - Réseaux évac Pharma 100K€/an	100 000		100 000			100 000					0	100 000
CDE - Remplacement ballon ECS et adoucisseur	50 000		50 000			50 000					0	50 000
Campus historique et Inspe Colmar - Remplacement sources lumineuses	50 000		50 000			50 000					0	50 000
IUT Robert Schuman - Toiture hall chimie étanchéité	350 000		350 000			350 000					0	350 000
Accompagnement aménagement espaces extérieurs campus (médecine, Illkirch...)	500 000		500 000			500 000					0	500 000
Remplacement toiture et isolation 10 rue Schiller	200 000		200 000			200 000					0	200 000
Saint-Georges : Rafraîchissement des bureaux	200 000		200 000			200 000					0	200 000
Complément op* Campus - Plateforme recherche chimie	2 000 000		2 000 000			2 000 000	388 517	1 611 483			2 000 000	0
IUT Robert Schuman : rénovation des infrastructures bâtementaires projet Pomgac		79 000	79 000			79 000			79 000		79 000	0
Plateforme Silabe : travaux financés sur boni de liquidation	200 000	-1 106	198 894			198 894	195 927	2 967			198 894	0
AS sécurité et accessibilité												
Isolation et fenêtres facade avant Faculté de Géographie	2 008 182	-10 273	1 997 910	1 109 500	276 392	888 410	1 161 892	2 910			1 164 801	0
AS 2017 Mise en sécurité locaux pharmacie	100 000		100 000	100 000		0	-100 000	10 000	90 000		0	0
AS 2018 Mise en sécurité Psychologie	300 000	150 000	450 000	450 000		0	-155 044	49 931	105 112		0	0
AS 2018 Mise en accessibilité Palais Universitaire	100 000		100 000	100 000		0	-66 778	20 000	46 778		0	0
AS 2019 Achèvement mise aux normes électriques Palais Universitaire	200 000	113 000	313 000	313 000		0	-22 732	22 732			0	0
AS 2019 Sécurisation du Campus Esplanade : protection contre les voitures béliers	50 000		50 000	50 000		0	-50 000	50 000			0	0
AS 2019 Accessibilité création d'un ascenseur pour le bâtiment Faculté de Philosophie	150 000		150 000	150 000		0	-52 328	52 328			0	0
AS 2021 Accessibilité ascenseur Botanique		150 000	150 000	150 000		0		-30 000	30 000		0	0
AS 2020-2021 Accessibilité allée Anton du Barry		250 000	250 000	250 000		0	-150 000	-85 000	235 000		0	0

Programme Pluriannuel d'Investissement : reprogrammation au BI 2022

Projets	Montant total de l'opération au BR 2021	Modifications intervenues postérieurement	Montant total de l'opération à date	Autres financements	dont autres financements dans FDR	Autofinan. total	Exécution antérieure au 31/12/2020	Tranche actualisée 2021	Tranche actualisée 2022	Tranche actualisée 2023	Total PPI validé	Besoins futurs actualisés non validés
Informatique-Numérique												
OSIRIS	1 255 000	-15	1 254 985	1 254 985	1 254 985	0	1 245 562	9 423			1 254 985	0
4 liaisons Rarest		500 000	500 000			500 000			500 000		500 000	0
Poursuite projet "Si Câblage"	570 000		570 000			570 000	266 868	181 132			448 000	122 000
Extension de la couverture WIFI sur le campus	563 370		563 370			563 370	453 644	16 726			470 370	93 000
ISIS - Equipement DATA Center (T1 - 2 salles)	3 300 000	-100 000	3 200 000			3 200 000	3 109 404	90 596			3 200 000	0
ISIS - Equipement DATA Center (T2 - 2 salles)		1 817 000	1 817 000			1 817 000		487 306	293 694		781 000	1 036 000
Infoprox - Cablage et Wifi du Campus sud	470 036		470 036	36		470 000	100 000	150 000			250 000	220 000
Infoprox Cablage et Wifi du Campus Hopital	400 000		400 000			400 000					0	400 000
Refonte Environnement collaboratif -volet remplacement ENT	202 964		202 964			202 964	202 964				202 964	0
Centralisation jouvence du matériel des amphis	305 000		305 000	240 000		65 000		65 000			65 000	0
Multimédia amphis - maintenance à distance	300 000		300 000			300 000					0	300 000
Poursuite jouvence du matériel des amphis mutualisés	528 000	-528 000	0			0					0	0
Poursuite jouvence du matériel des amphis non mutualisés	330 000	-330 000	0			0					0	0
Poursuite jouvence du matériel des amphis		300 000	300 000			300 000					0	300 000
Maison des personnels - équipement informatique	89 350	-3 031	86 319			86 319	85 849	470			86 319	0
Studium - équipement informatique	250 000		250 000			250 000	69 844	31 605	148 551		250 000	0
G2EI Descartes - équipement informatique	40 000		40 000			40 000	22 876	17 124			40 000	0
G2EI Manufacture - équipement informatique	120 000		120 000			120 000			120 000		120 000	0
Patio - équipement informatique	150 000		150 000			150 000					0	150 000
Dépoullition des anciennes salles machine		100 000	100 000			100 000		100 000			100 000	0
Etude pour le choix d'une nouvelle solution de téléphonie, rationalisation des licences et des infrastructures		80 000	80 000			80 000		40 000	40 000		80 000	0
Institut d'anatomie - Mise aux normes informatiques (tranche 1 anatomie pathologique)		330 600	330 600			330 600		30 000	300 600		330 600	0
Institut d'anatomie - Mise aux normes informatiques (tranche 2 anatomie normale)		343 360	343 360			343 360					0	343 360
Equipeement mobilier, pédagogique et scientifique												
PEGE - équipement	800 000		800 000			800 000	661 197	138 803			800 000	0
CRBS - équipement divers	199 613	-7	199 606			199 606	134 929	64 677			199 606	0
CRBS - équipement animalerie sous-sol	2 380 000	-170 000	2 210 000			2 210 000	694 626	885 374			1 580 000	630 000
CRBS - équipement plateforme d'imagerie	350 000		350 000			350 000					0	350 000
Studium - équipement	1 909 000	-500 000	1 409 000			1 409 000			1 409 000		1 409 000	0
Cardo (PAPS-PCPI) - équipement	1 500 000	-301 419	1 198 581	1 100 000		98 581	83 449	15 132			98 581	0
G2EI Descartes - équipement	400 000	-150 000	250 000			250 000		50 000			50 000	200 000
Patio - équipement	50 000		50 000			50 000			50 000		50 000	0
G2EI Manufacture - équipement	500 000		500 000			500 000			250 000		250 000	250 000
Inspe Colmar - équipement bibliothèque bilingue	40 000	80 000	120 000			120 000				80 000	80 000	40 000
Inspe Meinau - équipement nouveau bâtiment	400 000		400 000			400 000					0	400 000
JDS - Complément pour vidéoprojection nouveau modèle Planétarium		296 000	296 000			296 000		296 000			296 000	0
JDS - Mobilier et équipement tiers (billetterie, signalétique, régie) du Planétarium		275 000	275 000			275 000					0	275 000
Mathématiques - investissements pédagogiques		200 000	200 000			200 000		200 000			200 000	0
Pharmacie - équipement pédagogique : spectrometre de masse de paillasse		300 000	300 000			300 000					0	300 000
Telecom Physique - Achat de 38 ordinateurs portables		30 000	30 000			30 000		30 000			30 000	0
Equipeement et installation des salles blanches G2EI Descartes	400 000		400 000	250 000		150 000		150 000			150 000	0
Remplacement du groupe froid du bâtiment ISIS	150 000		150 000			150 000			150 000		150 000	0
Apurement de contrats de recherche	800 000		800 000			800 000	314 715				314 715	485 285
Total PPI	85 058 866	17 761 087	102 819 953	50 614 035	2 104 606	52 205 918	15 226 503	8 236 368	6 106 007	1 480 000	31 048 879	23 261 645

54 310 524

54 310 524

Tranches restant à mobiliser au 01/01/2021	
Tranche 2021	8 236 368
Tranche 2022	6 106 007
Tranche 2023	1 480 000
Total PPI validé 2021-2023	15 822 375
Recensement des besoins au-delà de 2023	23 261 645
Total des besoins recensés	39 084 020

Projets sur fonds CVEC	Montant total de l'opération au BI 2021	Modifications intervenues postérieurement	Montant total de l'opération à date	Autres financements	dont autres financements dans FDR	Autofinan. total	Exécution antérieure au 31/12/2020	Tranche actualisée 2021	Tranche actualisée 2022	Tranche actualisée 2023	Total PPI validé	Besoins futurs actualisés non validés
Centre sportif - équipement informatique	100 000		100 000		100 000	100 000				100 000	100 000	0
Centre sportif - équipement	306 000	100 000	406 000		406 000	406 000				406 000	406 000	0
Total des investissements sur fonds gagés CVEC	406 000	100 000	506 000	0	506 000	506 000	0	0	0	506 000	506 000	0

Annexe 6

Taux de prélèvement au titre des frais de gestion et des frais d'infrastructure de l'établissement

	Participation aux frais environnés 2022
Diplômes Universitaires	
Droits d'inscription relatifs aux diplômes d'université (compte 70622) dans les composantes	20%
Droits d'inscription relatifs aux diplômes d'université (compte 70622) à l'École de Management	7%
Droits spécifiques	
Droits spécifiques aux concours	
Frais d'inscription aux concours enregistrés aux comptes 70682 dans les composantes	20%
Recettes propres	
Prestations de services enregistrées dans les comptes 70, à l'exception des droits d'inscription (70622), des prestations de recherche (70662) et de la formation continue (70624)	15%
Taxe d'apprentissage enregistrée au compte 7481 dans les composantes	4%
Prestations de formation continue enregistrées au compte 70624 sur les formations non diplômantes dans le service commun de formation continue et dans les composantes (hors CEIPI)	8%
Prestations de formation continue enregistrées au compte 70624 au CEIPI	6%
Formations en apprentissage au compte 70626	19% [*]
Subventions et Dons	
Subvention allouée par le ministère du travail et enregistrée au compte 74128 de l'IDT	4%
Subvention au titre du préciput ANR dans l'UB Recherche	10%
Subventions Idex et Labex gérées par l'Unistra	20%
Dons enregistrés au compte 746 dans les composantes	6%
Valorisation et recherche	
Contrats dont le taux de prélèvement est défini par le bailleur	
Horizon H2020 (2014-2020) : ERC, collaboratifs...	15%
Bourses Marie Curie (Unistra partenaire)	4%
Bourses Marie Curie (Unistra coordinateur)	6%
Autres contrats européens & internationaux (en fonction des règles du bailleur)	0 à 15%
Autres contrats (en fonction des règles du bailleur)	0 à 15%
Plateformes scientifiques	15%
Contrats de formation	
Actions Jean Monnet du programme Erasmus+	5%
Autres contrats Erasmus	0 à 15%
Autres contrats (en fonction des règles du bailleur)	0 à 15%

[*] Ce taux pourra être réduit au cas par cas pour éviter que le prélèvement ne génère une baisse de revenus pour la composante par rapport aux recettes de l'apprentissage de l'année passée

Annexe 7

Activité Formation continue

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses

	AE BI 2022	CP BI 2022
Personnel	4 471 534,00	4 471 534,00
Fonctionnement	2 354 090,00	2 354 090,00
Investissement	50 456,00	50 456,00
TOTAL DES DÉPENSES	6 876 080,00	6 876 080,00

Solde budgétaire (excédent)		1 461 728,00
------------------------------------	--	---------------------

Recettes

	RE BI 2022
Recettes globalisées	8 337 808,00
Subvention pour charges de service public	
Autres financements de l'Etat	
Fiscalité affectée	
Autres financements publics	
Recettes propres	8 337 808,00
Recettes fléchées	-
Financements de l'Etat fléchés	
Autres financements publics fléchés	
Recettes propres fléchées	
TOTAL DES RECETTES	8 337 808,00

Solde budgétaire (déficit)	
-----------------------------------	--

Projet annuel de performance de l'établissement 2022



A word cloud of key performance areas and strategic focus points. The words are arranged in a cluster, with 'Finances' at the top left, 'Réussite' below it, and 'Bibliothèques' in the center. 'Performance' is a large word in the middle right, with 'Étudiants' and 'Excellence' below it. 'Formation' is at the bottom. 'Immobilier' and 'Numérique' are at the top right. 'Docteurat' and 'Stratégie' are on the left side, oriented vertically.

Finances
Immobilier
Réussite Numérique
Bibliothèques
Docteurat
Stratégie Performance
Étudiants
Excellence
Formation

Table des matières ↘

AVANT-PROPOS ↘	110
PARTIE I – PROJET STRATEGIQUE DE L’UNIVERSITE	111
I.1. AXE 1 : Construire au-delà des frontières, une université de type humboldtien attractive et de haut niveau international	112
1. Les coopérations avec les partenaires alsaciens et Eucor - Le Campus européen	112
2. Devenir une université internationale de recherche reconnue selon l’ambition de l’Idex	113
3. Conforter les relations avec le monde socio-économique et valoriser les résultats de la recherche	118
4. Améliorer la réussite étudiante	119
I.2. AXE 2 : Promouvoir une université décloisonnée	124
5. Une université qui allie au plus près recherche et formation.....	124
6. Une université ouverte sur la cité	125
7. Une université modernisée.....	127
PARTIE II : LES INDICATEURS - VALEURS CIBLES ET REALISATIONS	135
II.1. Formation	136
II.2. Formation continue et dispositif de Validation des Acquis de l’Expérience (VAE)	146
II.3. Doctorat	147
II.4. Bibliothèques	149
II.5. Gestion des ressources humaines	152
II.6. Finances	155
II.7. Numérique / SI	160
II.8. Gestion immobilière	167

Avant-propos ↘

Le Projet annuel de performance de l'Université de Strasbourg est produit en application des articles R719-52 et R719-55 du code de l'éducation.

Il traduit les objectifs stratégiques que l'Université de Strasbourg s'est fixés pour la période 2018-2022. Il précise ses axes de développement et ses orientations en matière de formation, de recherche, d'ouverture internationale et sur le monde socio-économique.

Les objectifs décrits au sein de son projet d'établissement sont établis en concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire et présentés au conseil d'administration de l'établissement.

Ce projet annuel a vocation à décrire les moyens mis en œuvre, par l'établissement, pour satisfaire à la réalisation des objectifs définis dans le contrat quinquennal signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour la période 2018-2022.

Ce document intègre le projet stratégique de l'établissement et décrit les 2 axes et les 7 priorités qui y figurent.

Axe 1 : Construire au-delà des frontières, une université de type humboldtien attractive et de haut niveau international : 4 priorités

- Les coopérations avec les partenaires alsaciens, Eucor - Le Campus européen et la nouvelle Alliance Epicur
- Devenir une université internationale de recherche reconnue selon l'ambition de l'Idex
- Conforter les relations avec le monde socio - économique et valoriser les résultats de la recherche
- Améliorer la réussite étudiante

Axe 2 : Promouvoir une université décloisonnée : 3 priorités

- Une université qui allie au plus près recherche et formation
- Une université ouverte sur la cité
- Une université modernisée

Par ailleurs, il recense par domaine d'activité (formation, doctorat, bibliothèques, informatique et usages numériques, ressources humaines, finances et immobilier), les actions prévues au titre de l'exercices 2022.

Plus globalement, le PAPé a pour vocation d'améliorer le pilotage de l'établissement, grâce au suivi d'indicateurs à la fois stratégiques et opérationnels, et à permettre un dialogue objectivé avec la tutelle.

Partie I – Projet stratégique de l'université

AXE 1 : Construire au-delà des frontières, une université de type humboldtien attractive et de haut niveau international

Les coopérations avec les partenaires alsaciens, Eucor - Le Campus européen et la nouvelle Alliance Epicur

Construction du paysage territorial

La création de la région Grand Est, en 2016, a modifié les relations entre la région et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) sur le site alsacien. Désormais, la collectivité régionale compte cinq universités. Celles-ci ont pris l'habitude de se concerter entre elles et avec les instances politiques et ce jusqu'au début 2020, en particulier pour donner suite aux appels à projets Fond Régional de Coopération Recherche, préparatoires au CPER 2021-2027. Depuis, la Région fait appel directement à chaque établissement, et au sein de chaque établissement à chaque tutelle (Université, CNRS, Inserm etc). Cette « désorganisation » est source d'inquiétudes majeures, en particulier pour la finalisation du CPER ou encore dans les co-financements de doctorants.

La Région Grand Est a, entre autres caractéristiques, celle d'avoir le plus de frontières avec des pays limitrophes, à savoir la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse. Cette situation unique conforte l'Université de Strasbourg dans sa position de pont sur le Rhin, notamment avec l'Allemagne et la Suisse, consolidée dans le contexte de EUCOR – Le Campus Européen, ainsi que depuis 2019 dans le cadre de l'Alliance européenne EPICUR (voir ci-dessous).

Comme chef de file du contrat de site, l'Université de Strasbourg renforce sa vocation de leader dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'Université de Strasbourg se déploie essentiellement dans l'espace de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg tout en hébergeant des structures depuis Colmar (Sud) jusqu'à Haguenau (Nord).

La collectivité européenne d'Alsace, a vu le jour le 1^{er} janvier 2021 et résulte de la fusion des collectivités départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; c'est un nouvel interlocuteur pour l'Université de Strasbourg. La ville de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg ont changé d'équipes de gouvernance en 2021.

L'Université de Strasbourg est un acteur majeur de la structuration de ce territoire eurométropolitain en matière d'ESR et d'innovation. Avec les collectivités locales et territoriales, une étroite collaboration doit se poursuivre pour renforcer l'attractivité européenne et internationale.

Construction du paysage transfrontalier selon les quatre axes d'Eucor - Le Campus européen

En décembre 2015, les cinq universités membres d'Eucor - Le Campus européen (Université de Strasbourg, Université de Haute-Alsace, Université de Bâle, Université de Freiburg, Karlsruher Institut für Technologie) ont fondé un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) doté de la personnalité juridique, afin de renforcer la

recherche et l'enseignement transfrontaliers. Ces universités ont ainsi créé le premier GECT à ce jour entre des établissements d'enseignement supérieur au niveau européen. Le Campus européen s'inscrit dans une longue tradition de coopération basée sur la confiance entre les universités du Rhin Supérieur, laquelle a débuté dès 1989 avec la création du réseau Eucor. Dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, quatre axes stratégiques pour les dix ans à venir ont été définis : médecine de précision-médecine personnalisée, sciences quantiques, identités européennes, développement durable et responsabilité sociale. La dimension européenne de l'Université de Strasbourg se trouve renforcée par son appartenance à Eucor - Le Campus européen. Elle se positionne comme une grande université de recherche et européenne.

La nouvelle Alliance Epicur

L'objectif d'EPICUR est de créer un environnement dans lequel nous préparerons ensemble des citoyens européens bien informés, ouverts d'esprit et responsables, capables de créer de nouvelles connaissances et de devenir des moteurs de l'innovation européenne. L'alliance est composée de 8 institutions d'enseignement supérieur à travers l'Europe. Elle est pilotée par l'Université de Strasbourg. Son financement est de 5 millions d'euros sur 3 ans.

Les 8 universités partenaires : Université Adam-Mickiewicz, Poznań, Pologne ; Université d'Amsterdam, Pays-Bas ; Université Aristote de Thessalonique, Grèce ; Université de Freiburg, Allemagne ; Université de Haute-Alsace, France ; Karlsruher Institut für Technologie, Allemagne ; Université de Ressources naturelles et des sciences de la vie, Vienne, Autriche ; Université de Strasbourg, France.

Devenir une université internationale de recherche reconnue selon l'ambition de l'Idex

Conforter les pôles d'excellence et développer les domaines émergents en particulier interdisciplinaires en lien avec les appels à projets de l'Idex

Les projets prioritaires bénéficiant de **nouveaux locaux** concernent :

- Le Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg (CRBS) regroupant 10 unités de recherche, l'Institut de génétique médicale, des plateformes ainsi que des entreprises permet de mener une politique d'attractivité afin d'attirer de nouvelles équipes. La construction du centre a été finalisée fin 2020 : livraison du bâtiment et emménagement des unités de recherche ont eu lieu début 2021, et la cérémonie d'inauguration officielle s'est tenue le 19 octobre 2021.
- La construction d'une extension (« ISIS 2 ») au bâtiment de l'Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires (ISIS) s'est achevée en 2019 ; cette opération qui offre de nouveaux espaces équipés permet d'amplifier la politique de recrutements de chercheurs de très haut niveau.

- La construction d'un Centre européen de sciences quantiques (CESQ) sur le site de Cronembourg, dont la construction de la première tranche a débuté en 2020, avec une livraison réalisée à l'automne 2021, permettra le développement des sciences quantiques dans le contexte de l'axe stratégique transfrontalier au sein de Eucor – Le Campus européen, l'ITI QMat et la mise en place d'une chaire transfrontalière avec le KIT.

- La construction du bâtiment de géosciences, Génie civil et infrastructures intelligentes (GC2I), des technologies médicales et des mathématiques appliquées (simulations, modélisations), finalisée en 2021, comme extension de l'EOST.

Les projets prioritaires en termes de collaborations scientifiques et de renforcement du lien entre la formation et la recherche, **concernent les Instituts Thématiques Interdisciplinaires** ainsi que 2 Fédérations de recherche interdisciplinaires, créés au 7 janvier 2020, dans le contexte de l'IdEx.

Financés à compter de janvier 2021, les Instituts thématiques interdisciplinaires (ITI) sont des programmes au cœur de la stratégie de développement de l'Université de Strasbourg et constituent l'un des éléments majeurs de la refondation du paysage de la recherche et de la formation du site universitaire strasbourgeois. Ils s'inscrivent dans la continuité des Laboratoires d'excellence (Labex) et dans le sillage des Écoles universitaires de recherche (EUR) qu'ils remplacent et amplifient désormais.

Les Instituts thématiques interdisciplinaires (ITI) reposent sur une structuration unique du lien "recherche-formation" en associant un cluster recherche à un graduate program. Ils permettent d'explorer de nouveaux territoires et d'avoir un impact sur le monde en favorisant l'interdisciplinarité pour créer en croisant les connaissances scientifiques des concepts innovants et, à travers l'accumulation et le partage des savoirs, développer une expertise interdisciplinaire. Ils fédèrent les acteurs de la recherche et de la formation autour de grandes thématiques scientifiques pour rassembler des savoirs d'horizons variés afin de décupler les stratégies pour aborder une problématique, proposer une structure engagée dans le développement d'initiatives visionnaires et originales en s'appuyant sur les domaines d'expertise scientifique de l'université et ses partenariats solidement établis pour créer des pôles thématiques d'envergure nationale et internationale. Les Instituts thématiques interdisciplinaires s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative d'excellence (IdEx) conjointe à l'Université de Strasbourg, au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et bénéficient d'un cofinancement dans le cadre du Grand plan d'investissement (GPI) ou Programme d'investissements d'avenir (PIA) : programme SFRI. 11 ITI sont financés d'emblée pour 8 ans, 4 sont financés sur une période probatoire de 4 ans.

Les 15 ITI rassemblent près de 70% des chercheurs et enseignant-chercheurs statutaires des unités de recherche du site et concernent les thématiques suivantes :

- ♦ Labellisation pour une période de 8 ans (2021-2028)

 - CSC - Interdisciplinary Institute for Chemistry of Complex Systems

 - G-Eau-Te - Interdisciplinary Institute for Geosciences for the Energy system transition: Exploiting Deep Groundwater

Health Tech - Interdisciplinary Institute for Information Sciences and Technology for Healthcare
HiSAAR - Interdisciplinary Institute for History, Sociology, Archaeology and Anthropology of Religions
IMCBio - Interdisciplinary Institute for Integrative Molecular and Cellular Biology
IMS - The Strasbourg Interdisciplinary Drug Discovery and Development Institute
IRMIA++ - Interdisciplinary institute for Research in Mathematics, Interactions and Applications
LETHICA - Interdisciplinary institute for Ethics, Literature and Arts
MAKErS - Interdisciplinary institute for MAKing European Society
QMat - Interdisciplinary institute for Quantum science and nanomaterials
TRANSPLANTEX NG - Strasbourg interdisciplinary institute for Precision Medicine

♦ Labellisation pour une période probatoire de 4 ans (2021-2024) :

CREAA - Interdisciplinary institute for the Musical and Interartistic Act
HiFunMat - Interdisciplinary institute for Hierarchical and Functional Materials
Inovecx - Interdisciplinary Institute for Integrative biopharmaceutical and biomedical research
NeuroStra - Interdisciplinary institute for the nervous system facing environmental issues: from adaptation to pathologies

Attirer les meilleurs chercheurs et conserver les chercheurs talentueux

La poursuite de programmes spécifiques (appels à projets Attractivité, Chaires, USIAS Fellows, etc.) consolide l'inscription dans une recherche internationale au meilleur niveau. Un soutien aux recherches prometteuses portées en interne par les enseignants-chercheurs et chercheurs renforce les compétences fondamentales.

L'inscription des valeurs d'une recherche responsable et intègre dans la stratégie de l'établissement, avec un référent intégrité et grâce à la création d'un comité d'éthique, est également un facteur à la fois de qualité, de confiance et d'attractivité.

Réserver un accueil et un accompagnement de très bonne qualité (VIP) aux chercheurs et à leur famille, participer et communiquer à l'international sur le recrutement d'enseignants-chercheurs, de post-doctorants et de doctorants, simplifier les procédures administratives, traduire en anglais les sites de candidatures et participer à des forums de recrutement de haut niveau, sont des actions clés d'attractivité internationale (entre autres dans le cadre du label européen HRS4R).

Développer une politique d'attractivité des talents en SHS

Il s'agit de promouvoir le site strasbourgeois en poursuivant le développement d'outils d'accueil pour chaque nouvel arrivant (octroi d'un semestre recherche pour les maîtres de conférences nouvellement nommés dans les cinq premières années ; instruments d'attractivité de l'IdEx) et de renforcer la visibilité des grands axes de recherche du site en fédérant diverses équipes d'accueil.

La valorisation de bibliothèques conservant des fonds précieux et rares et l'exploitation du potentiel des nouvelles méthodes numériques de production et d'analyse des données documentaires seront renforcées.

Développer les outils et l'environnement « recherche »

L'accroissement de la performance générale est dépendant d'une amélioration continue de l'environnement et des conditions de travail des acteurs de la recherche. Une stratégie d'accompagnement du développement des plateformes et infrastructures technologiques avec une vision globale des enjeux RH est engagée. Le recensement des plateformes ainsi que leur labellisation est mené, et le site Cortecs <https://cortecs.unistra.fr/> permet l'ouverture aux acteurs de la recherche publique et acteurs du monde socio-économiques : collectivités, entreprises, laboratoires privés, ... Ceci permet l'accès aux équipements d'excellence scientifique et aux expertises de pointe, ce qui est un atout clé pour développer rapidement et efficacement des projets innovants.

Ouvrir l'accès aux données de la recherche : open access, open data

Dans le cadre de la politique générale de l'établissement favorisant les sciences ouvertes et améliorant l'efficacité du pilotage de la recherche, grâce aux données issues de l'archive institutionnelle du site alsacien Univoak.eu, des outils informatiques seront développés afin de produire des indicateurs spécifiques sur la production scientifique. Des actions incitatives seront menées afin de conduire à une archive la plus complète possible. L'Open Edition est développée notamment au niveau des Presses universitaires de Strasbourg (PUS) et sera articulée avec les archives institutionnelles ouvertes de l'Unistra, pour les données de la recherche et leur publication.

Afin de faciliter une large adhésion de la communauté scientifique, une formation à l'adresse des chercheurs et des doctorants à la science ouverte est mise en place sur différents aspects : RRI (Responsible research and innovation), outils et méthodes de l'édition et accès libre, éthique de la recherche.

Formaliser une stratégie institutionnelle d'internationalisation

Au-delà d'EuCor - Le Campus européen, du transfrontalier et de l'axe franco-allemand, et au-delà de l'alliance Epicur, il s'agit de cibler des établissements partenaires, européens et internationaux privilégiés comme l'Europe centrale, la Chine, l'Inde, le Japon (partenaire historique) ou le Canada, en vue de collaborations, mais également en vue d'attirer et de recruter des enseignants et des chercheurs (en particulier doctorants et post-doctorants). Un travail de recensement et d'identification a été engagé avec les établissements associés au contrat de site. Des partenariats privilégiés ont été identifiés et la réflexion menée porte sur la définition d'actions communes : bourses d'attractivité, délégations, participations à des salons internationaux reconnus afin de renforcer la visibilité et l'attractivité du site. Il s'agit également de créer un réseau international ancré dans le site en recensant et ciblant les établissements partenaires de recherche privilégiés autour de ces domaines émergents.

Les projets de Laboratoire international associé (LIA) ou International research network (IRN) avec le CNRS, ont été développés avec des financements de l'IdEx.

Mettre en œuvre l'accord de partenariat renforcé avec le CNRS

Un accord de partenariat renforcé Unistra-CNRS a été signé le 8 décembre 2017 et a pour objectif de renforcer des actions partagées entre le CNRS et l'Université de Strasbourg au service de la recherche.

Les actions concernées sont :

- Extension du modèle de partage des compétences de proximité en matière de gestion des parcs informatiques (InfoProx) sur les Campus de Cronembourg, Historique et Esplanade.
- Déploiement d'outils communs en vue d'une interopérabilité des outils en particulier la passerelle GESLAB/SIFAC.
- Prospectives communes sur l'emploi des techniciens et ingénieurs.
- Convergence des processus entre le Pôle unique d'ingénierie (PUI) et la cellule Europe.
- Guichet unique d'accueil de chercheurs étrangers.
- Création d'un Club des Talents visant à identifier, accompagner et soutenir les jeunes chercheurs à très fort potentiel afin d'augmenter le nombre de projets déposés à l'ERC.
- Stratégie coordonnée de valorisation, avec mandat de signature unique des contrats, base de données partagée sur l'activité de valorisation et de propriété intellectuelle.

Jalon 1 : Renforcer les interactions avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS)

L'unistra et les HUS renforcent leur partenariat très concrètement, d'une part en travaillant sur la gouvernance de l'IHU, d'autre part en menant des actions conjointes au niveau de la recherche (ex Appel à projets interdisciplinaires co-financé en 2019) et en s'engageant dans une nouvelle convention cadre de partenariat (projet 2021 ; objectifs généraux, méthode et groupes de travail mis en place).

Conforter les relations avec le monde socio-économique et valoriser les résultats de la recherche

Poursuivre, en lien avec la SATT Conectus et l'incubateur Sémia, l'accompagnement de l'activité de maturation et de création/d'accueil de nouvelles entreprises afin d'augmenter le nombre de start-up et de brevets.

Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre ou ont été amplifiées pour la valorisation de la production scientifique, et ce avec le souci de travailler en pleine synergie avec les différents acteurs du territoire. L'Université de Strasbourg s'est fixée les objectifs suivants :

- Mettre en place un système d'information général des relations de l'université avec le monde socio-économique. Un portail unique d'accès aux entreprises a été mis en place sous le lien <https://entreprises.unistra.fr/>
- Poursuivre, en lien avec la SATT Conectus et l'incubateur Semia, l'accompagnement de l'activité de maturation, de création et d'accueil de nouvelles entreprises afin d'augmenter le nombre de start-up et de faciliter la levée de fonds de ces dernières.
- Déployer une politique commune de développement et d'accessibilité des plateformes technologiques de services pour les entreprises. Ceci est concrétisé tel que décrit plus haut par le portail <https://cortecs.unistra.fr/>
- Faciliter l'accès des doctorants au monde de l'entreprise, notamment au travers d'implications dans des projets de maturation reliés à leurs travaux de thèse et du dispositif « Mature Your PhD » de la SATT.
- Consolider le service de l'entrepreneuriat étudiant en lien avec le dispositif PEPITE-ETENA.
- Mettre en place un réseau des Fab-Labs de l'université ouvert vers les étudiants, mais aussi vers le monde socio-économique.

Toutes ces actions sont aujourd'hui opérationnelles.

Jalon 2 : Généraliser le dispositif du mandataire unique

Le dispositif du mandataire unique avec le CNRS et l'Inserm est aujourd'hui mis en place pour la gestion de l'activité contractuelle et de la valorisation et sera donc déployé complètement. Il s'agira d'achever la consolidation du dispositif de gestion des contrats avec les entreprises autour de la SATT Conectus, outil mutualisé au service de l'ensemble des acteurs du site.

Améliorer la réussite étudiante

La réussite étudiante au sens large, c'est-à-dire incluant non seulement la réussite aux examens et aux diplômes, mais aussi la qualité de l'insertion professionnelle et la capacité à mener une vie adulte et citoyenne, est évidemment un objectif fondamental de l'Université de Strasbourg.

La formation des enseignants, et tout d'abord leur sensibilisation à la nécessité de pouvoir garantir la qualité de la formation, sont les premiers leviers utilisés tout au long du contrat, parce que ce sont eux qui conditionnent le succès des autres.

Par ailleurs, l'offre de formation a fait l'objet, pour le présent contrat, d'un considérable travail de mise en cohérence qui l'a rendu beaucoup plus claire et lisible que la précédente.

Accompagner les étudiants

L'Université de Strasbourg s'est emparée avec détermination des possibilités ouvertes par la loi « ORE » pour mieux accompagner les étudiants, depuis la période où, encore lycéens, ils réfléchissent à leur avenir. La mise en place de parcours « oui si » amorcée en 2018, a été étendue en 2019 et s'est poursuivie en 2020. Cette mise en place inclut le développement du système des enseignants-référents qui permettra, d'ici fin 2021, à chaque étudiant de pouvoir compter sur un enseignant comme référent auquel il pourra s'adresser pour toute question sur ses études et son orientation.

Le OUI-SI de type 1 (sans allongement de la durée d'études) est globalement le plus utilisé par les composantes. Par ailleurs le nombre d'étudiants concernés (un bon millier en particulier pour le type 1) reste stable. Du point de vue davantage qualitatif, on constate que si les pratiques concernant les composantes peuvent diverger elles consistent la plupart du temps à un double accompagnement méthodologique et disciplinaire avec un accent important mis sur l'individualisation de cet accompagnement. Certaines composantes élargissent le dispositif au-delà des étudiants « oui si ».

Jalon 3 : Point sur la définition et la mise en œuvre des actions et dispositifs prévus dans le cadre de la réforme de l'orientation et de la réussite des étudiants (loi ORE)

Depuis la rentrée 2018, l'établissement a mis en place des dispositifs spécifiques en L1 pour les publics à profil d'études fragile, notamment dans le cadre du « oui-si ». Il s'agit d'un renforcement disciplinaire et méthodologique, ainsi que d'un accompagnement personnalisé. En plus des actions menées dans les composantes, des dispositifs d'aide à l'intégration, à la réussite, à la réorientation et à la professionnalisation des étudiants sont développés au niveau central de l'université, notamment par le pôle « Réussite » de l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques (IDIP). L'Unistra propose ainsi le DU Paréo-AccES (année de propédeutique), le DU Tremplin (semestre de réorientation), le DU Paréo AccES, DU Tremplin, le dispositif Rebond (stage intensif pour la réorientation). Des dispositifs plus larges permettent également de renforcer la persévérance et la réussite : [Booste ta rentrée](#), programme de trois jours et ateliers de septembre à novembre sur la [connaissance de l'université](#), la socialisation, l'apprendre à apprendre (200 étudiants en moyenne sont accueillis chaque année dont 95% se déclarent satisfaits ou très satisfaits du dispositif) ; plateforme [Moodle AIR](#) d'autoformation aux compétences transversales et professionnelles (23 000 inscrits des lycées et universités) ; outil d'autodiagnostic [Ibou](#) (tests de positionnement et ressources de formation associées) ; formation et guides pour les [enseignants référents](#) et les [tuteurs étudiants](#) (création également du [DU Accompagner l'étudiant](#) et du MOOC "[Je suis tuteur de l'enseignement supérieur](#)" avec l'UPEC) ; création de la fonction de [conseiller à la réussite](#) (2 postes), etc. Cette politique forte vise à améliorer le taux de réussite de la licence en 3 ou 4 ans et à éviter le décrochage précoce. On note une augmentation régulière et progressive de la réussite de près de 4 points depuis les diplômés 2018.

Généraliser la démarche qualité (conseils de perfectionnement)

Le renforcement d'une démarche qualité exemplaire est fondamental pour le succès de la formation. Les conseils de perfectionnement progressivement mis en place, seront généralisés au terme du contrat. Pour l'année 2020/21 35% des comptes rendus des conseils prévus ont été fournis. En plus des informations et sensibilisation faites lors de diverses réunions (directeurs ou RAC de composantes) une notice explicative et un modèle de CR ont été fournis pour accompagner cette mise en place.

La création d'un outil de suivi était demandée dans le cadre de la proposition DemoES et est repris dans les demandes au titre des financements du DSG. Les suppléments aux diplômes sont généralisés dans quelques composantes et édités à la demande pour les autres. Leur personnalisation dans Apogée reste trop compliquée ce qui représente un frein à leur développement. Pour l'évaluation des enseignements, le processus est mené depuis 2018 et devrait être généralisé au terme de l'année 2021.

Jalon 4 : Point sur la généralisation de conseils de perfectionnement, la mise en œuvre de la démarche d'évaluation des enseignements et les suppléments au diplôme

L'Université de Strasbourg a relancé en 2019 un grand chantier sur l'amélioration de la qualité de la formation pour mieux répondre aux exigences du processus de Bologne et s'inscrire dans la réglementation. Les démarches cadrant les conseils de perfectionnement ont été formalisées ce qui a permis une progression sensible sur la mise en œuvre des conseils de perfectionnement. Concernant l'évaluation des formations et des enseignements, un conséquent travail de co-construction a été mené pour redéfinir le cadre global de l'évaluation, validé par les instances en 2020, et élaborer une nouvelle méthodologie de consultation des étudiants. En raison de la crise sanitaire, l'établissement n'a pas mené de campagne d'évaluation des formations et des enseignements les deux années passées. De nouveaux outils d'évaluation sont en cours de développement qui seront expérimentés en 21/22 et permettront une généralisation de l'évaluation des formations et des enseignements à partir de la rentrée 2022.

Conforter la professionnalisation des formations

L'ensemble de l'offre de formation 2018-2022 a été pensé en fonction des débouchés professionnels. Le principal travail à venir, outre bien entendu le maintien et la multiplication des contacts avec les milieux socio-professionnels, est de renforcer et consolider la formation aux compétences transversales et professionnelles ainsi que la validation et la certification de celles-ci. Le dispositif des [missions professionnelles](#) (projets de groupes pour des commanditaires professionnels), est ouvert à tous les étudiants de l'université et peut déboucher sur l'obtention d'une UE libre et [DU +Pro](#) cette démarche est indissociable du développement des suppléments aux diplômes et des e-portfolios. Les suppléments aux diplômes existent déjà mais leur utilisation doit être systématisée. L'e-portfolio Mahara a été déployé à la rentrée 2020 et est utilisé dans plusieurs composantes de formation, qui ont bénéficié de formation à la méthode et à l'outil.

Développer l'innovation pédagogique pour la réussite des étudiants (ouverture du Studium)

En lien avec les nombreuses initiatives déjà prises ces dernières années et la création de l'Idip, l'université continue à soutenir la formation des enseignants : plus de soixante ateliers sont proposés chaque année accueillant près de 10% des personnels enseignants, complétés par 4 journées de regroupement pour les nouveaux maîtres de conférences ; le DU Pédagogie de l'enseignement supérieur compte 12 inscrits chaque année ; des événements sont régulièrement proposés : journées de l'innovation (environ 100 personnes, conférences et colloques réguliers (entre 100 et 150 personnes) ; l'organisation de séminaires pédagogiques de plusieurs jours, thématiques ou par composantes (environ 5 par an, entre 15 et 20 avant la Covid) qui a montré son efficacité, est soutenue par l'établissement dans le cadre de l'Idex et d'Include et a vocation à

se développer. L'université a repris, à partir de 2019, l'évaluation continue intégrale car elle est pertinente quand elle est soutenue par des équipes motivées, tout en restant en conformité avec le cadre national des formations. De meilleures conditions de travail et d'étude, grâce notamment à l'ouverture courant 2022 d'un « Learning Center », le Studium, mais aussi à la diversification des « learning labs » amélioreront aussi la réussite.

Jalon 5 : Premier bilan des activités du Studium

Le Studium n'ouvrira ses portes au public qu'à l'été 2022, la livraison du bâtiment étant prévu fin février 2022.

Ce projet repose sur le double concept de learning centre et de maison de l'étudiant. Il proposera ainsi un lieu innovant, pluriel et accueillant répondant aux différents besoins et attentes de la communauté universitaire : apprentissage formels et informels, documentation, expérimentations, collaborations, sociabilités, transformation numérique, ressources pour l'innovation pédagogique (inversée, par projet). Le bâtiment rassemble une bibliothèque universitaire pluridisciplinaire de nouvelle génération, le service des bibliothèques, le service de la vie universitaire, les Presses universitaires de Strasbourg, l'unité régionale de formation à l'information scientifique et technique et l'imprimerie de l'université.

Forum des savoirs, lieu de vie, d'étude, de recherche et de formation, le Studium se place résolument au service des missions de l'université et de la réussite de ses usagers. Son offre de services est en conséquence structurée autour de trois grands axes : un lieu ouvert et fédérateur à l'échelle du campus, une documentation et des services pour l'enseignement et la recherche et une maison de l'étudiant.

Développer l'attractivité des campus

L'attractivité, déjà forte, de l'Université de Strasbourg doit encore être renforcée, d'une part par l'augmentation du nombre de conventions internationales, en particulier de bi-diplômation, d'autre part par l'augmentation du nombre d'enseignements en langue anglaise : l'objectif est que, d'ici 2022, 20% des parcours de licence et 60% des parcours de master comprennent au moins trois enseignements en langue étrangère. Un levier du projet Include se situe dans ce champ.

Indicateur commun 1 – Taux de réussite en licence en trois ans

Indicateur commun 2 – Taux de réussite en licence en quatre ans

Indicateur commun 3 – Taux d'obtention du DUT en 2 ou 3 ans

Indicateur commun 4 – Réussite en Master en 2 ans

Indicateur commun 5 – Réussite en doctorat

Indicateur commun 6 – Insertion professionnelle

Indicateur commun 7 – Evaluation des formations et des enseignements

Indicateur commun 8 – Développement de la formation continue

Indicateur commun 9 – Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD ou Accès aux services et ressources documentaires de l'ESR

AXE 2 : Promouvoir une université décloisonnée

Une université qui allie au plus près recherche et formation

Les collégiums

Lors de la fusion, un niveau de gouvernance intermédiaire a été établi entre la présidence, les composantes de formation et les unités de recherche, celui des collégiums (9 au total, pour actuellement 35 composantes de formation et 72 unités de recherche). Ils constituent un espace de concertation, de coordination et d'initiatives collectives sur tout sujet qui relève de la formation ou de la recherche et du lien entre ces deux missions.

Après 10 années de fonctionnement, force est de constater une disparité dans les modes de fonctionnement de ces collégiums, peu d'entre eux s'étant dotés d'un règlement intérieur ou d'une charte.

La mise en place de « champs de formations », à la demande du HCERES, permet de poser le problème différemment. Les compétences « formation » des collégiums pourraient être transférées aux 5 champs de formations (ALL, DEG, SHS, S&T, V&S). Par ailleurs, la mise en œuvre des ITI permet de revoir le lien formation-recherche de manière nouvelle et interroge le devenir des collégiums.

Les liens entre formation et recherche sont principalement définis par la formation doctorale, menée au sein des équipes de recherche, ainsi que les parcours de master qui incluent une forte initiation à la recherche. Une nouvelle impulsion est venue au travers des succès à l'appel à projet École universitaire de recherche (EUR) du PIA3 (5 EUR dont une en réseau) avec 4 EUR locales et la participation de l'Unistra à 1 EUR nationale. Ces « graduate schools » présentent un modèle qui mérite d'être retenu pour renforcer voire créer davantage de passerelles entre les formations et les recherches. Elles sont également une opportunité pour accélérer l'internationalisation de l'université. Leur mise en œuvre doit être accompagnée au cas par cas, selon les disciplines ou les regroupements thématiques. Cette réflexion a fait l'objet d'une large consultation des différents acteurs au sein de l'université, fin 2018/début 2019. Elle doit aussi considérer l'ensemble du cycle universitaire car, si des passerelles entre master et doctorat sont proposées (stages au sein des unités de recherche, cours communs, contrats doctoraux, etc.), les projets pour fluidifier les parcours licence et master sont encore trop rares. Ainsi la réflexion sur une approche type « graduate schools » sur l'ensemble des domaines disciplinaires a été fortement prise en compte dans la création des Instituts Thématiques Interdisciplinaires, auxquels elles sont dorénavant intégrées. Elles conduisent à davantage de lien entre la formation et la recherche, entre les disciplines même et avec les partenaires européens et internationaux.

Jalon 6 : Point d'étape sur le rôle des collégioms particulièrement sur le lien formation/recherche

Une réflexion approfondie sur le devenir des collégioms et sur les missions relevant d'un niveau de gouvernance intermédiaire est entamée fin 2021.

Le lien formation/recherche a été fortement consolidé dans le cadre des Instituts Thématiques Interdisciplinaires, incluant 4 EUR et 12 nouveaux « graduate programs ». Ceux-ci consolident les liens avec les équipes de recherche pour les étudiants et les programmes des masters ainsi que pour les doctorants et les formations dédiées au doctorat. Ils incluent également une meilleure continuité entre master et doctorat. Les 15 ITI concernent 70% des enseignant-chercheurs et chercheurs statutaires des unités de recherche. Deux Fédérations de recherche préparatoires à des ITI ont été présélectionnées. Une réflexion est en cours pour renforcer le lien avec la recherche dès le premier cycle.

Une université ouverte sur la cité

L'engagement social et sociétal

Depuis sa création en 2009, l'Université de Strasbourg s'est dotée d'une politique ambitieuse de diffusion et de partage des savoirs en direction d'un public non-universitaire. Celle-ci s'appuyait sur une expérience déjà acquise par les trois universités strasbourgeoises depuis les années 1980 : collections scientifiques, planétarium universitaire, actions scolaires et grand public, résidences d'artistes, Carte culture... Dans les dernières années, elle s'est dotée de nouveaux outils et a notamment développé la plateforme Oscahr (site internet collaboratif) pour en faire un portail éditorialisé et thématique de mise en relation des savoirs produits à l'Université de Strasbourg et rendus accessibles dans leur forme et dans leur contenu. Par ailleurs, elle a lancé un appel à projets pour les recherches et sciences participatives en 2019 et en 2020 et finance actuellement 4 projets de ce type. Enfin, l'offre de conférences et d'événements de diffusion des savoirs a gagné en visibilité par la création de cycles thématiques fédérateurs comme les débats « L'Europe en question » ou le Forum des religions.

Une action clé consiste à mettre en synergie les collections scientifiques autour du nouveau pôle de Sciences, Culture & Société, dont le noyau sera constitué par le nouveau Musée zoologique (ouverture prévue en 2023) et le nouveau Planétarium (ouverture prévue en 2022). L'ensemble des collections scientifiques présentes dans un proche périmètre (minéralogie, sismologie, physique, astronomie, moulages, botanique, etc.) seront mises en relation dans une approche interdisciplinaire, historiquement informée et associant les chercheurs, les milieux éducatifs et la société civile.

Le rapprochement du monde de la création artistique avec celui de la recherche scientifique se poursuit par la mise en œuvre d'une politique de résidences artistiques couplées à une approche scientifique, comme ce fut le cas par exemple pour la résidence du photographe Arno Gisinger en lien avec les chercheurs de l'EOST.

Enfin, les actions suivantes doivent permettre de développer davantage une culture de la responsabilité sociale et sociétale de l'établissement et d'en faire un acteur majeur du développement du territoire et des transformations de notre société :

- Le déploiement d'une politique forte en faveur de l'inclusion de tous les types de populations et le respect de la diversité.
- L'accueil d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants en exil, en accord avec les politiques de recherche et de formation.
- La prise en compte des enjeux sociétaux dans l'ensemble des domaines de la politique d'établissement (transition écologique & développement durable notamment).

Enfin, à partir des projets déjà existants de sciences citoyennes et participatives, l'Université de Strasbourg développera plus largement la co-construction de sa stratégie de recherche et de lien avec les milieux économiques, sociaux et culturels avec tous les acteurs du territoire, notamment les collectivités locales. Elle deviendra une université jouant pleinement son rôle de moteur dans le développement territorial et sociétal.

Le réseau des alumni

Créé en 2012, le réseau des alumni de l'Université de Strasbourg regroupe plus de 40 000 personnes. Il contribue largement à la vie universitaire, en particulier pour le conseil, l'accompagnement à la recherche d'emploi et le réseautage professionnel intergénérationnel. Son extension croissante montre d'ailleurs sa vitalité liée à la volonté de ses membres de rester en contact avec l'Unistra et les savoirs renouvelés. Il est structuré en 4 axes : réseautage – carrière – savoirs et entraide et dispose à la mi-novembre 2021 de 41 clubs (6 nationaux et 35 internationaux) et de 45 ambassadeurs. En réponse au contexte de la pandémie de Covid 19, le Service relations alumni a organisé l'Année de l'entraide professionnelle 2020/2021 suivie de celle du Parrainage professionnel 2021/2022 avec un programme d'accompagnement renforcé de jeunes diplômés, l'intensification de la prospection des offres d'emploi, d'alternance et de stages (+ de 2000 offres en 2021) et la réalisation de 44 séquences de visioconférences en direct visant à faire partager l'expérience professionnelle des alumni et permettre le conseil aux étudiants et jeunes diplômés de 25 facultés, écoles et instituts proposées entre juin 2020 et novembre 2021 soit une mobilisation de 89 professionnels bénévoles. Il lance un nouveau service de parrainage professionnel en ligne visant la mise en relation en profilée par compétences. Entre septembre 2020 et novembre 2021, 12 événements prévus au plan emploi alumni ont été réalisés en ligne dont 8 complets pour

627 participants. Trois éditions du *Break RH Alumni* (mise en relation des responsables de diplômés et directeurs des ressources humaines des entreprises) ont pu se monter en partenariat avec les alumni et les collègues de plusieurs services de l'Unistra. Ces 3 éditions ont été fréquentées par 177 participants au total.

Une université modernisée

Une politique de ressources humaines volontariste : parité, amélioration des conditions de vie au travail

Une politique des ressources humaines responsable au service de l'intérêt général et au bénéfice de chacune et de chacun fondée sur la concertation et le dialogue social sera mise en œuvre.

Elle doit concourir au développement des missions de formation et de recherche et veiller à reconnaître l'engagement de l'ensemble des personnels dans la réalisation de ces deux finalités. Avec le souci constant de la maîtrise de l'évolution de la masse salariale, l'ambition de l'établissement est de poursuivre les efforts d'une politique des ressources humaines volontaire et solidaire, fondée sur l'écoute, la concertation et la collégialité et de développer une stratégie prospective de la politique des emplois en cohérence avec les axes stratégiques de l'université.

L'Université de Strasbourg atteindra ces objectifs en accompagnant l'ensemble des personnels (enseignants-chercheurs, enseignants, personnels techniques, administratifs, de bibliothèque, sociaux et de santé) dans leur carrière.

La politique d'égalité de l'Unistra vise à assurer un traitement équitable des femmes et des hommes en permettant une évolution de carrières au-delà des stéréotypes de la société et en luttant contre toute forme de discriminations, de violences sexistes, sexuelles ou homophobes subies ou produites par des personnels ou des usagers en incluant le sexe et/ou le genre comme paramètre de recherche dans un nombre croissant de disciplines. Ces objectifs se traduisent par des actions comme la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et homophobes ou des formations (initiales et continues) sur les enjeux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Trois axes sont considérés comme prioritaires :

- Le premier axe met l'accent sur l'accompagnement et la promotion des carrières de l'ensemble des personnels. La volonté est d'accompagner et soutenir l'ensemble des personnels dans l'élaboration, voire la réorientation, de leur projet professionnel à moyen et long terme. L'université affiche une volonté politique de veiller à la progression de carrière de tout le personnel en lui offrant des perspectives d'évolution. Différentes actions sont envisagées : accompagnement des personnels lors de leur prise de

fonctions (par exemple, séminaire de rentrée, décharge de service, mise en place d'un parrainage, etc.) ; développement d'une offre de formation continue tenant compte des demandes et besoins des personnels ; résorption des situations de décalage grade / fonction du personnel BIATSS ; mise en place d'une prime de reconnaissance de l'implication pédagogique ; poursuite de la mise en œuvre du RIFSEEP, mise en œuvre du volet indemnitaire de la LPR.

- Le deuxième axe veille à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC). Dans cette perspective, l'université entend développer une stratégie prospective et solidaire de la politique des emplois. La politique des emplois doit être définie en cohérence avec les priorités et objectifs de formation et recherche, avec le souci constant de la maîtrise de la masse salariale. L'université assume sa volonté politique de veiller à la progression de carrière de ses maîtres de conférences de haut niveau qui contribuent à son rayonnement et renforce simultanément sa politique d'attractivité à destination de talents scientifiques de tout premier plan dont le recrutement en tant que professeurs permet d'impulser de nouvelles thématiques en émergence et prometteuses. Par ailleurs, une réflexion sur la gestion des moyens humains et financiers est dorénavant engagée avec les structures (i.e. composantes, unités de recherche et services) dans une perspective pluriannuelle. Allant dans ce sens, une nouvelle expérimentation de la généralisation des COM (Contrats d'objectifs et de moyens) est à l'étude. Par ailleurs, le déploiement du SIRH (SIHAM) facilitera l'établissement d'une cartographie des emplois et l'analyse prospective des départs.

- Le troisième axe est consacré à la question du bien vivre au travail. Il s'agit plus particulièrement de mettre en œuvre une politique des ressources humaines garantissant des conditions de travail favorables à l'ensemble des personnels, par l'établissement d'un plan relatif à la qualité de vie au travail. Par exemple, la généralisation de l'expérimentation sur le télétravail est un objectif réalisé du présent contrat. Les efforts déjà engagés dans la prise de conscience des risques psycho-sociaux seront intensifiés en collaboration notamment avec le service de santé au travail et le groupe Qualité de Vie au Travail émanant du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Le conventionnement (décembre 2017, renouvellement à venir) avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) permet d'envisager un certain nombre d'actions en faveur du recrutement et du maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap.

Les différents axes RH seront discutés et partagés dans un schéma directeur pluriannuel en ressources humaines.

Jalon 8 : Point d'étape sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations

Un dispositif de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et homophobes, validé par le Conseil d'Administration, a été mis en place en 2018. Il comprend cinq axes dont une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes et témoins interne à l'Université et une antenne d'accueil des victimes externe à l'Université, via une convention avec l'association SOS Aides aux Habitants - France Victimes 67 accréditée par le Ministère de la Justice. L'université consolide sa mission Égalité, Parité, Diversité en recrutant une chargée de projets en 2019 et a depuis le printemps 2021 une vice-présidence Égalité, Parité, Diversité de plein exercice. La formation des personnels s'est enrichie en 2018 d'une formation de niveau 2, « atelier d'auto-défense intellectuelle face au sexisme ». La formation des étudiants et étudiantes sur le sujet se poursuit et depuis la rentrée 2019, un enseignement transversal « Lutte contre les discriminations » est proposé de façon optionnelle à tous les étudiants et étudiantes de Licence, non-spécialistes de ces enjeux (càd hors Socio et Psycho). Des actions communes aux établissements du contrat de site Alsace sur la prévention des VSSH et l'évolution de carrières des femmes ont aussi été mises en place dans le cadre du Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE-A) et du Schéma Directeur DD&RS. En 2021, le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (PAE) est voté par le CA et définit pour les trois prochaines années le contour de nos prochaines actions et le plan de formation. Le PAE comprend aussi un axe destiné aux étudiantes et étudiants.

Jalon 9 : Point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels

Les points saillants sont :

- **Poursuite du développement de la prévention des risques professionnels** par l'élaboration et la mise en œuvre des *programmes de prévention triennaux* (49 objectifs dans le programme 2019-2021) incluant les recommandations de l'inspection santé et sécurité au travail de 2016, par le dispositif de *prévention primaire des risques psychosociaux (RPS)* démarré au sein de l'Unistra en 2018 pour les composantes de formation et les services centraux, par la poursuite de *l'analyse des accidents* - y compris les enquêtes du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour les accidents graves ou récurrents, en diminution (6 à ce jour contre 13 au cours du contrat précédent), par l'élaboration d'une procédure pour *l'analyse des maladies professionnelles* en 2021, par le *suivi des signalements portés aux registres santé et sécurité au travail* (entre 75 et 150 par an).

- **Renforcement de la prise en compte des risques professionnels particuliers** avec une vigilance particulière pour le *risque chimique et les nanomatériaux* (mise à jour de la procédure de prévention en 2021), le *risque biologique* (élaboration d'une procédure de prévention en 2018), le *risque sanitaire et les risques liés aux modifications des conditions de travail pendant la crise* comme le travail à distance (depuis 2020).
- **Maintien du rôle actif du CHSCT de l'Unistra** (4 à 5 réunions par an, 18 réunion en 2021 du fait de la crise sanitaire) **et le développement des CLHST (Commissions locales d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)** dans les composantes et les unités de recherche (5 de plus depuis 2018 couvrant une dizaine de structures),
- le **renforcement des formations à la santé et à la sécurité au travail des responsables de structure** (nouveaux directeurs d'unité de recherche en 2019, encadrants intermédiaires et nouveaux directeurs de composante de formation début 2022), la **poursuite des formations initiales et continue des acteurs de la prévention** (assistants de prévention (réseau de 190 personnes), personnes compétentes en radioprotection, référents sécurité laser, membres du (CHSCT) renouvelé en 2019 et des commissions locales (en 2021), etc.) et la **poursuite de formation de l'ensemble des agents** (environ 40 actions de formation continue par an sauf en 2020 (seulement 24 en raison de la crise sanitaire)).
- Poursuite de la collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du **Service de santé au travail** (dont 2 médecins et 1 psychologue du travail, dirigé par un médecin du travail (dont les missions ont été adaptées à l'évolution réglementaire de 2020) et avec les autres structures internes (dont notamment : DRH et Direction du patrimoine immobilier) ; nombreuses communications durant la crise sanitaire (dont la « **Note technique relative à l'organisation pratique de la rentrée universitaire** » [pour rentrées 2020 et 2021] synthétisant l'ensemble des mesures sanitaires mises en oeuvre au sein de l'établissement).
- Elaboration du **plan d'action égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** en 2021 incluant la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes (voir Jalon 8).

La politique numérique

La fiabilisation des données et la production d'indicateurs est un élément essentiel pour accompagner l'établissement dans ses missions fondamentales. La stratégie numérique 2018-2022 de l'établissement a été élaborée dans cette optique, sur la base d'une gouvernance renouvelée.

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont d'ores et déjà été opérées depuis janvier 2018 ou sont planifiées à court terme. La gouvernance et l'organisation du numérique ont été profondément restructurées. Un Comité d'orientation stratégique du numérique et un Comité de suivi des projets numérique ont été créés. La Direction du numérique travaille également en coordination avec l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques.

Parallèlement, l'établissement est dans la phase opérationnelle de déploiement de son second Schéma directeur numérique (SDN) qui couvre la période 2018-2022.

Les modernisations du système d'information (SI) de l'université se poursuivent (notamment autour de la dématérialisation des processus métiers). La mise en cohérence du système d'information repose en particulier sur la mise en place d'un référentiel de données, d'un annuaire unifié et d'un langage visuel commun.

La sécurisation des ressources numériques de l'université nécessite une meilleure gestion des droits d'accès, en particulier pour les partenaires extérieurs. L'établissement a mis en œuvre la refonte de l'Espace numérique de travail (ENT) au profit d'un « Espace numérique et social de travail » (ENST – renommé en interne « Ernest », lequel constitue progressivement un vrai « réseau social universitaire » intégrant de nombreux espaces collaboratifs) effectif en 2020, le déploiement d'un portail documentaire du Site Alsace permettant d'interroger les ressources des quatre établissements partenaires et le déploiement d'une nouvelle plateforme bureautique collaborative.

L'Unistra souhaite faire du numérique un véritable enjeu pour la formation. L'objectif premier est de permettre aux étudiants l'acquisition des compétences attendues par le monde professionnel dans un contexte de numérisation de l'économie, en particulier par le développement des nouvelles certifications universitaires des compétences numériques (PIX) intégrées dans tous les cursus de licence dès 2018.

L'établissement œuvre également au développement de lieux d'apprentissage ouverts sur le monde de l'entreprise. L'objectif est de faciliter l'appropriation des nouvelles pratiques de travail que le numérique induit (fonctionnement en mode projet, pratiques collaboratives, gestion des flux d'information, etc.). Dans la droite ligne de ces initiatives, l'établissement va œuvrer au développement d'un portail "orientation" à destination des lycéens et étudiants (consultation de l'offre de formation, outils d'autodiagnostic, fiches pratiques, etc.) ainsi qu'à la consolidation de son portail "entreprises" (constitution d'une banque de stages et d'emplois, description des diplômes par compétences, etc.).

Les évolutions des pratiques pédagogiques vont principalement concerner la réflexion sur les lieux d'apprentissage, les extensions du réel au virtuel, l'élargissement des modalités d'accès à la formation (EAD et hybridation), l'amélioration de l'accès aux ressources pédagogiques (référencement, accès mutualisé, moteurs de recherche, AMI AIR), ainsi que la récolte et l'analyse des traces d'apprentissage (Projet DUNE-Eole).

Le stockage et l'exploitation des données numériques dont la production suit une croissance quasi exponentielle sont les principaux défis à relever dans le domaine de la recherche. Le « big data » est aujourd'hui un enjeu à la fois scientifique, sociétal et économique. L'université entend être leader de cette révolution, et en particulier développer les infrastructures lui permettant d'interroger l'ensemble des données à disposition par une approche fondamentalement pluridisciplinaire.

L'université se dotera d'un tableau de bord des activités de recherche menées dans ses laboratoires afin d'asseoir le pilotage de sa stratégie sur des indicateurs fiables. Ce tableau de bord s'appuiera sur la constitution d'une archive institutionnelle ayant pour objectif de contenir, valoriser et conserver l'ensemble de la production scientifique de l'université.

En 2019, la construction d'un nouveau datacenter s'est achevée ; ce dernier permet de centraliser et sécuriser les infrastructures de l'Université de Strasbourg. Il abritera également des installations de calcul intensif qui constituent un outil majeur d'augmentation de la compétitivité tant scientifique qu'industrielle. Ce datacenter sera ouvert aux partenaires institutionnels de l'établissement (CNRS, Inserm, Rectorat, Crous, etc.) mais également aux autres universités et écoles du site Alsace, aux collectivités locales et institutions internationales (Région Grand Est, Conseil de l'Europe, espace rhénan, etc.), voire à des partenaires privés. Cette démarche de mutualisation des moyens de calcul et de stockage s'est traduite par la labellisation nationale de ce datacenter par la DGRI.

Jalon 7 : Point sur le numérique : fiabilisation des données et production d'indicateurs de pilotage

L'université de Strasbourg a engagé deux chantiers principaux en matière de fiabilisation des données et d'indicateurs de pilotage :

- 1- l'implantation d'un outil de gestion des données de référence (outil « Sinaps », proposé par l'AMUE) permettant d'assurer la fiabilité et l'unicité des données concernant les structures et les individus (personnes ressources et apprenants). Le volet structures est en production depuis juillet 2021 et le volet individus sera mis en production en décembre 2021. Les données sur les structures et les individus sont introduites dans le SI à un seul endroit et sont diffusées vers les autres briques du SI qui en ont besoin.
- 2- le développement d'un système d'information décisionnel (SID) permettant d'établir et de partager une batterie d'indicateurs de pilotage. Ce SID a été construit progressivement et s'articule autour d'un entrepôt de données alimenté par l'ETL Talend et d'un outil de visualisation (Lumira), Actuellement, le SID propose essentiellement des données dans le domaine de la scolarité (notamment les taux de réussite des étudiants, qui peuvent être explorés selon différentes dimensions par les utilisateurs du SID). L'outil de visualisation ayant montré ses limites, son remplacement est en cours et devrait être achevé pour mi-2022. L'objectif est d'enrichir les indicateurs proposés dans le SID, en incluant notamment des indicateurs RH et financiers. Une réflexion est également engagée sur les indicateurs les plus pertinents pour le pilotage, dans le cadre

des travaux induits par l'autoévaluation HCERES et dans l'analyse en vue de la rénovation du dialogue de gestion. Une réflexion est également engagée sur l'opportunité de rejoindre un consortium d'établissements ayant développé un SID « communautaire » auquel l'Unistra pourrait contribuer.

En parallèle de ces deux chantiers, d'autres actions et projets sont menés, comme par exemple la construction partagée avec les délégations régionales du CNRS et de l'Inserm d'un ensemble d'indicateurs sur les moyens des unités de recherche et leur activité (conventions, transfert) [projet OMSAC / Oscar], ou l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion des services d'enseignement [OSE] permettant de fiabiliser les données sur les enseignements assurés et les prévisions de charges d'enseignement découlant de l'offre de formation. OSE sera mis en production à la rentrée 2022.

Indicateur commun 10 – Endorecrutement des enseignants – chercheurs : bilan et prévision

Indicateur commun 11 – Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public

Indicateur commun 12 – Pilotage financier

Indicateur commun 13 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers

Indicateur commun 14 – Taux d'occupation des locaux Indicateur commun

Indicateur commun 15 – Evolution des surfaces immobilières

RECAPITULATIF DES JALONS DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Année d'observation	2018	2019	2020	2021	2022
Recherche/Valorisation					
1. Renforcer les interactions avec les HUS					
2. Généraliser le dispositif du mandataire unique					
Formation et réussite étudiante					
3. Point sur la définition et la mise en œuvre des actions et dispositifs prévus dans le cadre de la réforme de l'orientation et de la réussite des étudiants (loi ORE)					
4. Point sur la généralisation de conseils de perfectionnement, la mise en œuvre de la démarche d'évaluation des enseignements et les suppléments au diplôme					
5. Premier bilan des activités du Studium					
Gouvernance/Pilotage					
6. Point d'étape sur le rôle des collègiams particulièrement sur le lien formation/recherche					
7. Point sur le numérique : fiabilisation des données et production d'indicateurs de pilotage					
8. Point d'étape sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations					
9. Point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels					

Partie II : Les indicateurs - Valeurs cibles et réalisations

II.1. Formation

IC 1 Taux de réussite en licence en 3 ans

Contrat quinquennal			PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
Données initiales	Données initiales	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
Diplômés 2016 (cohorte 13/14) (Ministère)	Diplômés 2016 (cohorte 13/14) (Unistra)	Diplômés 2021 (cohorte 18/19)	Diplômés 2017 (cohorte 14/15)	Diplômés 2017 (cohorte 14/15)	Diplômés 2018 (cohorte 15/16)	Diplômés 2018 (cohorte 15/16)	Diplômés 2019 (cohorte 16/17)	Diplômés 2019 (cohorte 16/17)	Diplômés 2020 (cohorte 17/18)	Diplômés 2021 (cohorte 18/19)
39,3%	38,8%	45%	40%	39,6%	41%	38,6%	42%	41,5%	43.5%	44%

Pour tous les indicateurs « Formation » : les données initiales dans le contrat quinquennal sont calculées par le Ministère, après retraitement des données SISE. Nous n’obtenons donc pas toujours les mêmes résultats à partir de nos bases de données. Ainsi afin que l’analyse de l’évolution soit pertinente, les données initiales ont été également calculées à partir de nos bases de données.

Taux de réussite en licence en 3 ans : étudiants nouveaux entrants qui, s’étant inscrits en L1 dans l’établissement, se sont réinscrits dans l’établissement les deux années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année.

Base (dénominateur) : étudiants du champ qui se sont inscrits 3 années de suite dans l’établissement (successivement en $n / n+1$, $n+1 / n+2$, $n+2 / n+3$) ou qui se sont inscrits dans l’établissement deux années (en $n / n+1$ et $n+1 / n+2$) et en sont sortis l’année $n+2 / n+3$.

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant réussi la Licence (licence LMD + licence pro) à la fin de troisième année (en $n+3$).



Leviers d'actions / Commentaires

Depuis la rentrée 2018, la mise en place d'un accompagnement spécifique en L1 pour les publics à profil d'études fragile (oui-si) permettra d'améliorer le taux de réussite de la licence en 3 ou 4 ans et d'éviter le décrochage précoce dans les formations.

Cette amélioration du taux de réussite est généralisée à l'ensemble des licences à quelques rares exceptions. Les résultats étant variables d'une formation à une autre, les analyses et les actions sont réalisées à l'échelle de la formation. En plus de ces actions au plus proche du terrain, des dispositifs de soutien pour les étudiants et d'accompagnement des enseignants sont développés au niveau central de l'université, notamment à l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques (IDIP). A titre d'exemple, on peut citer « booste ta rentrée » suivi par plus de 200 étudiants avant la rentrée ou le « spoc prise de note », ou le module de formation en ligne portant sur la gestion du temps. Ces dispositifs sont accessibles depuis la plateforme numérique d'Aide à l'intégration et à la réussite (AIR) qui s'enrichit régulièrement. Elle s'est récemment dotée d'un outil d'autodiagnostic permettant l'identification des besoins des étudiants.

On note une augmentation régulière et progressive de prêt de 3 points depuis les diplômés 2018.

L'ensemble de ces dispositifs et l'engagement des équipes pédagogiques permet à l'université d'accompagner de plus nombreux étudiants vers leur réussite.

IC 2 Taux de réussite en licence en 4 ans

	Contrat quinquennal			PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales Diplômés 2015 et 2016 (cohorte 12/13) (Ministère)	Données initiales Diplômés 2015 et 2016 (cohorte 12/13) (Unistra)	Cible 2022 Diplômés 2020 et 2021 (cohorte 17/18)	Cible 2018 Diplômés 2016 et 2017 (cohorte 13/14)	Réalisation 2018 Diplômés 2016 et 2017 (cohorte 13/14)	Cible 2019 Diplômés 2017 et 2018 (cohorte 14/15)	Réalisation 2019 Diplômés 2017 et 2018 (cohorte 14/15)	Cible 2020 Diplômés 2018 et 2019 (cohorte 15/16)	Réalisation 2020 Diplômés 2018 et 2019 (cohorte 15/16)	Cible 2021 Diplômés 2019 et 2020 (cohorte 16/17)	Cible 2022 Diplômés 2020 et 2021 (cohorte 17/18)
Réussite en 3 ans	37,1%	36,4%			38,8%		39,6%		38,6%		
Réussite en 4 ans	18,6%	17,5%	22%	18%	14,9%	18%	15,4%	19%	14,8%	20%	20%
Cumul 3 et 4 ans	55,7%	54,0%			53,7%		55%		53,4%		

Taux de réussite en licence en 4 ans : étudiants nouveaux entrants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, se sont réinscrits dans l'établissement les deux années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année.

Base (dénominateur) : étudiants du champ qui se sont inscrits 3 années de suite dans l'établissement (successivement en $n / n+1$, $n+1 / n+2$, $n+2 / n+3$) ou qui se sont inscrits dans l'établissement deux années (en $n / n+1$ et $n+1 / n+2$) et en sont sortis l'année $n+2 / n+3$.

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant réussi la Licence (licence LMD + licence pro) à la fin de la troisième année (en $n+3$).

Réussite en 4 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant réussi la Licence (licence LMD + licence pro) à la fin de la quatrième année (en $n+4$) (et n'en ayant pas obtenue à la session $n+3$).



Leviers d'actions / Commentaires

Les taux sont très variables d'une formation à une autre. Ils peuvent cacher différentes réalités. En effet, un faible taux de réussite en 4 ans peut ne pas avoir la même signification dans le cas d'une formation à fort taux de réussite en 3 ans ou d'une formation à faible taux de réussite en 3 ans. Les analyses ainsi que les actions à déployer doivent se réaliser à l'échelle de la formation. Toutefois, des dispositifs de soutien pour les étudiants et d'accompagnement des enseignants sont développés au niveau central de l'université, notamment à l'Institut de Développement et d'Innovation Pédagogiques (IDIP).

Depuis la rentrée 2018, la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les publics à profil d'études fragile (oui-si) permettra d'améliorer le taux de réussite de la licence en 3 ou 4 ans et d'éviter le décrochage précoce dans les formations.

IC 3 Taux d'obtention du DUT

	Contrat quinquennal			PAPÉ/RAPÉ 2018		PAPÉ/RAPÉ 2019		PAPÉ/RAPÉ 2020		PAPÉ 2021	PAPÉ 2022
	Données initiales	Données initiales	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
	Diplômés 2015 et 2016 (cohorte 13/14) (Ministère)	Diplômés 2015 et 2016 (cohorte 13/14) (Unistra)	Diplômés 2020 et 2021 (cohorte 18/19)	Diplômés 2016 et 2017 (cohorte 14/15)	Diplômés 2016 et 2017 (cohorte 14/15)	Diplômés 2017 et 2018 (cohorte 15/16)	Diplômés 2017 et 2018 (cohorte 15/16)	Diplômés 2018 et 2019 (cohorte 16/17)	Diplômés 2018 et 2019 (cohorte 16/17)	Diplômés 2019 et 2020 (cohorte 17/18)	Diplômés 2020 et 2021 (cohorte 18/19)
Réussite en 2 ans	74,5%	74,5%	75%	75%	74,4%	75%	72,6%	75%	73,3%	75%	75%
Réussite en 3 ans	9,9%	9,3%	10%	9,5%	7,4%	10%	7,1%	10%	8,2%	10%	10%

Taux d'obtention du DUT :

Base (dénominateur) : étudiants inscrits pour la première fois en DUT dans l'établissement l'année n / n+1 (inscriptions principales).

Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de DUT à la session n+2.

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de DUT à la session n+3 (et n'en ayant pas obtenu à la session n+2).



Leviers d'actions / Commentaires

Les taux de réussite sont variables d'un DUT à l'autre mais restent satisfaisants ; globalement, les taux de réussite en 2 et 3 ans se rapprochent des valeurs cibles. L'accueil d'un plus grand nombre de bacheliers technologiques (20 à 50% des promotions) nécessite un accompagnement renforcé des publics les plus fragiles pour maintenir les taux de réussite et prévenir le décrochage.

IC 4 Taux de réussite en master en 2 ans

Contrat quinquennal			PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
Données initiales	Données initiales	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
Diplômés 2016 (cohorte 14/15) (Ministère)	Diplômés 2016 (cohorte 14/15) (Unistra)	Diplômés 2021 (cohorte 19/20)	Diplômés 2017 (cohorte 15/16)	Diplômés 2017 (cohorte 15/16)	Diplômés 2018 (cohorte 16/17)	Diplômés 2018 (cohorte 16/17)	Diplômés 2019 (cohorte 17/18)	Diplômés 2019 (cohorte 17/18)	Diplômés 2020 (cohorte 18/19)	Diplômés 2021 (cohorte 19/20)
57,3%	52,0%*	58%	52%*	52,3%	54%*	56,9%	55%	60%	58%	62%

*Une erreur s'est glissée dans le calcul de l'IC4 des diplômés 2016, les données initiales ont été corrigées et les cibles 2018 et 2019 ont été ajustées.

Taux de réussite en master en 2 ans : étudiants ayant pris une inscription principale en M1 (hors Master enseignement) l'année n/n+1 et qui n'étaient pas inscrits en M1 l'année précédente.

Base (dénominateur) : étudiants du champ qui se sont inscrits deux années de suite dans l'établissement (en n / n+1 et en n+1/ n+2) ou qui se sont inscrits dans l'établissement l'année n / n+1 et qui en sont sortis l'année n+1 / n+2.

Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de Master à la session n+2.



Leviers d'actions / Commentaires

Les taux de réussite du master en deux ans varient d'une formation à l'autre (de 21% à 100%). La modification des profils par la généralisation progressive de la sélection en M1 à toutes les mentions participe à cette amélioration. La non-réussite n'est pas systématiquement un résultat d'échec. En effet, une grande diversité de situations peut se cacher derrière ces non-diplômations :

- étudiants salariés, qui ne peuvent consacrer à leurs études qu'une part insuffisante de leur temps,
- étudiants qui parallèlement préparent des concours,

Le taux de réussite en Master 2 progresse globalement au niveau de l'université de 8 points sur la période écoulée, dépassant la cible fixée pour 2022.

IC 6 Insertion professionnelle des diplômés à 30 mois

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales (Unistra) Diplômés 2014	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018 Diplômés 2015	Cible 2019	Réalisation 2019 Diplômés 2016	Cible 2020	Réalisation 2020 Diplômés 2017	Cible 2021 Diplômés 2018	Cible 2022 Diplômés 2019
Licence Pro	91%	92%	91%	92%	92%	94%	93%	91%	93%	92%
Master	91%	92%	91%	91%	92%	93%	92%	93%	93%	92%

Les données initiales : situation professionnelle au 1^{er} décembre 2016 des diplômés 2014 de master et de licence professionnelle en formation initiale, (tous âges et nationalités confondus).

Réalisation 2020 : situation professionnelle au 1^{er} décembre 2019 des diplômés 2017 de master et de licence professionnelle en formation initiale, (tous âges et nationalités confondus).

Taux d'insertion : est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présents sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi).



Leviers d'actions / Commentaires

Pour cette dernière année, on note une baisse des taux d'insertion professionnelle lors de la dernière enquête qui est sûrement conjoncturelle et liée au contexte pandémique. Les résultats des enquêtes insertion professionnelle devront faire l'objet d'une analyse à un niveau plus fin : par mention et parcours, agrégés sur 3-4 ans pour plus de représentativité compte tenu de l'effectif limité de chaque parcours (parfois une vingtaine d'étudiants). Au-delà du taux d'insertion professionnelle l'université se préoccupe du taux d'adéquation, emploi/niveau d'études et vise un travail plus ciblé avec les composantes en fonction des secteurs disciplinaires et niveaux de diplômes.

- L'insertion professionnelle a été placée au centre du schéma directeur de l'offre de formation 2018-2022, l'approche par compétences en constitue un levier essentiel. La prochaine offre de formation (2024) devra intégrer une vision prospective sur les compétences émergentes et démontrer une forme d'agilité pour développer l'adaptabilité des jeunes diplômés.

- **Le développement des formations en alternance** reste un axe fort, que le contexte actuel encourage largement.

- **Les modules de formation à l'entrepreneuriat étudiant** de même que les **missions professionnelles**, interdisciplinaires et inter-années notamment en ALL-SHS qui ont été développés dans l'esprit de la pédagogie de projet contribuent à la professionnalisation des étudiants et au renforcement de leurs compétences transversales (travail en équipe, gestion de projet, savoir-être, etc.).

- La mise en place progressive d'UE ou de parcours professionnalisants en licence et en master se poursuit.

- **Le renforcement des liens avec le monde socio-économique** constitue un axe essentiel de la professionnalisation des formations :

- Les conseils de perfectionnement qui associent les professionnels aux représentants étudiants et aux équipes pédagogiques se généralisent et constituent des instances importantes pour la mise en relation, des enseignants, des enseignés et des milieux socio-économiques.

- L'organisation et la reconduction de manifestations à destination des étudiants favorisent directement le contact avec le monde socio-économique : forum alternance, forum stages/premier emploi (maintenu en virtuel en 2020).

- Le développement d'outils (Projet EOLE) qui facilitent la mise en perspective des formations avec les emplois liés (et inversement).

- **Meilleure connaissance des actions des services concernés** : les services centraux de l'université ; Espace Avenir, le service relations Alumni, l'iDIP mènent de nombreuses actions que nous pouvons mieux faire connaître aux étudiants (l'aide et la préparation à l'insertion professionnelle : méthodologie développée pour les UE de projet personnel et professionnel, ateliers CV et lettres de motivation, insertion professionnelle franco-allemande, augmentation des offres de stages et d'emploi communiquées aux étudiants, etc.). Il en va de même des actions en direction des employeurs pour valoriser la plus-value générée par un stagiaire, un alternant ou un jeune diplômé (exemple du dispositif SEVE en partenariat avec l'Eurométropole).

- **La situation de crise COVID** a amené l'université, les composantes et les services concernés **à repenser leur offre** pour la rendre accessible en ligne ou en mode hybride ainsi qu'à développer **de nouvelles ressources** (ex. module d'autoformation pour l'accompagnement à la recherche de stage, parrainage alumni).

IC 7 Evaluation des formations et des enseignements

		Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
		Données initiales 2016/2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
Licences	1/-Part des mentions évaluées	100 %	100 %	100%	100%	100%	100%	100%	NA	100%	100%
	2/-Taux de réponse	8,6 %	35 %	20%	20,1%	25%	26%	25%	NA	25%	25%
Master	3/-Part des mentions évaluées	68,3 %	100 %	-	-	75%	78%	-	-	75%	-
	4/-Taux de réponse	30,7 %	60 %	-	-	35%	31,4%	-	-	30%	-
Autres diplômes (1)	5/-Part des mentions évaluées	86,1 %	100 %	90%	94,3%	100%	78%	100%	NA	100%	100%
	6/-Taux de réponse	32,9 %	60 %	35%	32,9%	45%	39%	45%	NA	40%	40%

(1) Les formations diplômantes étant évaluées tous les 2 ans, dans « Autres diplômes »

2016-2017/ 2018-2019/2020-2021 sont pris en compte : PACES (jusqu'à 2020/21), DUT1, diplôme d'ingénieur et diplômes de santé,

2017-2018 / 2019-2020 et 2021-2022 sont pris en compte : PACES (jusqu'à 2020/21), DUT1, DUT2, L3 et la licence professionnelle.

A partir de 2020/21 la licence Sciences pour la Santé a remplacé la PACES, par conséquent, les cibles et les réalisations de la nouvelle licence intégreront la partie "Licences" du tableau

NA : Non Applicable



Leviers d'actions / Commentaires

Campagne 2020/2021 : en raison de la crise sanitaire les enseignements ont eu lieu majoritairement à distance.

Les évaluations n'ont pas été obligatoires en raison de cette situation particulière.

Campagne 2021/2022 : cette année il est prévu de tester un nouveau dispositif d'évaluation des formations par les étudiants, à cette date nous ne pouvons pas nous prononcer sur la date de mise en œuvre de ce nouveau dispositif, nous estimons donc les chiffres sur la base des années antérieures.

Un document cadre stratégique sur l'évaluation des formations et des enseignements a été validé en CFVU le 19/03/2019. Un document décrivant le dispositif a été validé en CFVU en mai 2020.

II.2. Formation continue et dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

IC 8 Développement de la formation continue

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé /RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
Heures stagiaires	800 000	960 000	832 000	833 741	864 000	734 357	850 000	555 759	850 000	850 000
Nombre de diplômés en FC (*)	1 750	1 900	1 815	1 595	1 650	1 837	1 750	2 032	1 750	1 900
Dont VAE	55	100	64	58	73	54	70	51	75	50
Chiffre d'affaires en FC	9 268 000 €	11 307 000 €	10 413 000 €	9 376 000 €	9 864 000 €	<i>8 650 000 €</i>	<i>9 800 000 €</i>	7 298 256 €	8 879 084 €	8 337 808 €

(*) Correction : les chiffres marqués en gras ont été corrigés, le nombre de diplômés en FC a remplacé le nombre d'inscrits et les réalisations 2018 ont été réajustées.



Leviers d'actions / Commentaires

Les objectifs cibles de 2022 ont été fortement impactés par le contexte sanitaire. De nombreuses formations ont en effet été annulées, réduisant les résultats projetés sur 2020 et 2021.

Une nouvelle stratégie de développement de la formation continue est en construction, en lien direct avec les composantes, s'appuyant sur un modèle financier rénové afin de garantir un fonctionnement plus équilibré SFC et composantes.

La stratégie de pilotage des demandes de VAE fait l'objet d'une révision.

II.3. Doctorat

IC 5 Réussite en doctorat

	Contrat quinquennal			PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2016	Réalisation 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
Part des doctorats obtenus en < 40 mois	39,4%	45,8%	47%	45%	40%	45.5%	41%	42%	46%	30%	35%*
Part des doctorats obtenus en <52 mois	75,7%	76,6%	82%	78%	69%	79%	72%	75%	77%	70%	70%*



Leviers d'actions / Commentaires

Commentaires :

La crise sanitaire que nous avons traversé en 2020, a impacté la durée des thèses de 2020 et une partie de celles de 2021. Le papé 2022 est réévalué avec une valeur un peu plus élevée que celle de 2021 pour la part des doctorats obtenus en moins de 40 mois. L'impact sur la valeur à moins de 52 mois pourrait être plus faible mais resterait néanmoins significatif.

* Les cibles indiquées pour 2022 sont en cohérence avec les réalisations des années précédentes et intègrent une estimation de l'impact COVID.

Leviers d'actions :

- Mise en place des Conventions Individuelles de Formation (CIF) et du Comité de Suivi (CS) :

La CIF permet d'identifier le cadre du doctorat et fixe les modalités d'accompagnement du jeune chercheur durant son doctorat. L'obligation d'un comité de suivi dès la deuxième année puis pour toute réinscription dérogatoire permettent un suivi du parcours doctoral par des membres extérieurs au projet de recherche. Ces deux procédures fixent des échéances en termes de rendu et de soutenance, jalonnant ainsi l'ensemble du parcours doctoral et permettent ainsi de cadrer sa durée.

- Répartition des contrats doctoraux d'établissement :

Depuis 2018, la répartition des contrats doctoraux de l'université entre les 10 écoles doctorales intègre la durée des thèses. Le critère de répartition est lié au nombre de soutenances par rapport au nombre de doctorants inscrits les deux années précédentes. Nous appliquons ensuite un comparatif entre les ED d'un même domaine.

Ces leviers d'actions (CIF, CS, répartition des contrats doctoraux) ne visaient pas directement une diminution de la durée des thèses mais plutôt un accompagnement global et optimisé de l'ensemble du parcours doctoral.

II.4. Bibliothèques

IC 9 Variation des horaires d'ouverture du SCD

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées (en heures)	56,16	60,65 (+8%)	56,31 (+0,27%)	56,35 (+0,34%)	57	56,35	57,38	56,35h (Situation normale, 13 bibliothèques répondent aux critères) ----- 48h (situation « Covid », 3 bibliothèques répondent aux critères)	1/ avec le nombre de places habituel : 56,35 h ----- 2/ avec le nombre de places diminué suite aux consignes sanitaires : 59h	61.14

Rappel des critères : bibliothèques ouvrant au moins 45 heures par semaine et offrant un minimum de 100 places assises.



Leviers d'actions / Commentaires

Pour la cible 2022

L'ouverture du Studium à compter de juin 2022 a été prise en compte dans le calcul et a une forte incidence sur l'indicateur ; le bâtiment ouvrira en effet en horaires d'ouverture très larges (94 h hebdomadaires) à partir de septembre 2022 (soit 4 mois sur les 7 ouverts en 2022).

Les bibliothèques impactées par cette ouverture -qui rejoignent le Studium à partir du mois de mars- n'ont pas été prises en compte dans le calcul, car elles seront fermées durant la plus grande partie de l'année en raison des déménagements ; il s'agit de :

- Bibliothèque de la faculté de Droit : ouverture sur 2,5 mois NB : transfert des collections dans la BU Alinéa qui est prise en compte.

- Bibliothèque du Portique : ouverture sur 4,5 mois

- Bibliothèque de Psychologie : ouverture sur 2 mois

11 bibliothèques (au lieu de 13) répondent donc aux critères en 2022 : Studium, Alinéa, Cardo, Education et enseignement Strasbourg, Histoire Recherche, IUT-Pharmacie, Langues, Médecine et odontologie, MISHA, PEGE, Recherche juridique. Total des heures : 672,5, soit une moyenne horaire de **61,14h**.

Remarque : la jauge d'une place sur deux dans le cadre du covid n'a pas été prise en compte dans le calcul (nombre de places assises considéré comme habituel, retour à la normale courant 2021).

Pour la cible 2021

Nous avons 2 modes de calcul possibles, selon que nous prenons le nombre de places avant ou après la mise en place des mesures sanitaires consécutives au virus Covid-19.

1/ avec le nombre de places habituel, **13 bibliothèques** répondent aux critères (Alinéa, Education et enseignement Strasbourg, IUT-Pharmacie, Médecine et odontologie, Faculté de droit, Cardo, Langues, PEGE, Portique, Histoire recherche, Droit recherche, Misha, Psychologie) : **moyenne :56,35 h**

2 / avec le nombre de places diminué suite aux consignes sanitaires, **9 bibliothèques** répondent aux critères (Alinéa, Education et enseignement Strasbourg, IUT-Pharmacie, Médecine et odontologie, Faculté de droit, Cardo, Langues, PEGE, Portique) : **moyenne : 59h**

3/ Suite à la crise sanitaire, le chantier du Studium a été retardé et l'ouverture au public est reportée à la fin 2021.

Nouveauté : ouverture début mars 2020 de la bibliothèque du Cardo qui remplace celle de l'IEP-IPAG (270 places assises au lieu de 140) et ouvrira 12 samedis entre octobre 2020 et mai 2021. Par ailleurs, la bibliothèque L'Alinéa ouvrira 18 dimanches entre octobre 2020 et mai 2021.

Pour la cible 2020

13 bibliothèques répondent aux critères, il s'agit de : Education et enseignement Strasbourg, Langues, MISHA, Portique, Histoire Recherche, Alinéa, Faculté de droit, Recherche juridique, Cardo, PEGE, IUT-Pharmacie, Médecine et odontologie, Psychologie.

Changements envisagés pris en compte :

-Elargissement de l'ouverture de la bibliothèque Médecine et Odontologie de 2 heures : le vendredi jusqu'à 22 heures au lieu de 20 heures en 2019.

-Poursuite de l'ouverture dominicale de l'Alinéa tout au long de l'année 2020 (la base de calcul 84h hebdomadaires prend en compte le dimanche -20 dimanches ouverts dans l'année).

NB : Suite au retard du chantier, l'ouverture du Studium est reportée à 2021.

-Du fait du retard de l'ouverture du Cardo, l'élargissement des horaires de cette bibliothèque prévu les samedis précédant les examens n'est pas pris en compte dans la projection 2020.

Pour 2018 et 2019

En 2018, la bibliothèque Education et enseignement de Strasbourg a augmenté ses horaires de 2h hebdomadaires depuis septembre.

Pour 2019, l'ouverture dominicale de l'Alinéa (13 dimanches /an de 9h à 19h) a été prise en compte dans notre calcul.

Pour la cible 2022

La cible 2022 est réalisable grâce à notre politique de regroupement des bibliothèques et à l'ouverture envisagée du Studium 90 heures par semaine à compter de 2021.

II.5. Gestion des ressources humaines

IC 10 Endorecrutement des enseignants-chercheurs

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
Maîtres de conférences	21,9%	20%	20%	25%	20%	22,2%	20%	21,2%	20%	25%
Professeurs des universités	70,8%	50%	59%	59,1%	55%	56,5%	55%	68,8%	55%	55%



Commentaires techniques

En 2021, sur 30 recrutements de maître de conférences (MCF), 16 avaient soutenu leur doctorat à l'Université de Strasbourg (*en 2020, 7 avaient soutenu leur doctorat à l'Université de Strasbourg sur les 33 recrutements de MCF*). Avant leur nomination, 4 d'entre eux étaient enseignants du 2nd degré à l'Université de Strasbourg, 7 étaient post-doctorants, les 5 autres étaient assistants de recherche, enseignant vacataire, doctorant ou sans emploi.

En ce qui concerne les 16 recrutements de professeur des universités (PR), 8 étaient MCF à l'Université de Strasbourg (*en 2020, 11 étaient MCF à l'Université de Strasbourg sur les 16 recrutements de PR*).



Leviers d'actions / Commentaires

La cible concernant le **taux d'endorecrutement des maîtres de conférences** définie lors de la mise en place du contrat quinquennal (2018-2022) a été fixée à 20%. Le taux d'endorecrutement des maîtres de conférences s'avère relativement stable depuis plusieurs années. Il peut toutefois être constaté un taux d'endorecrutement des maîtres de conférences exceptionnellement plus élevé en 2021 (53,3%). Différents éléments sont susceptibles d'expliquer cette augmentation : 1. les contraintes budgétaires à l'échelle nationale, limitant le nombre de postes ouverts au concours, peut expliquer en partie cette augmentation

observée cette année ; 2. l'accroissement de l'endocrutement est également lié au recrutement de 4 collègues enseignants du second degré qui, suite à l'obtention de leur doctorat à l'université, ont bénéficié d'une progression de carrière en étant promus MC (dont deux supports publiés spécifiquement avec l'article 26.1.2).

La cible 2022 de l'endocrutement est à 25% (afin d'anticiper l'impact de la diminution au niveau national du volume de postes ouverts au concours). L'université entend néanmoins conserver une politique de recrutement lui permettant d'attirer des jeunes chercheurs prometteurs, susceptibles de contribuer à impulser de nouvelles thématiques et/ou renforcer des thématiques existantes. Dans le souci de maîtriser l'évolution de la masse salariale, la campagne emplois 2022 privilégiera la publication de postes de maîtres de conférences comparativement au recrutement de professeurs.

Concernant le **taux d'endorecrutement des professeurs des universités**, la cible définie lors du contrat quinquennal s'avère pour sa part plus élevée (50%). Ceci est à mettre en relation avec la volonté politique de l'université d'offrir à ses maîtres de conférence une perspective d'évolution de carrière vers un poste de professeur et ainsi retenir des collègues qui contribuent au rayonnement de l'université. En 2021, il peut être souligné que l'endo-recrutement est inférieur à la cible que s'était fixée l'université (50% vs 55%). Enfin, il peut être utile de rappeler que la publication de deux postes de professeur en sections contingentées n'a pas été autorisée.

Pour 2022, la majorité des postes de professeur sera publiée en application de l'article 46.1 du décret statutaire n° 84-431, avec un nombre limité de postes de professeur publié selon l'article 46.3. L'Unistra entend ainsi poursuivre sa stratégie de recrutement garantissant un équilibre entre recrutement interne et recrutement externe :

- en assumant d'une part sa volonté politique de veiller à la progression de carrière de ses maîtres de conférences qui contribuent à son rayonnement de diverses manières que ce soit au niveau local, national ou international ;
- en développant d'autre part des actions pour renforcer sa politique d'attractivité à destination de talents scientifiques de tout premier plan dont le recrutement en tant que professeur permettra d'impulser de nouvelles thématiques en émergence et prometteuses.

Leviers d'actions :

L'Unistra s'est engagée dans le déploiement d'une démarche en conformité avec la labellisation européenne HRS4R. Diverses actions sont engagées comme par exemple, la traduction en anglais et la diffusion des fiches de postes sur la plateforme Euraxess.

Pour renforcer son attractivité, un autre levier mobilisé par l'université consiste à offrir aux collègues prenant leurs nouvelles fonctions (MCF ou PR) un « package d'arrivée » (avec par exemple, décharge de 128 HETD à prendre pendant les 3 premières années ; attribution d'un budget alloué à chaque MCF et PR nouvellement nommé à compter de la rentrée 2021) ainsi que des appels à projet annuels financés par l'IDEX (e.g. un appel à projet « programme doctoral international » visant à attirer les meilleurs candidats au doctorat).

II.6. Finances

IC 11 Développement des ressources propres encaissables (hors subventions pour charges de service public)

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
Droits de scolarité	25 583 k€	29 650 k€	26 181 k€	26 643 k€	31 101 k€	26 555 k€	25 769 k€	31 466 k€	29 404 k€	26 334 k€
Formation continue	9 268 k€	11 307 k€	10 413 k€	9 376 k€	9 864 k€	8 650 k€	9 800 k€	7 298 k€	8 879 k€	8 338 k€
Taxe d'apprentissage	1 042 k€	800 k€	1 226 k€	1 139 k€	1 224 k€	1 153 k€	1 014 k€	957 k€	916 k€	928 k€
Contrats et prestations de recherche	20 117 k€	20 850 k€	30 988 k€	28 589 k€	48 175 k€	31 786 k€	34 874 k€	38 159 k€	36 238 k€	37 615 k€
<i>ANR investissements d'avenir</i>	16 013 k€	16 500 k€	24 741 k€	20 995 k€	43 540 k€	23 101 k€	28 512 k€	24 662 k€	29 349 k€	30 610 k€
<i>ANR hors investissement d'avenir</i>	3 123 k€	3 600 k€	4 616 k€	7 026 k€	3 520 k€	8 131 k€	4 903 k€	13 307 k€	5 464 k€	5 737 k€
<i>Hors ANR</i>	981 k€	750 k€	1 631 k€	568 k€	1 115 k€	554 k€	1 459 k€	190 k€	1 425 k€	1 268 k€
Subventions	20 020 k€	22 910 k€	19 041 k€	19 441 k€	24 093 k€	22 606 k€	17 117 k€	21 963 k€	25 419 k€	20 000 k€
<i>Régions</i>	1 524 k€	1 670 k€	2 050 k€	1 809 k€	4 564 k€	1 684 k€	1 985 k€	2 084 k€	2 378 k€	3 181 k€
<i>Union européenne</i>	4 745 k€	6 050 k€	5 730 k€	6 087 k€	5 033 k€	7 547 k€	8 168 k€	6 983 k€	11 615 k€	6 579 k€
<i>Autres</i>	13 751 k€	15 190 k€	11 261 k€	11 545 k€	14 496 k€	13 375 k€	6 964 k€	12 896 k€	11 426 k€	10 240 k€
Dons et legs des fondations	82 k€	100 k€	108 k€	117 k€	142 k€	145 k€	46 k€	148 k€	62 k€	31 k€
Autres ressources propres	21 209 k€	23 410 k€	29 774 k€	27 158 k€	28 057 k€	30 067 k€	33 750 k€	34 615 k€	36 764 k€	39 475 k€
Total	97 321 k€	109 027 k€	117 731 k€	112 463 k€	142 656 k€	120 962 k€	122 370 k€	134 606 k€	137 682 k€	132 721 k€



Leviers d'actions / Commentaires

Les chiffres du PAPé sont extraits des données saisies du budget initial en 2022. Les chiffres traduisent les encaissements prévisibles et non les produits constatés de comptabilité générale, le système d'information comptable et financier ne permettant pas en période budgétaire de donner de manière détaillée les recettes en droits constatés. Ainsi il apparaît des distorsions entre les cibles déterminées au début du contrat pour 2022 (construites en droits constatés) et les prévisions d'encaissement 2020 et 2021 (élaborées sous format GBCP).

Les chiffres de l'exercice 2017 sont des produits constatés issus du compte financier 2017.

Concernant la projection des contrats ANR Investissements d'Avenir, il y a un changement de méthode inscrit au budget initial 2018 qui vient modifier largement la prévision faite antérieurement. En effet, la réglementation impose désormais d'intégrer dans les prévisions budgétaires les reversements à nos partenaires.

Concernant les ressources propres, l'écart constaté entre la cible indiquée au début de contrat et les réalisations depuis 2019 s'explique par la forte croissance des crédits de la formation par l'apprentissage.

La prévision des droits d'inscription 2022 faite en encaissements est en baisse par rapport à la prévision 2020, du fait de la baisse de recettes programmées par certaines structures. L'exécution 2020 intègre quant à elle les droits différenciés à hauteur de 5,8 M€ qui ont donné lieu à exonération.

IC 12 Pilotage financier

1- Inscrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire

	Contrat quinquennal			PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2016 (Ministère)	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un contrôle interne budgétaire. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/Budget rectifié)											
Fonctionnement - Dépenses - Recettes	96,1%	96,3% 96,5%	≥ 98%	97% 97%	98% 98%	98% 98%	97% 97%	99% 99%	96% 99%	99% 99%	99% 99%
Investissement - Dépenses - Recettes	82,7%	72,8% 55,5%	≥ 80%	74% 60%	76% 78%	78% 65%	72% 76%	80% 70%	67% 55%	80% 75%	80% 80%
2- Gestion des opérations pluriannuelles : Outiller le suivi budgétaire des opérations pluriannuelles au format GBCP		0	2	1	1	1	1	1	2	1	2
3- Accompagner la dématérialisation de la fonction finances		0	2	0	0	1	1	1	1	1	1
4- Mettre en œuvre la projection pluriannuelle de la masse salariale à travers l'exploitation de l'outil SIHAM PMS permettant de construire des scénarii d'évolution des dépenses et de déterminer les facteurs de variation et les marges éventuelles de l'établissement		0	2	0	0	1	1	1	1	1	1

Précision : Les actions 2,3 et 4 ont été remplacées, les précédentes actions (reprises du contrat 2013/2017) sont arrivées à terme.

2-Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
2- Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1



Leviers d'actions / Commentaires

Le processus d'amélioration budgétaire a démarré en 2018, notamment sur l'enveloppe « Investissement » et en lien avec la Direction du patrimoine immobilier chargée des opérations immobilières financées par l'Opération Campus.

En 2019, le travail a porté plus précisément sur les opérations immobilières dont le taux d'exécution devrait être nettement amélioré à la clôture 2019.

En 2020, l'objectif a été d'améliorer la programmation des contrats de recherche. La situation de la crise sanitaire n'a pas été favorable à cet objectif. L'objectif pour 2022 est d'améliorer le programme de l'enveloppe de fonctionnement.

Concernant la gestion des opérations pluriannuelles, la construction de requêtes automatiques via l'application BusinessObjects a permis de faciliter la production de deux annexes complexes de la liasse budgétaire réglementaire.

La dématérialisation de la fonction « finances » a démarré à travers la dématérialisation des marchés publics et le déploiement de la Plateforme PLACE au sein de l'université; la signature électronique a été déployée en 2020 dans l'établissement, s'est poursuivie en 2021 et se poursuivra encore en 2022 avec la mise en place du parapheur électronique.

Le travail sur la projection de la masse salariale qui est réalisé depuis des années par la Direction des finances, en lien étroit avec la Direction des ressources humaines, devrait prendre une autre ampleur en 2022 (avec élaboration de « scénarii » plus détaillés) lorsque l'application SIHAM PMS, maintenant alimentée régulièrement par la DRH, après réalisation de chaque paye via SIHAM, sera pleinement utilisée par les deux directions.

Concernant le dossier « Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan », une bascule intermédiaire des dépenses comptabilisées aux comptes 23 (immobilisations en cours) sur les comptes 21 (immobilisations définitives) est effectuée fin d'année pour les bâtiments livrés.

Dans le cadre de la crise sanitaire, les travaux d'inventaire sur site ont dû être réduits. Un travail de rattrapage au moins partiel a été effectué sur la fin de l'année 2021.

Enfin, concernant le travail sur le contrôle interne comptable et budgétaire (CIB-CIC, ou : « contrôle interne financier » (CIF) dans son acception d'ensemble) : en 2021, la cartographie des risques a été pour partie réactualisée; des travaux ont été menés sur la cartographie des processus « finances » et la cartographie de certains risques « finances » ; des plans d'actions sont en développement et de nouveaux organigrammes fonctionnels sont en cours d'élaboration; l'échelle de maturité des risques a également été renseignée.

Ce travail se poursuivra bien évidemment en 2022 avec l'objectif de présenter un point de situation sur l'ensemble du dispositif du CIF au Conseil d'administration.

II.7. Numérique / SI

IC 13 Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
1-La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Mise en œuvre d'une gouvernance du numérique formalisée et intégrée au pilotage de l'établissement	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Mise en place d'un schéma directeur du numérique couvrant l'ensemble des domaines	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
- Moyens financiers et humains au regard des moyens globaux	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation adaptée au contexte de l'établissement	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Evaluation des usages et satisfaction des usagers	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
2-Le système d'information et les services numériques	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Démarche qualité et démarche de formalisation des processus et de dématérialisation	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
- Efficience de la couverture applicative et mise en œuvre d'un référentiel	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
- Les services numériques à disposition des étudiants	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Les services numériques à disposition des personnels	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Moyens au service du pilotage et de l'aide à la décision	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
3-Le numérique au service de la formation des étudiants	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Développement et certification des compétences numériques des étudiants, notamment par les C2I (niveau 1 et 2)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Usage de l'environnement numérique pédagogique par les étudiants	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Usage de l'environnement numérique pédagogique par les enseignants	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Formation à distance	3	4	3	3	3	3	3	4	4	4
- Évaluation des dispositifs de formation	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
4-La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation et la culture scientifique et technique	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Politique de production de ressources numériques	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Démarche d'indexation et de référencement des ressources numériques	3	4	3	3	3	3	3	3	4	4
- Mise à disposition de ressources sur la plateforme pédagogique	4	5	4	4	4	4	4	4	4	5
- Politique de diffusion de ressources et de valorisation de la production de l'établissement, y compris à l'international	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Adhésion aux UNT, production et utilisation des ressources mutualisées pour les formations de l'établissement	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
5-Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Politique du numérique en direction de la recherche	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
- Dispositif d'archive ouverte et de référencement de la production scientifique	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

	Contrat quinquennal		PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
- Ressources numériques à disposition des chercheurs	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Dispositifs numériques de gestion et valorisation de la recherche	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Formation et accompagnement des jeunes chercheurs et doctorants	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6-La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Structure(s) d'appui à la pédagogie universitaire avec le numérique	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Politique incitative à la réalisation de projets	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Formation et accompagnement des enseignants et personnels dans les activités pédagogiques	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
- Définition d'un référentiel enseignant intégrant les activités pédagogiques numériques	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
- Communication et valorisation des dispositifs	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5



Leviers d'actions / Commentaires

Les indicateurs des cibles 2021 et 2022 sont presque en tous points identiques. Cela ne traduit en aucun cas un manque d'ambition ou une situation de stagnation. La politique numérique de l'établissement s'inscrit en effet dans une dynamique d'amélioration continue, prudente et raisonnée. Pour mémoire, les premières variations à la hausse étaient attendues pour 2022 et ont été envisagées comme le fruit d'un travail au long cours (*c'est notamment le cas de l'item 4.3 « Mise à disposition de ressources sur la plateforme pédagogique », ici en rouge et en gras*). À noter, toutefois, que des progressions attendues dans le domaine de l'enseignement à distance et des services à la pédagogie ont été plus rapides que prévu (*cf. items 3.4 « Formation à distance » et 4.2 « Démarche d'indexation et de référencement des ressources numériques » - ici en vert et en gras*). La crise sanitaire et ses effets sur les dispositifs d'enseignement ont en effet obligé la DNum et l'université dans son ensemble à accélérer la mise en place de services à l'étude depuis plusieurs mois.

1. La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information

La période sur laquelle portent les indicateurs recensés ci-avant (2017 – 2021) a vu l'organisation du numérique gagner en maturité au fil des ans. Elle coïncide notamment avec 2 changements d'équipe présidentielle et 2 réorganisations des services. À présent que le périmètre d'action de la DNum est remis à plat et clarifié, le temps est venu d'amorcer la refonte du Schéma directeur numérique de l'établissement : le document cadre actuel porte en effet sur le cycle 2018-2022 et ne sera donc bientôt plus d'actualité. Pour ce faire, une nouvelle chargée de suivi du SDN a été recrutée et intégrera la DNum en janvier 2022. Un travail conséquent sera alors dédié à la collecte des besoins de la communauté universitaire par le biais notamment d'ateliers ciblés, tout en croisant ceux-ci avec les orientations stratégiques dégagées par la vice-présidence numérique. La DNum saisira cette occasion pour lancer, là aussi en 2022, une enquête de satisfaction à destination des étudiants, en plus de la traditionnelle enquête qu'elle mène chaque année auprès des personnels.

2. Le système d'information et les services numériques

La toute récente restructuration des services centraux a vu la création d'une direction du pilotage et de l'amélioration continue directement rattachée à la DGS et dont l'une des missions est de développer l'exploitation, le partage et l'analyse des données pour le pilotage au moyen d'un système d'information décisionnel (SID). D'ailleurs le vice-président numérique de l'université est désormais vice-président politique numérique et démarche qualité. Parallèlement, la DNum est engagée dans de nombreux projets de modernisation du SI visant à rendre la collaboration entre les membres de la communauté plus efficace ainsi qu'à faciliter les tâches de gestion. Parmi ces chantiers

d'ampleur, on compte notamment le projet OSE (Organisation des services d'enseignement) qui doit être livré d'ici la fin de l'année 2022. Quant à eux, les travaux liés au déploiement de PEGASE ont été lancés courant 2021 et ont pour objectif d'aboutir à la rentrée 2024. Par ailleurs, la dématérialisation des processus administratifs tient une place de choix dans les actions qui seront lancées à l'initiative de la vice-présidence numérique, tout au long de son nouveau mandat.

3. Le numérique au service de la formation des étudiants

L'année 2021 a à nouveau été marquée par les conséquences de l'épidémie de COVID-19. L'établissement a pu capitaliser sur l'expérience acquise depuis le début de la crise sanitaire et s'est employé à consolider les actions menées dans l'urgence en 2020. Les infrastructures sur lesquelles ont été déployées la solution BigBlueButton ont ainsi été renforcées et les problèmes liés au streaming vidéo depuis les amphithéâtres corrigés. Cette dynamique de fiabilisation et d'amélioration continue se poursuit. Une montée de version de Moodle a par exemple été réalisée à la rentrée 2021 et la plateforme pourra bientôt ajuster automatiquement le niveau de ressources exploitées en fonction du trafic observé sur les serveurs (*autoscaling*). Une montée de version de BigBlueButton est également programmée et devrait aboutir d'ici la fin de l'année 2021. Parallèlement, le projet IdEx EAD Unistra (dont les livrables sont attendus mi-2022) vise à renforcer les moyens organisationnels et techniques affectés à l'enseignement à distance. Enfin, la refonte intégrale des applicatifs dédiés à l'évaluation des formations doit être amorcée en 2022.

4. La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)

La production de ressources numériques a évidemment été accrue par la crise sanitaire, parfois contre le gré des enseignants. Le distanciel et l'hybridation étant désormais durablement installés dans les usages, ce niveau de production promet de rester soutenu, notamment grâce à l'accompagnement pédagogique et technique réalisé par l'IDIP et son pôle « Appui par le numérique ». Parallèlement, une attention particulière est toujours portée à la publication et à la mise en exergue de ces ressources. On notera ainsi que la plateforme CelEST, livrable de l'action 2.1 du programme DUNE-EOLE (« Ouvrir le patrimoine numérique à l'échelle du Grand Est »), propose déjà plus de 30000 ressources accessibles en ligne. Par ailleurs, l'évolution programmée de BigBlueButton (voir point 3) devrait prochainement permettre aux enseignants qui enregistrent leurs sessions de déverser automatiquement la vidéo de leur cours dans la plateforme POD.

5. Le numérique au service de la recherche et de la valorisation

Le Datacenter de l'Unistra abrite les données de nombreuses UR ainsi que les installations de calcul intensif de l'établissement. Il bénéficie d'une labellisation par le MESRI, dans une logique de mutualisation des infrastructures, des services et des compétences avec les universités partenaires du Grand Est. Toujours dans cette dynamique de mise en commun de moyens, l'établissement a récemment décidé d'abandonner son projet d'entrepôt de données au profit d'une adhésion à la future plateforme nationale

de données de la recherche, *Recherche Data Gouv*, annoncée par Frédérique Vidal le 6 juillet 2021, dans le cadre du 2ème Plan national pour la science ouverte. De la même manière, l'Unistra - qui entend être un acteur majeur de la science ouverte - est actuellement dans une phase d'interrogation quant au devenir de son archive UnivOAK et réfléchit à l'opportunité de rejoindre la plateforme HAL, adoptée par la majorité des établissements français. On notera en outre que la DNum a renforcé les effectifs de son pôle « Calcul et services avancés à la recherche » (CESAR) en 2021. Des recrutements supplémentaires devraient également être planifiés en 2022, concomitamment à l'instruction de nouveaux projets (parmi lesquels le développement de la v2 de POUNT).

6.La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique

Depuis 4 ans maintenant, une Prime de Reconnaissance de l'Implication Pédagogique (PRIP) est attribuée aux enseignants et aux BIATSS qui s'illustrent par leur engagement et leur capacité à mettre en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes. Ces nouvelles approches se développant dans un environnement en constante évolution, la formalisation des projets nécessite le plus souvent l'accompagnement de plusieurs services dont l'IDIP (avec son un pôle « Appui par le numérique »), la Fabrique, ainsi que de la DNum de facto associée à de nombreux dossiers. Au-delà des projets individuels portés par les enseignants, la DNum est également partie prenante de grands chantiers lancés à l'échelle de l'établissement. C'est par exemple le cas du projet DéPhy qui vise à diffuser les pratiques liées à l'utilisation de dispositifs numériques et dont les derniers livrables sont attendus d'ici la fin 2022, ou encore du projet IdEx EAD Unistra évoqué plus haut (voir point 3). Par ailleurs, l'hybridation des pratiques pédagogiques se pose comme un questionnement majeur du prochain schéma directeur numérique de l'établissement.

IC 15 Mesure des évolutions de surfaces immobilières (solde en m2)

	Contrat quinquennal			PAPé/RAPé 2018		PAPé/RAPé 2019		PAPé/RAPé 2020		PAPé 2021	PAPé 2022
	Données initiales 2017 Contrat (SHON)	Données initiales 2017 Unistra (SDP)	Cible 2022	Cible 2018	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Cible 2020	Réalisation 2020	Cible 2021	Cible 2022
Evolution des surfaces immobilières		513 129	560 640	515 483	515 483	512 598	512 598	544 562	540 270	549 068	549 944
m ² existants	569 360	513 129	513 129	513 129	513 129	515 483	515 483	512 598	512 720	540 270	546 537
m ² libérés	0		-23 997	-1 348	-1 348	-8 340	-8 340	-783	-783	-6 197	-6 197
Nouveaux m ²			+71 508	+3 701	+3 701	+5 455	+5 455	+32 747	+28 332	+14 995	+9 603

-Évolution des surfaces immobilières (dont l'Unistra est affectataire ou propriétaire) = nombre de m² existants – {nombre de m² libérés (cédés ou démolis) + nombre de m² nouveaux (construits ou acquis)}.

-Les données de cet indicateur ont été précisées suite à la finalisation d'un Schéma pluriannuel de stratégie immobilière en 2018. Au regard des tableaux des années précédentes, les données 2018, 2017 ainsi que la cible 2022 ont été complétées et précisées.

-Attention changement de l'unité de mesure : l'unité de mesure des surfaces SDP (surface de plancher) remplaçant désormais la SHON (surface hors œuvre nette), les données initiales du contrat quinquennal ont été renseignées en SHON, elles sont recalculées en SDP et ajoutées au tableau. Pour garantir la cohérence, les cibles et les réalisations de cet indicateur seront désormais renseignées en SDP.



Leviers d'actions / Commentaires

Concernant les deux dernières années, la crise sanitaire a eu un impact sur le calendrier de livraison des opérations prévues, les m² libérés représentent la démolition du Platane (-2 700m²) et du bâtiment B de l'INSPE Meinau (- 3 496 m²), les nouveaux m² s'expliquent par la livraison du G2EI Descartes (+ 4 600m²), le CESQ (+1194m²) en 2021 et la livraison du Studium (+9 603m²) plutôt en 2022 (initialement pris en compte dans la cible 2021).